



COMMUNE DE SERVION

Préavis 06-2026 Comptes 2025

- **Introduction et commentaires généraux** (pages 1 à 2)
- **Bilan et engagements hors bilan** (pages 3 à 8)
- **Comptes par ordre administratif** (pages 9 à 46)
- **Comptes par nature** (pages 47 à 70)
- **Tableau suivi des préavis en cours** (pages 71)
- **Rapport et analyse sur les comptes** (pages 72 à 100)
- **Rapport de vérification des comptes** (pages 101 à 115)
- **Liste des ententes intercommunales** (page 116)
- **Conclusions pour approbation du préavis** (page 117)
- **Lexique** (page 118)

Commune de Servion

COMPTES 2025

Introduction et commentaires généraux

A l'instar des années précédentes, nous nous vous présentons un rapport sur les comptes commentés et détaillés. Ce dernier est volontairement accompagné par une analyse financière externe qui permet une vision neutre de la situation. Cette dernière fait référence aux ratios financiers issus de la méthode préconisée par la DGAIC (Direction Générale des Affaires Institutionnelles et des Communes) en anticipation à l'introduction de MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé 2^{ème} génération) qui les rendra obligatoires dès 2027. Également partie intégrante de ce rapport, les conclusions complètes de la révision des comptes effectuée par la fiduciaire, tout en précisant que seule la version succincte est normalement requise.

Les comptes 2025 affichent un excédent de recettes de Fr. 54'179.21.- par rapport au budget qui prévoyait un résultat quasi à l'équilibre et positif de Fr. 1'300.-. La marge d'autofinancement (cash-flow) dégagée par cet exercice s'élève à Fr. 618'265.-. En diminution par rapport à celle de 2024 (Fr. 990'981.-) ou encore à la moyenne calculée sur les 5 dernières années (Fr. 1'205'061.-). Les ratios financiers analysés restent malgré tout bons et confirment une situation financière saine qui devra cependant faire l'objet d'une attention particulière à l'avenir. Des amortissements supplémentaires du patrimoine administratif ont pu être comptabilisés pour un total de Fr. 418'416.-, ce chiffre ne tient pas compte des amortissements supplémentaires compensés par des prélèvements sur les fonds de réserve pour Fr. 669'689.-.

Les dépenses d'investissements s'élèvent à Fr. 1'520'926.- pour 2025. Ces dépenses sont financées à hauteur de 12.87% par des recettes de subvention et de tiers, soit des dépenses d'investissements nettes totales de Fr. 1'325'250.-. D'importantes recettes de subventions sont encore attendues, le retard pris sur certains travaux reporté à 2026 l'établissement des décomptes finaux et le versement de ces recettes estimées à Fr. 600'000.-. Cette situation péjore fortement le seul ratio qualifié de « problématique » dans l'analyse financière, qui verrait sans cela son résultat requalifié en « acceptable à bon ». Cet indicateur, nommé degré d'autofinancement, exprime la part des investissements nets pouvant être financé par les ressources propres grâce à l'autofinancement et sans recours à l'emprunt. Précisons encore que ce ratio peut fluctuer de manière importante d'une année à l'autre et qu'il est plus représentatif de le considérer sur une moyenne de 5 ans.

Pour assurer le financement des investissements engagés, le recours à des fonds étrangers s'est avéré nécessaire. Les emprunts augmentent de Fr. 990'775.- par rapport à 2024, pour atteindre Fr. 5'379'600.- au 31 décembre 2025. Des amortissements financiers pour Fr. 509'225.-, permettent de limiter ces engagements. Le plafond d'endettement brut (emprunts + engagements courants) de Fr. 21'000'000.- à disposition pour la législature n'est utilisé qu'à hauteur de 32.19% (27.1% en 2024) ce qui laisse une marge conséquente pour les investissements à venir.

Les charges 2025, épurées des opérations comptables (amortissements, mouvements des fonds de réserve, imputations internes), s'élèvent à Fr. 9'335'682.- soit une augmentation de 5.94% **par rapport aux comptes 2024** (Fr. 8'812'545.-). Un accroissement des charges de Fr. 523'136.- qui s'expliquent principalement par :

- *Participation supplémentaire aux intercommunales ASIJ + APERO, +Fr. 126'002.-*
- *Modification du système de comptabilisation ancienne/nouvelle péréquation, +Fr. 338'079.-*
- *Augmentation des charges salariales, +Fr. 106'359.-*
- *Augmentations/diminutions diverses, -Fr. 47'304.-*

Les revenus 2025, également épurés des opérations comptables (mouvements des fonds de réserve, imputations internes), s'élèvent à Fr. 10'078'946.- soit une augmentation de 2.81% **par rapport aux comptes 2024** (Fr. 9'803'526.-). Accroissement des revenus de Fr. 275'420.- s'expliquant principalement par :

- *Diminution globale de la substance fiscale (structurelle+conjoncturelle), -107'294.-*
- *Augmentation des taxes, émoluments et remboursements de tiers (43), +Fr. 216'161.-*
- *Modification du système de comptabilisation ancienne/nouvelle péréquation, +Fr. 294'614.-*
- *Différence décomptes finaux ancien système péréquatif, -116'080.-*
- *Augmentation des subventions cantonales, +55'724.-*
- *Augmentations/diminutions diverses, -67'705.-*

Le résultat 2025 confirme cette année encore la bonne santé financière de la Commune de Servion. Les dépenses budgétaires sont maîtrisées. La répercussion de la charge fiscale sur le contribuable reste stable. La politique d'investissements pour l'entretien et le renouvellement des infrastructures reste engagée. Pour les années à venir, les investissements cibleront l'entretien routier, le parc immobilier, fortement concerné par les nouvelles normes énergétiques, ainsi que les énergies renouvelables et le développement durable. Des études sont en cours. La Municipalité reste prudente et attentive au contrôle des dépenses afin d'utiliser de la manière la plus efficiente possible les deniers publics, maintenir les acquis et anticiper au mieux le futur ainsi que les importants défis environnementaux attendus ces prochaines années.

Le budget, très bien respecté dans l'ensemble, subit sur quelques postes des excédents importants au niveau des charges. Des situations inattendues et urgentes ont nécessité des actions, dans la limite prévue des attributions octroyées à la Municipalité. Ces dépenses imprévues sont compensées en grande partie par des recettes de subventions et des remboursements de tiers.

Administrativement, de nombreux défis et travaux attendent la Commune de Servion, établissement d'un nouveau plafond d'emprunt pour la législature 2026-2031, passage au nouveau plan comptable MCH2 au 1^{er} janvier 2027, mise en place d'une nouvelle Gestion Electronique des Documents, révision de la Loi sur les Communes (LC), révision du règlement sur la comptabilité communale (RCC) pour ne citer que les principaux.

Pour terminer, nous espérons par ce rapport répondre de manière simple à bon nombre de questions et permettre à tout un chacun de se faire une idée claire de la situation financière de la Commune de Servion.

Engagements hors bilan et Bilan

Commune de Servion - Bilan

BILAN SAN et Soldes (sans D-C)

1.1.2025 - 31.12.2025

		SAN	Solde
91	ACTIF	12 544 273,78	13 126 906,73
910	DISPONIBILITES	1 696 143,91	2 335 593,58
9100	Caisse	3 423,00	4 165,40
9100.00.00	Caisse	3 423,00	4 165,40
9101	Compte de chèques postaux	1 410 607,02	1 953 642,13
9101.00.00	Postfinance 10-4243-0	1 410 607,02	1 953 642,13
9102	Banques	282 113,89	377 786,05
9102.00.00	BCV c/c L692.35.10	65 276,01	161 004,60
9102.10.00	Raiffeisen c/c 13851.01	216 837,88	216 781,45
911	DEBITEURS	2 182 965,72	1 993 511,75
9111	Comptes courants débiteus		20,00
9111.00.00	Compte d'attente divers		20,00
9112	Impôts à encaisser	1 784 146,10	1 707 777,02
9112.21.00	ACI impôts PP-PM-IS	1 433 583,05	1 376 625,13
9112.21.01	ACI impôt anticipé contribuables	172 072,16	258 157,63
9112.21.02	ACI décompte final	178 490,89	72 994,26
9115	Débiteurs	398 819,62	285 714,73
9115.00.00	Débiteurs	340 512,80	279 513,85
9115.00.01	Débiteurs BDI	3 280,80	1 660,00
9115.40.00	AFC TVA c/c débiteur	47 906,96	
9115.50.00	AFC impôt anticipé à recevoir	7 119,06	4 540,88
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANCIER	3 951 656,60	3 835 439,85
9120	Titres & Placements	9 201,00	9 201,00
9120.00.00	Titres et placements	1,00	1,00
9120.00.01	Raiffeisen parts sociales	200,00	200,00
9120.00.02	Romande Energie actions	9 000,00	9 000,00
9123	Terrains & Bâtiments	3 942 455,60	3 826 238,85
9123.00.00	Terrains et Bâtiments		3 826 238,85
9123.31.00	Terrains en esserts communaux	100 000,00	
9123.35.00	Bâtiment La Poste Servion	480 000,00	
9123.35.19	2024/03 Bâtiments Boulangerie/Poste/Retraite, rempl. fenêtres	211 590,70	
9123.35.20	Bâtiment La Boulangerie Servion	910 000,00	
9123.35.21	2018/06 Bâtiment La Boulangerie extension	350 000,00	
9123.35.22	2020/03+2021/01 Bâtiment Boulangerie et Poste réfection façades	150 000,00	
9123.35.30	2005 Bâiment La Retraite 2ème étape	1 000 000,00	
9123.35.31	2022/02 La Retraite panneaux solaires en toiture	60 864,90	
9123.35.40	2011/06 Bâtiment La Ferme	680 000,00	
913	ACTIFS TRANSITOIRES	232 790,45	291 283,00
9139	Actifs transitoires	232 790,45	291 283,00
9139.00.00	Actifs transitoires	77 790,45	91 283,00
9139.10.00	Actifs transitoires péréquation, cohésion sociale et réforme policière	155 000,00	200 000,00
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	4 480 716,10	4 671 077,55
9141	Ouvrages de génie civil	3 933 247,95	4 204 219,45
9141.00.00	Ouvrage de génie civil	3 933 247,95	4 204 219,45

Commune de Servion - Bilan

BILAN SAN et Soldes (sans D-C)

1.1.2025 - 31.12.2025

		SAN	Solde
9141.43.02	2020/10 RC636 Servion aménagement traversée (yc étude)	489 066,70	
9141.43.04	2023/08 RC637 travaux rte Montpreveyres - Cullayes part Rtes	22 316,25	
9141.43.05	2023/09 RC638 travaux rte Mollie-Margot - Cullayes part Rtes	643 005,75	
9141.43.06	2024/01 Carrefour et trottoir ch. Scierie, rte Cullayes vers Zoo	47 550,75	
9141.43.08	2024/08 Etude RC630 Clos-Joli et rte Vieux-Village Servion	8 841,70	
9141.44.00	2023/07 Remplacement haies cimetières Cullayes et Servion	87 113,96	
9141.45.00	2015/02 Agrandissement déchetterie Servion	62 354,34	
9141.46.00	2008 Collecteur EC En Praz Bovet Servion	28 440,63	
9141.46.01	2010/03 Séparatif et bouclage ch. des Moures Cullayes	20 519,25	
9141.46.02	2010/06 Clos à Caudry Cullayes	27 068,25	
9141.46.03	2012/16 Etude reconstruction Step Servion et liaison Cullayes	77 337,91	
9141.46.04	2012/25 Tamiseur et dégrilleur ancienne Step Cullayes	34 160,00	
9141.46.05	2013/02 Réfection Stap du Bougnon et canalisations EU Cullayes	62 983,43	
9141.46.06	2013/11 Séparatifs quartiers Bruyère-Planches-Gollie Cullayes	758 172,69	
9141.46.07	2014/02 Séparatif quartier Chapelle Servion (parc. 23+24)	59 424,27	
9141.46.08	2018/11 Collecteurs EU/EC quartiers Channey et Montagne Servion	203 386,78	
9141.46.10	2021/08 Collecteur EC ch. des Planches Servion	36 355,49	
9141.46.11	2023/08 RC637 travaux Rte Montpreveyres - Cullayes part EU/EC	26 208,57	
9141.46.12	2023/09 RC638 travaux rte Mollie-Margot - Cullayes part EU/EC	682 758,97	
9141.46.13	2024/02 Es Veroty Cullayes canalisations EC	99 920,75	
9141.46.14	2024/06 Lutte contre EC parasites dans réseau EU	84 640,70	
9141.46.15	2024/07 Lutte contre inondations Step, construction collecteurs EC	85 195,42	
9141.47.00	2023/04 Etang du Parimbot, entretien, exutoire et plan gestion	61 736,30	
9141.82.00	2022/01 Passage au LED éclairage public Cullayes	99 087,40	
9141.82.01	2022/05 Passage au LED éclairage public Servion	125 601,69	
9143	Bâtiments & Constructions	9 600,00	34 391,50
9143.00.00	Bâtiments et constructions à amortir		34 391,50
9143.35.15	2024/14 Etude Chapelle Servion	9 600,00	
9145	Forêts	245 220,00	245 220,00
9145.00.00	Forêts	245 220,00	245 220,00
9146	Mobilier, machines	187 215,80	67 918,65
9146.00.00	Mobilier, machines et véhicules		67 918,65
9146.19.00	2022/06 Migration logiciels Abacus/Innosolv	125 315,80	
9146.43.00	2023/06 Achat véhicule électrique voirie type Goupil	61 900,00	
9149	Autres biens	105 432,35	119 327,95
9149.00.00	Autres biens à amortir	105 432,35	119 327,95
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	1,00	1,00
9153	Titres & Papiers-valeur	1,00	1,00
9153.00.00	Titres et papiers valeur	1,00	1,00

Commune de Servion - Bilan

BILAN SAN et Soldes (sans D-C)

1.1.2025 - 31.12.2025

		SAN	Solde
92	PASSIF	-12 544 273,78	-13 126 906,73
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-1 308 000,81	-1 380 454,49
9200	Créanciers	-1 278 127,01	-1 350 535,69
9200.10.00	Créanciers Abacus	-1 276 740,01	-1 346 240,72
9200.20.00	AFC TVA c/c créancier	-1 387,00	-4 294,97
9206	Comptes courants créanciers	-1 713,80	-1 178,80
9206.10.00	c/c Débiteurs versements d'avance	-1 713,80	-1 178,80
9209	Autres engagements courants	-28 160,00	-28 740,00
9209.45.50	Cautions badges déchetterie	-28 160,00	-28 740,00
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME	-4 388 825,00	-5 379 600,00
9221	Emprunts par obligation simple	-4 388 825,00	-5 379 600,00
9221.00.06	Postfinance PF003789 2015-2025	-1 851 025,00	
9221.00.07	BCV U5264.48.32 2011-2026 Cullayes	-105 800,00	-96 600,00
9221.00.08	Postfinance PF000461 2007-2027 Servion	-1 000 000,00	-1 000 000,00
9221.00.09	Postfinance PF000872 2008-2028 Cullayes	-44 000,00	-33 000,00
9221.00.10	Postfinance PF001621 2010-2030 Cullayes	-88 000,00	-80 000,00
9221.00.11	Suva 40004277 2024-2030	-1 300 000,00	-1 170 000,00
9221.00.12	Postfinance PF008212 2025-2031		-1 500 000,00
9221.00.13	BCV 295262 2025-2028		-1 500 000,00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-263 583,75	-290 828,30
9259	Passifs transitoires	-263 583,75	-290 828,30
9259.00.00	Passifs transitoires	-28 583,75	-150 828,30
9259.10.00	Passifs transitoires péréquation, cohésion sociale et réforme policière	-235 000,00	-140 000,00
928	FONDS DE RESERVE	-2 860 600,10	-2 298 580,61
9280	Fonds de réserve recettes affectées	-125 925,27	-228 084,62
9280.46.00	Fonds affecté entretien service épuration		-52 159,35
9280.46.01	Fonds affecté investissements service épuration	-25 925,27	-175 925,27
9280.46.10	Fonds affecté renouvellement Step Essertes-Servion	-100 000,00	
9282	Fonds de réserve	-2 734 674,83	-2 070 495,99
9282.00.00	Fonds de réserve pour investissements futurs	-1 598 903,78	-1 054 214,69
9282.21.00	Fonds de réserve perte s/débiteurs	-390 000,00	-345 000,00
9282.35.00	Fonds de réserve bâtiments	-500 000,00	-500 000,00
9282.40.00	Fonds de réserve énergie et durabilité (réglementé)		-50 510,25
9282.42.00	Fonds de réserve énergie et environnement	-243 571,05	-118 571,05
9282.44.00	Fonds de réserve arborisation compensatoire	-2 200,00	-2 200,00
929	CAPITAL	-3 723 264,12	-3 777 443,33
9290	CAPITAL	-3 723 264,12	-3 777 443,33
9290.00.00	Capital	-3 723 264,12	-3 777 443,33

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31.12.2025 - Commune de Servion

Nom	Quote-part de la dette nette / cautionnement pour Servion	Dette au 31.12.2025	Plafond maxi	Contribution
AIESFE (Association Intercommunale de Distribution des Eaux Servion-Ferlens-Essertes)	Autofinancé	1'612'402.00	2'500'000.00	-
AIEJ (Association Intercommunale des Eaux du Jorat)	Autofinancé	1'272'750.00	3'000'000.00	-
ARAS Association régionale pour l'action sociale Est lausannois-Oron-Lavaux	-35'863.00	-1'120'714.00	500'000.00	1'722.00
ASIJ (Association Scolaire Intercommunale du Jorat)	7'484'274.00	46'306'439.00	65'000'000.00	1'442'918.00
CCSPA (Centre de Collecte de Sous-Produits Animaux)	7'889.39	121'333.25	250'000.00	-
ORPC Lavaux-Oron Office régional de protection civile Lavaux-Oron	0.00	0.00	500'000.00	51'832.00
SDIS Oron-Jorat Association de communes Service de Défense Incendie et de Secours Oron-Jorat	0.00	0.00	1'000'000.00	76'133.00
	7'456'300.39	48'192'210.25	72'750'000.00	1'572'605.00
Plafond de cautionnement législature 2021-2026 pour Servion		12'500'000.00		
Marge		5'043'699.61		

**Comptes
par ordre administratifs
commentés**

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025 - Récapitulation

Commune de Servion

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Total Administration Générale	1 342 998,90	55 826,70 1 287 172,20	1 295 500,00	73 500,00 1 222 000,00	1 087 076,84	69 934,00 1 017 142,84
2	Total Finances	1 193 632,97 7 070 557,39	8 264 190,36	1 104 200,00 6 873 800,00	7 978 000,00	1 951 207,95 5 947 310,82	7 898 518,77
3	Total Domaines et bâtiments	530 331,94 118 857,28	649 189,22	396 000,00 89 800,00	485 800,00	338 013,76 153 608,71	491 622,47
4	Total Travaux	2 402 017,57	1 491 011,20 911 006,37	1 874 600,00	1 106 800,00 767 800,00	2 387 650,35	949 646,17 1 438 004,18
5	Total Instruction publique et cultes	1 581 595,95	87 947,64 1 493 648,31	1 585 000,00	1 585 000,00	1 520 671,60	88 068,40 1 432 603,20
6	Total Police	607 152,25	25 390,40 581 761,85	610 500,00	31 500,00 579 000,00	490 343,25	45 110,10 445 233,15
7	Total Sécurité sociale	2 873 959,89	4 846,55 2 869 113,34	2 775 000,00	2 775 000,00	1 919 382,45	257 197,05 1 662 185,40
8	Total Services industriels	249 775,78 7 466,61	257 242,39	33 500,00	33 500,00	95 728,99 19 718,27	115 447,26
1	Total FONCTIONNEMENT	10 781 465,25	10 835 644,46	9 674 300,00	9 675 600,00	9 790 075,19	9 915 544,22
	Excédent de revenus		54 179,21		1 300,00		125 469,03

Commune de Servion

Comptes par ordre administratif 2025

Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
1010.3001.00	Vacations (Conseil communal) : En 2025, 7 préavis ont été traités par le Conseil communal, contre 14 en 2024.
1020.3001.01	Vacations (Municipalité) : Le budget, basé sur les heures de vacations effectives 2023, s'est avéré insuffisant. Relevons une diminution de 2.5% des heures de vacations par rapport à l'année 2024.
1020.3090.00	Autres charges : Comprend une réserve pour élection complémentaire non utilisée. Le montant dédié à la formation a quant à lui été dépensé partiellement.
1100.3011.00	Traitements du personnel : Pour l'ensemble des services, le traitement du personnel ainsi que les charges sociales liées peuvent fluctuer de manière plus ou moins importante d'une année à l'autre. Les comptes par nature permettent une meilleure vue d'ensemble de ces charges et de leur répartition (pages vertes).
1100.3090.00	Autres charges : Le budget à disposition dédié à la formation n'a été utilisé que partiellement.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	FONCTIONNEMENT	10 781 465,25	10 835 644,46	9 674 300,00	9 675 600,00	9 790 075,19	9 915 544,22
		54 179,21		1 300,00		125 469,03	
0	Administration Générale	1 342 998,90	55 826,70	1 295 500,00	73 500,00	1 087 076,84	69 934,00
			1 287 172,20		1 222 000,00		1 017 142,84
10	Autorités	243 727,85	10 624,40	261 000,00	9 000,00	243 444,95	8 039,20
1010	Conseil communal	26 789,65	1 950,00	39 000,00	2 000,00	36 283,20	1 050,00
1010.3001.00	Indemnités et jetons de présence	20 823,80		31 000,00		31 705,95	
1010.3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	540,10		1 000,00		174,15	
1010.3100.00	Imprimés et fournitures de bureau	323,70		2 000,00		430,95	
1010.3170.00	Réceptions et manifestations	5 102,05		5 000,00		3 972,15	
1010.4361.00	Jetons de présence et divers		1 950,00		2 000,00		1 050,00
1020	Municipalité	216 938,20	8 674,40	222 000,00	7 000,00	207 161,75	6 989,20
1020.3001.01	Vacations	84 700,00		80 000,00		87 602,00	
1020.3001.02	Indemnités fixes	84 200,00		84 000,00		72 140,00	
1020.3030.00	Assurances sociales	15 400,00		15 000,00		14 700,00	
1020.3040.00	Caisse de pensions	24 500,00		25 500,00		22 900,00	
1020.3050.00	Assurances accidents et maladie	3 100,00		2 500,00		2 900,00	
1020.3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	3 000,00		5 000,00		3 951,80	
1020.3090.00	Autres charges	2 038,20		10 000,00		2 967,95	
1020.4361.00	Jetons de présence et divers		8 674,40		7 000,00		6 989,20
11	Administration	505 299,30	31 009,00	556 500,00	38 500,00	434 246,67	39 277,05
1100	Administration	505 299,30	31 009,00	556 500,00	38 500,00	434 246,67	39 277,05
1100.3011.00	Traitements du personnel	279 342,40		297 000,00		221 464,30	
1100.3030.00	Assurances sociales	25 561,15		27 000,00		20 250,95	
1100.3040.00	Caisse de pensions	40 574,80		47 000,00		31 921,45	
1100.3050.00	Assurances accidents et maladie	5 072,25		4 000,00		4 462,85	
1100.3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	431,00		1 000,00		211,20	
1100.3090.00	Autres charges	1 530,00		10 000,00		1 520,65	
1100.3100.00	Imprimés et fournitures de bureau	7 053,60		9 000,00		11 206,45	
1100.3111.00	Achats mobilier et matériel	14 629,68		13 000,00		4 322,60	
1100.3151.00	Entretien du mobilier et matériel	280,75		500,00		952,70	

Commune de Servion

Comptes par ordre administratif 2025

Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
1100.3170.02	Autres fêtes villageoises (yc Fête automnale) : La Fête automnale n'a finalement pas eu lieu.
1100.3185.00	Honoraires et prestations de services : Réserve pour traitement de litiges et avis juridiques partiellement utilisée.
1100.4319.00	Emoluments administratifs divers : Augmentation des demandes de naturalisation et des émoluments liés.
1100.4360.00	Remboursements de tiers : Budget calculé sur la moyenne des recettes 2021 à 2024. Il comprend les indemnités d'assurances maladie et accident du personnel, ce facteur peut fluctuer de manière importante d'une année à l'autre.
1500.3909.01 + 1700.3909.01	Mises à disposition gratuites diverses : Compte servant à isoler les soutiens non financiers aux sociétés locales et associations diverses. Il s'agit principalement de mises à disposition de locaux (salles communales), matériel et personnel communal. Comptabilisé à titre statistique et informatif.
1700.3653.00	Aides et subventions diverses : Les installations sportives du FCJM ont nécessité des travaux complémentaires imprévus (Remplacement portes des vestiaires, installation d'un container, extension du système d'arrosage).
1800.3517.00	Participation déficit transports publics : Le montant facturé par le Canton respecte les prévisions.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1100.3163.00	Locations d'objets mobiliers	5 915,15		6 500,00		5 915,15	
1100.3170.00	Réceptions et manifestations	39 844,90		40 000,00		33 327,70	
1100.3170.01	Fête nationale	11 991,02		15 000,00		9 227,25	
1100.3170.02	Autres fêtes villageoises (yc Fête automnale)	6 306,70		15 000,00		3 492,30	
1100.3181.00	Frais de ports	4 561,93		5 500,00		6 163,22	
1100.3182.00	Frais de téléphone et internet	7 057,30		7 000,00		7 048,50	
1100.3184.00	Frais de contentieux et poursuites	1 875,45		2 000,00		2 891,35	
1100.3185.00	Honoraires et prestations de services	9 163,92		16 000,00		19 068,05	
1100.3185.03	Honoraires pour développement projets futurs					11 020,60	
1100.3186.00	Prestations diverses et primes d'assurances	18 516,15		16 000,00		15 839,80	
1100.3193.00	Cotisations	25 591,15		25 000,00		23 939,60	
1100.4319.00	Emoluments administratifs divers		9 041,55		6 000,00		6 617,00
1100.4359.00	Ventes et prestations diverses		1 820,05		2 000,00		2 338,55
1100.4360.00	Remboursements de tiers		18 584,90		30 000,00		24 425,50
1100.4516.00	Participation cantonale pour aménagement du territoire et protection de l'environnement						5 296,00
1100.4909.00	Mises à disposition gratuites diverses		1 562,50		500,00		600,00
15	Affaires culturelles et de loisirs	118 714,65		121 000,00		113 395,82	
1500	Affaires culturelles et de loisirs	118 714,65		121 000,00		113 395,82	
1500.3513.00	Participation aux écoles de musique (LEM)	21 166,00		21 000,00		20 634,00	
1500.3653.00	Aides et subventions diverses	79 097,25		80 000,00		76 285,70	
1500.3653.02	Projet séniors Pro Senectute - Lausanne Region	4 088,90		5 000,00		3 026,12	
1500.3909.01	Mises à disposition gratuites diverses	14 362,50		15 000,00		13 450,00	
17	Sport	66 591,55		59 000,00		47 365,85	
1700	Sport	66 591,55		59 000,00		47 365,85	
1700.3653.00	Aides et subventions diverses	36 960,55		30 000,00		17 824,85	
1700.3653.01	Participation au Centre Sportif de Malley (CSM)	28 381,00		28 000,00		27 571,00	
1700.3909.01	Mises à disposition gratuites diverses	1 250,00		1 000,00		1 970,00	
18	Transports publics	173 708,35		177 500,00		145 572,05	
1800	Transports publics	173 708,35		177 500,00		145 572,05	
1800.3142.01	Entretien des abris bus	4 239,25		5 000,00			
1800.3517.00	Participation déficit transports publics	169 469,10		172 500,00		145 572,05	
19	Informatique	234 957,20	14 193,30	120 500,00	26 000,00	103 051,50	22 617,75

Commune de Servion

Comptes par ordre administratif 2025

Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
1900.3151.01	Entretien et maintenance matériel et logiciels : Le montant de la licence annuelle et formation intégrée du nouveau logiciel de gestion du temps Tipee a été oublié lors de l'établissement du budget. Hors budget également la licence annuelle SuisseVote, logiciel indispensable au fonctionnement du bureau du conseil et acquis trop tardivement pour une intégration au budget 2025.
1900.3321.00	Amortissements supplémentaires patrimoine administratif : Ces amortissements sont détaillés dans l'analyse des comptes 2025.
1900.4360.00	Remboursements de tiers : Les prestations effectuées sur le serveur et à répartir entre les hébergés sont moins élevées que prévu.
21	Impôts Malgré des impôts conjoncturels à la baisse, ce service observe une augmentation des revenus de 6.5% par rapport au budget. Si l'on compare avec les comptes 2024, diminution des revenus fiscaux pour 1.02%, conséquence de la baisse des recettes conjoncturelles.
2100.3301.00	Défalcations impôts ACI : Budget calculé sur une moyenne des 3 dernières années, soit 2021 à 2023. On constate depuis 2024 une forte augmentation des ces charges liées à des dossiers traités par le contentieux depuis plusieurs années. Ces pertes sont partiellement compensées par un prélèvement de Fr. 43'500.- au fonds de réserve "Perte sur débiteurs" (voir cpte 2100.4809.00).
2100.3909.00	Imputations coût déchets non urbains (450) : Transfert de charges du service déchets au service impôts. Les déchets "non urbains" ne sont pas couverts par la taxe affectée du service 450 et sont pris en charge par les impôts (voir cpte 4500.4909.02).
2100.4001.00+ 4002.00+4003.00+4 011.00+4012.00+40 20.00	Impôts structurels : Impôt revenu / fortune / source / personnes morales / foncier L'ensembles des impôts structurels dépassent les prévisions. Relativement stables, ils peuvent cependant fluctuer puisqu'ils font parfois l'objet de taxations/perceptions sur les années antérieures.
2100.4040.00+ 4050.00+4411.00+4 414.00	Impôts conjoncturels : Droits de mutation / successions et donations / gains immobiliers / frontaliers Jusqu'en 2024 prévisions budgétaires très prudentes. Dès 2025, afin d'éviter des écarts trop importants budget/comptes, ces revenus ont été estimés sur une moyenne des 6 dernières années. Si les gains immobiliers atteignent quasiment l'objectif, les droits de mutations et l'impôt sur les successions et donations sont en retraits par rapport aux prévisions. L'impôt sur les frontaliers observe quant à lui un dépassement de revenus.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1900	Service informatique	234 957,20	14 193,30	120 500,00	26 000,00	103 051,50	22 617,75
1900.3011.00	Traitements du personnel	5 300,00		3 000,00			
1900.3030.00	Assurances sociales	500,00		500,00			
1900.3040.00	Caisse de pensions			500,00			
1900.3111.01	Achats matériel informatique (hardware/software)	25 032,00		25 000,00		23 428,35	
1900.3151.01	Entretien et maintenance matériel et logiciels	64 926,95		60 000,00		55 210,80	
1900.3185.00	Honoraires et prestations de services	8 692,35		10 000,00		24 412,35	
1900.3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	5 190,10		8 500,00			
1900.3313.00	Amort. oblig. machines, mobilier, véhicules	12 600,00		13 000,00			
1900.3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	112 715,80					
1900.4360.00	Remboursements de tiers		14 193,30		26 000,00		22 617,75
2	Finances	1 193 632,97	8 264 190,36	1 104 200,00	7 978 000,00	1 951 207,95	7 898 518,77
		7 070 557,39		6 873 800,00		5 947 310,82	
21	Impôts	221 936,43	6 298 155,46	122 200,00	5 914 500,00	291 806,37	6 363 053,67
2100	Impôts	221 936,43	6 298 155,46	122 200,00	5 914 500,00	291 806,37	6 363 053,67
2100.3011.00	Traitements du personnel	16 600,00		14 500,00		12 500,00	
2100.3030.00	Assurances sociales	1 500,00		1 500,00		1 200,00	
2100.3040.00	Caisse de pensions	2 400,00		2 500,00		1 800,00	
2100.3050.00	Assurances accidents et maladie	300,00				200,00	
2100.3186.01	Frais perception impôts	41 549,37		40 000,00		41 820,64	
2100.3290.00	Intérêts rémunérateurs	3 819,18		500,00		2 020,55	
2100.3301.00	Défalcations impôts ACI	132 670,88		35 000,00		73 677,91	
2100.3301.01	Escomptes accordés - Dégrèvements d'impôts					27 229,27	
2100.3809.01	Attribution provision débiteurs douteux ACI					105 000,00	
2100.3909.00	Imputation coût déchets non urbains (450)	23 097,00		28 200,00		26 358,00	
2100.4001.00	Impôt sur le revenu		4 408 000,77		4 170 000,00		4 350 564,91
2100.4002.00	Impôt sur la fortune		629 881,36		560 000,00		525 755,48
2100.4003.00	Impôt à la source		83 966,21		40 000,00		63 833,04
2100.4011.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales		83 301,15		70 000,00		138 165,75
2100.4011.01	Compensation financière RFFA, part communale		8 564,93		13 500,00		14 586,78
2100.4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales		8 697,30		5 000,00		12 062,45
2100.4013.00	Impôt complémentaire sur les immeubles personnes morales		18 072,10		10 000,00		13 395,80
2100.4020.00	Impôt foncier		469 101,65		460 000,00		454 204,25
2100.4040.00	Droits de mutation		152 330,90		190 000,00		311 787,65
2100.4050.00	Impôt sur les successions et donations		2 283,30		20 000,00		20 356,20

Commune de Servion

Comptes par ordre administratif 2025

Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
2100.4411.00 +4414.00	Gains immobiliers / frontaliers : Voir commentaire sur les impôts conjoncturels à la page précédente.
2100.4809.00	Prélèvements sur fonds de réserve : Selon les indications fournies par l'ACI , ajustement à la baisse de la provision perte sur débiteurs (cpte bilan 9282.21.00).
2200.3520.04	Péréquation charges des villes NPIV - Ajustement : La simulation effectuée ne prévoit aucun ajustement pour ce poste. En cas de différence avec le décompte final à recevoir du canton, elle sera absorbée sur l'exercice 2026.
2200.4410.00	Redistribution taxe CO2 : En raison d'un changement de base de calcul, la redistribution de la taxe 2025 sera comptabilisée sur l'exercice 2026.
2200.4510.01	Péréquation des besoins structurels NPIV - Acomptes : Une compensation de Fr. 118'000.- liée au volet scolaire (élèves distants) devra être rétrocédée à l'ASIJ en 2026. Ce montant a donc été soustrait et porté en transitoire.
2200.4510.02	Péréquation des besoins structurels NPIV - Ajustement : La simulation effectuée au bouclage des comptes 2025 prévoit un remboursement complémentaire de la péréquation de Fr. 40'000.-. Il s'agit du premier bouclage de la NPIV (nouvelle péréquation), ce montant a été calculé de manière très prudente et vérifié par la fiduciaire. La différence avec le décompte final à recevoir du canton sera absorbée sur l'exercice 2026.
2200.4520.02	Péréquation - solde année précédente : La simulation effectuée au bouclage des comptes 2024 prévoyait une participation complémentaire à la péréquation de Fr. 223'000.- (cpte 220.3520.01). Au final versement d'un montant de Fr. 190'014.-. Soit Fr. 32'986.- de charges en moins qui se répercutent sur les comptes 2025.
2200.4520.05	Péréquation des ressources NPIV - Ajustement : La simulation effectuée au bouclage des comptes 2025 prévoit un remboursement complémentaire de la péréquation de Fr. 160'000.-. Il s'agit du premier bouclage de la NPIV (nouvelle péréquation), ce montant a été calculé de manière très prudente et vérifié par la fiduciaire. La différence avec le décompte final à recevoir du canton sera absorbée sur l'exercice 2026.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2100.4061.00	Impôt sur les chiens		11 650,00		11 000,00		11 450,00
2100.4062.01	Taxes sur les divertissements Zoo		39 002,00		40 000,00		45 306,05
2100.4062.02	Taxes sur les divertissements Tropicarium		20 562,65		20 000,00		20 958,30
2100.4062.10	Taxes sur les divertissements Théâtre Barnabé		45 610,55		40 000,00		47 747,30
2100.4091.00	Impôts récupérés après défalcation		3 823,01		12 000,00		12 228,32
2100.4101.00	Taxe exploitation débits boissons alcooliques à l'emporter		1 138,75		1 000,00		1 007,75
2100.4221.00	Intérêts de retard		47 644,38		38 000,00		42 371,03
2100.4360.00	Remboursements de tiers		4 938,45		4 000,00		4 110,51
2100.4411.00	Impôt sur les gains immobiliers		174 448,05		180 000,00		236 063,90
2100.4414.00	Impôt sur les frontaliers		40 137,95		30 000,00		37 098,20
2100.4809.00	Prélèvements sur fonds de réserve		45 000,00				
22	Service financier	971 696,54	1 966 034,90	982 000,00	2 063 500,00	1 659 401,58	1 535 465,10
2200	Service financier	971 696,54	1 966 034,90	982 000,00	2 063 500,00	1 659 401,58	1 535 465,10
2200.3183.00	Frais bancaires	1 720,54		1 500,00		1 708,58	
2200.3210.00	Intérêts des dettes à court terme			500,00			
2200.3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif					300,00	
2200.3520.00	Péréquation - participation (jusqu'au 31.12.2024)					1 434 393,00	
2200.3520.01	Péréquation - correction (jusqu'au 31.12.2024)					223 000,00	
2200.3520.03	Péréquation charges des villes NPIV - Acomptes	969 976,00		970 000,00			
2200.3520.04	Péréquation charges des villes NPIV - Ajustement			10 000,00			
2200.4222.00	Revenus des capitaux patrimoine financier		12 973,90		15 000,00		20 340,15
2200.4360.01	Corrections exercices antérieures						1 761,60
2200.4410.00	Redistribution taxe CO2				1 000,00		618,35
2200.4510.01	Péréquation des besoins structurels NPIV - Acomptes		34 253,00		169 500,00		
2200.4510.02	Péréquation des besoins structurels NPIV - Ajustement		40 000,00		40 000,00		
2200.4520.00	Péréquation - rbsmt du fonds (jusqu'au 31.12.2024)						1 102 327,00
2200.4520.01	Péréquation - rbsmt dép. thématiques (jusqu'au 31.12.2024)						368 134,00
2200.4520.02	Péréquation - solde année précédente		32 986,00				42 284,00
2200.4520.04	Péréquation des ressources NPIV - Acomptes		1 685 822,00		1 668 000,00		
2200.4520.05	Péréquation des ressources NPIV - Ajustement		160 000,00		170 000,00		
3	Domaines et bâtiments	530 331,94	649 189,22	396 000,00	485 800,00	338 013,76	491 622,47
		118 857,28		89 800,00		153 608,71	
31	Terrains	1 220,00	35 642,15	10 000,00	35 000,00	380,00	36 248,05
3100	Terrains	1 220,00	35 642,15	10 000,00	35 000,00	380,00	36 248,05

Commune de Servion

Comptes par ordre administratif 2025

Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
3200.3146.00	Entretien des forêts : Un glissement de terrain a nécessité des travaux urgents par la mise en place d'un caisson forestier sur les chemins Pra-la-Tête et Les Planches. Ces travaux ont permis l'obtention d'une subvention (voir cpte 3200.4518.00). La participation de la Commune de Jorat-Mézières, également impliquée dans le projet, est comptabilisée au compte 3200.4360.00.
3200.3526.00	Participation Groupement forestier Broye-Jorat : Participation au Groupement finalement moins élevée que prévu.
3200.4360.00	Remboursements de tiers : Conformément au commentaire plus haut, participation de la Commune de Jorat-Mézières aux travaux urgents provoqués par le glissement de terrain. Versement également de l'excédent de recettes 2024 Bois Energie Jorat-Broye.
3200.4526.00	Remboursements du Groupement forestier Broye-Jorat : Versement de l'excédent de recettes 2024.
	Le Vieux Collège, Servion
3510.3141.00	Entretien des bâtiments : Remplacement du chauffe-eau défectueux. Réparation d'une fenêtre du rez suite à une effraction.
3510.4360.00	Remboursements de tiers : Participation de l'assurance suite aux dégâts causés par l'effraction.
	La Poste - Abri PC, Servion
3511.3141.00	Entretien des bâtiments : Frais d'entretien de la pompe des eaux usées de l'abri PC et pose complémentaire de stores.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3100.3140.00	Entretien des terrains			5 000,00			
3100.3185.00	Honoraires et prestations de services	1 220,00		5 000,00		380,00	
3100.4232.00	Loyers et revenus des terrains		12 345,15		12 000,00		12 951,05
3100.4272.01	Loyers des terrains DDP ASIJ		23 297,00		23 000,00		23 297,00
32	FORÊTS	66 293,37	26 258,52	57 000,00		60 643,90	210,00
3200	Service des forêts	66 293,37	26 258,52	57 000,00		60 643,90	210,00
3200.3011.00	Traitements du personnel	3 500,00		7 500,00		8 200,00	
3200.3030.00	Assurances sociales	300,00		500,00		800,00	
3200.3040.00	Caisse de pensions	500,00		1 000,00		1 200,00	
3200.3050.00	Assurances accidents et maladie					200,00	
3200.3146.00	Entretien des forêts	38 907,50		10 000,00		12 500,00	
3200.3526.00	Participation au Groupement forestier Broye-Jorat	23 085,87		38 000,00		37 743,90	
3200.4360.00	Remboursements de tiers		7 098,50				210,00
3200.4518.00	Participation cantonale pour économie publique et agriculture		16 000,00				
3200.4526.00	Remboursements du Groupement forestier Broye-Jorat		3 160,02				
35	Bâtiments	462 818,57	587 288,55	329 000,00	450 800,00	276 989,86	455 164,42
3510	Le Vieux Collège	39 749,95	50 319,55	34 500,00	48 500,00	30 628,80	47 841,75
3510.3011.00	Traitements du personnel	11 900,00		11 000,00		10 400,00	
3510.3030.00	Assurances sociales	1 100,00		1 000,00		1 000,00	
3510.3040.00	Caisse de pensions	1 700,00		1 500,00		1 500,00	
3510.3050.00	Assurances accidents et maladie	200,00				200,00	
3510.3120.00	Achats eau, énergie, combustible	11 866,35		11 000,00		8 834,65	
3510.3130.00	Achats fournitures et marchandises	911,70		3 000,00		1 163,30	
3510.3141.00	Entretien des bâtiments	10 294,25		5 000,00		5 960,65	
3510.3186.00	Prestations diverses et primes d'assurances	1 777,65		2 000,00		1 570,20	
3510.4271.00	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		44 808,00		45 000,00		44 808,00
3510.4360.00	Remboursements de tiers		5 511,55		3 500,00		3 033,75
3511	La Poste - Abri PC (Centre 6)	81 571,80	135 282,60	35 500,00	89 500,00	28 652,05	89 720,25
3511.3011.00	Traitements du personnel	4 600,00		3 500,00		2 000,00	
3511.3030.00	Assurances sociales	400,00		500,00		200,00	
3511.3040.00	Caisse de pensions	700,00		500,00		300,00	
3511.3120.00	Achats eau, énergie, combustible	14 311,70		17 000,00		10 812,80	
3511.3130.00	Achats fournitures et marchandises	270,90		1 000,00		109,05	
3511.3141.00	Entretien des bâtiments	15 067,35		10 000,00		12 846,60	

Commune de Servion

Comptes par ordre administratif 2025

Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
	La Poste - Abri PC, Servion
3511.3303.00	Amortissements terrains et bâtiments du patrimoine financier : Cet amortissement conforme au préavis 2024/03, est en lien avec le prélèvement au fonds de réserve (cpte 3511.4809.00). L'ensemble des amortissements sont détaillés dans l'analyse des comptes 2025.
3511.4511.00	Participation cantonale pour sécurité publique et justice : Subventions cantonales 2024+2025 reçues pour l'entretien de l'abris PC.
3511.4809.00	Prélèvements sur fonds de réserve : Conformément au préavis 2024/03 relatif au remplacement des fenêtres Boulangerie/Poste/Retraite, prélèvement au fonds de réserve 9282.42.00 "Energie et environnement" ceci proportionnellement aux coûts devisés pour ce bâtiment.
	La Boulangerie
3512.3141.00	Entretien des bâtiments : Selon directive cantonale, établissement d'un rapport diagnostic amiante dans le but d'identifier et assainir ce type de matériau dans les locaux accueillant une structure d'accueil de jour des enfants.
3512.3303.00	Amortissements terrains et bâtiments du patrimoine financier : Cet amortissement conforme au préavis 2024/03, est en lien avec le prélèvement au fonds de réserve (cpte 3512.4809.00). L'ensemble des amortissements sont détaillés dans l'analyse des comptes 2025.
3512.4514.00	Participation cantonale pour hygiène et santé publique : Subvention reçue pour établissement d'un diagnostic amiante.
3512.4809.00	Prélèvements sur fonds de réserve : Conformément au préavis 2024/03 relatif au remplacement des fenêtres Boulangerie/Poste/Retraite, prélèvement au fonds de réserve 9282.42.00 "Energie et environnement" ceci proportionnellement aux coûts devisés pour ce bâtiment.
	La Retraite
3513.3303.00	Amortissements terrains et bâtiments du patrimoine financier : Cet amortissement conforme au préavis 2024/03, est en lien avec le prélèvement au fonds de réserve (cpte 3513.4809.00). L'ensemble des amortissements sont détaillés dans l'analyse des comptes 2025.
3513.4351.00	Vente d'énergie : Refacturation aux locataires et à la Romande Energie de l'énergie produite par les panneaux solaires.
3513.4809.00	Prélèvements sur fonds de réserve : Conformément au préavis 2024/03 relatif au remplacement des fenêtres Boulangerie/Poste/Retraite, prélèvement au fonds de réserve 9282.42.00 "Energie et environnement" ceci proportionnellement aux coûts devisés pour ce bâtiment.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3511.3186.00	Prestations diverses et primes d'assurances	2 721,85		3 000,00		2 383,60	
3511.3303.00	Amortissements terrains et bâtiments du patrimoine financier	43 500,00					
3511.4231.00	Loyers des bâtiments du patrimoine financier		80 628,00		82 000,00		80 628,00
3511.4360.00	Remboursements de tiers		6 580,40		7 500,00		9 092,25
3511.4511.00	Participation cantonale pour sécurité publique et justice		4 574,20				
3511.4809.00	Prélèvements sur fonds de réserve		43 500,00				
3512	La Boulangerie (Centre 4)	134 474,03	190 360,30	64 500,00	132 000,00	72 357,45	131 173,70
3512.3011.00	Traitements du personnel	23 100,00		18 000,00		22 800,00	
3512.3030.00	Assurances sociales	2 100,00		1 500,00		2 100,00	
3512.3040.00	Caisse de pensions	3 300,00		3 000,00		3 300,00	
3512.3050.00	Assurances accidents et maladie	400,00				400,00	
3512.3120.00	Achats eau, énergie, combustible	18 723,65		20 000,00		16 116,95	
3512.3130.00	Achats fournitures et marchandises	2 124,64		2 000,00		2 788,60	
3512.3141.00	Entretien des bâtiments	17 464,14		15 000,00		20 589,05	
3512.3186.00	Prestations diverses et primes d'assurances	4 761,60		5 000,00		4 262,85	
3512.3303.00	Amortissements terrains et bâtiments du patrimoine financier	62 500,00					
3512.4231.00	Loyers des bâtiments du patrimoine financier		105 656,25		105 000,00		111 400,00
3512.4360.00	Remboursements de tiers		21 879,05		27 000,00		19 773,70
3512.4514.00	Participation cantonale pour hygiène et santé publique		325,00				
3512.4809.00	Prélèvements sur fonds de réserve		62 500,00				
3513	La Retraite	33 376,12	95 844,24	18 500,00	73 000,00	14 059,10	76 345,56
3513.3011.00	Traitements du personnel	300,00		3 000,00			
3513.3030.00	Assurances sociales			500,00			
3513.3040.00	Caisse de pensions			500,00			
3513.3120.00	Achats eau, énergie, combustible	7 909,12		7 500,00		10 436,45	
3513.3141.00	Entretien des bâtiments	4 144,60		5 000,00		1 922,80	
3513.3186.00	Prestations diverses et primes d'assurances	2 022,40		2 000,00		1 699,85	
3513.3303.00	Amortissements terrains et bâtiments du patrimoine financier	19 000,00					
3513.4231.00	Loyers des bâtiments du patrimoine financier		71 424,00		71 500,00		71 424,00
3513.4351.00	Vente d'énergie		4 220,24				3 721,56
3513.4360.00	Remboursements de tiers		1 200,00		1 500,00		1 200,00
3513.4809.00	Prélèvements sur fonds de réserve		19 000,00				
3514	La Ferme	14 382,02	22 140,00	15 500,00	21 900,00	12 876,30	21 840,00
3514.3011.00	Traitements du personnel	200,00		1 000,00			
3514.3120.00	Achats eau, énergie, combustible	3 550,52		1 500,00		1 202,05	
3514.3130.00	Achats fournitures et marchandises	95,55		1 000,00		79,90	
3514.3141.00	Entretien des bâtiments	8 765,85		10 000,00		10 000,00	

Commune de Servion
Comptes par ordre administratif 2025
Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
3516.3011.00	La Voirie (et autres bâtiments jusqu'au 31.12.2023) Traitements du personnel : Différence importante des charges salariales sur ce poste en raison de divers travaux de rénovation/adaptation des locaux voirie.
3516.4351.00	Vente d'énergie : Le budget 2025 était déjà sous toit lorsque ce revenu a été isolé pour la première fois soit lors du bouclage des comptes 2024.
3550.4909.00	Le Collège, Les Cullayes Mise à disposition gratuite diverses (Le Collège) : Soutien au café social La Place du Village par la mise à disposition des locaux.
3551.3011.00	Salle communale, Les Cullayes Traitement du personnel : L'augmentation de l'utilisation/location de la salle génère une charge de conciergerie plus importante.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3514.3186.00	Prestations diverses et primes d'assurances	1 770,10		2 000,00		1 594,35	
3514.4231.00	Loyers des bâtiments du patrimoine financier		22 140,00		21 900,00		21 840,00
3515	La Chapelle	9 602,45		20 000,00		7 604,45	
3515.3011.00	Traitements du personnel	800,00		5 000,00		200,00	
3515.3030.00	Assurances sociales	100,00		500,00			
3515.3040.00	Caisse de pensions	100,00		1 000,00			
3515.3120.00	Achats eau, énergie, combustible	7 562,90		7 500,00		5 797,90	
3515.3141.00	Entretien des bâtiments	126,65		5 000,00		806,65	
3515.3186.00	Prestations diverses et primes d'assurances	912,90		1 000,00		799,90	
3516	La Voirie (et autres bâtiments jusqu'au 31.12.2023)	42 655,79	476,49	25 500,00		12 146,01	944,06
3516.3011.00	Traitements du personnel	24 000,00		10 000,00		6 100,00	
3516.3030.00	Assurances sociales	2 200,00		1 000,00		600,00	
3516.3040.00	Caisse de pensions	3 500,00		1 500,00		900,00	
3516.3050.00	Assurances accidents et maladie	400,00				200,00	
3516.3120.00	Achats eau, énergie, combustible	3 687,14		2 500,00		2 871,16	
3516.3130.00	Achats fournitures et marchandises	1 429,10		1 000,00		181,40	
3516.3141.00	Entretien des bâtiments	6 148,00		7 000,00		113,50	
3516.3186.00	Prestations diverses et primes d'assurances	1 291,55		2 500,00		1 179,95	
3516.4351.00	Vente d'énergie		476,49				944,06
3550	Le Collège	20 966,99	51 385,45	25 500,00	53 000,00	14 687,05	53 369,10
3550.3011.00	Traitements du personnel	5 400,00		6 000,00		4 500,00	
3550.3030.00	Assurances sociales	500,00		500,00		400,00	
3550.3040.00	Caisse de pensions	800,00		1 000,00		600,00	
3550.3050.00	Assurances accidents et maladie	100,00					
3550.3120.00	Achats eau, énergie, combustible	7 105,34		10 000,00		6 384,35	
3550.3130.00	Achats fournitures et marchandises	758,75		1 000,00		109,05	
3550.3141.00	Entretien des bâtiments	4 774,40		5 000,00		1 336,00	
3550.3186.00	Prestations diverses et primes d'assurances	1 528,50		2 000,00		1 357,65	
3550.4271.00	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		36 000,00		36 000,00		36 000,00
3550.4360.00	Remboursements de tiers		4 585,45		6 000,00		6 569,10
3550.4909.00	Mises à disposition gratuites diverses		10 800,00		11 000,00		10 800,00
3551	Salle communale	40 609,45	27 705,47	35 500,00	24 500,00	38 033,55	25 530,00
3551.3011.00	Traitements du personnel	18 700,00		10 000,00		11 800,00	
3551.3030.00	Assurances sociales	1 700,00		1 000,00		1 100,00	
3551.3040.00	Caisse de pensions	2 700,00		1 500,00		1 700,00	
3551.3050.00	Assurances accidents et maladie	400,00				200,00	

Commune de Servion
Comptes par ordre administratif 2025
Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
3551.3120.00	Salle communale, Les Cullayes Achats eau, énergie, combustible : La consommation de gaz a fait l'objet d'une ristourne suite à une facturation trop élevée des acomptes trimestriels en 2024/2025.
3551.4271.00	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif : Augmentation de la fréquentation/location de la salle par rapport aux années précédentes.
3551.4909.00	Mise à disposition gratuite diverses (Salle communale): Met en évidence la mise à disposition de locaux sans contrepartie financière. Ce poste est comptabilisé à titre informatif.
3553.4511.00	Local feu - Abri PC Participation cantonale pour sécurité publique et justice : Subventions cantonales 2024+2025 reçues pour l'entretien de l'abris PC.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3551.3120.00	Achats eau, énergie, combustible	3 274,55		9 000,00		7 882,40	
3551.3130.00	Achats fournitures et marchandises	767,55		1 000,00		1 074,75	
3551.3141.00	Entretien des bâtiments	10 180,95		10 000,00		11 573,50	
3551.3186.00	Prestations diverses et primes d'assurances	2 886,40		3 000,00		2 702,90	
3551.4271.00	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		24 455,47		20 000,00		21 510,00
3551.4909.00	Mises à disposition gratuites diverses		3 250,00		4 500,00		4 020,00
3552	Cullayes - Déchetterie - Local voirie	16 473,35		11 500,00		6 673,50	
3552.3011.00	Traitements du personnel	11 100,00		3 000,00		2 000,00	
3552.3030.00	Assurances sociales	1 000,00		500,00		200,00	
3552.3040.00	Caisse de pensions	1 600,00		500,00		300,00	
3552.3050.00	Assurances accidents et maladie	200,00					
3552.3120.00	Achats eau, énergie, combustible	533,85		1 000,00		492,80	
3552.3130.00	Achats fournitures et marchandises	136,00		500,00			
3552.3141.00	Entretien des bâtiments	1 314,65		5 000,00		3 150,50	
3552.3186.00	Prestations diverses et primes d'assurances	588,85		1 000,00		530,20	
3553	Local du feu - Abri PC	15 595,37	13 774,45	23 000,00	8 400,00	31 680,80	8 400,00
3553.3011.00	Traitements du personnel	900,00		5 000,00		2 000,00	
3553.3030.00	Assurances sociales	100,00		500,00		200,00	
3553.3040.00	Caisse de pensions	100,00		1 000,00		300,00	
3553.3120.00	Achats eau, énergie, combustible	6 217,02		7 500,00		5 597,05	
3553.3141.00	Entretien des bâtiments	6 603,50		7 500,00		22 090,20	
3553.3186.00	Prestations diverses et primes d'assurances	1 674,85		1 500,00		1 493,55	
3553.4271.00	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		8 400,00		8 400,00		8 400,00
3553.4360.00	Remboursements de tiers		345,90				
3553.4511.00	Participation cantonale pour sécurité publique et justice		5 028,55				
3590	Autres bâtiments (dès 01.01.2024)	13 361,25		19 500,00		7 590,80	
3590.3011.00	Traitements du personnel	9 300,00		10 000,00		4 500,00	
3590.3030.00	Assurances sociales	800,00		1 000,00		400,00	
3590.3040.00	Caisse de pensions	1 300,00		1 500,00		600,00	
3590.3050.00	Assurances accidents et maladie	200,00					
3590.3120.00	Achats eau, énergie, combustible	439,70		500,00		528,70	
3590.3141.00	Entretien des bâtiments	29,70		5 000,00		456,30	
3590.3186.00	Prestations diverses et primes d'assurances	1 291,85		1 500,00		1 105,80	
4	Travaux	2 402 017,57	1 491 011,20	1 874 600,00	1 106 800,00	2 387 650,35	949 646,17
			911 006,37		767 800,00		1 438 004,18

Commune de Servion

Comptes par ordre administratif 2025

Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
4000.3001.00	Indemnités et jetons de présence : Séances de la commission "énergie et durabilité" pour la mise en place des différents volets de subventions communales.
4000.3185.03	Honoraires pour développement projets futurs : Coûts de mise en œuvre des volets 1 à 3 "Nature en ville - Biodiversité dans l'espace bâti" par le bureau Asca Environnement plus élevés que prévu. Ce dépassement est compensé par une subvention à hauteur de 50% et comptabilisée au compte 4000.4516.00.
4000.3660.00	Subventions du fonds affecté énergie et durabilité : Aucune subvention n'a été octroyée en raison du report de l'introduction de la directive municipale liée à début 2026.
4000.4516.00	Participation cantonale pour aménagement du territoire et protection de l'environnement : Encaissement de diverses subvention non budgétées : Nature en ville / PET (planification énergétique territoriale) / CECB+ divers bâtiments)
4000.4809.00	Prélèvements sur fonds de réserve : Aucun prélèvement n'a été opéré en raison de subventions reçues nettement plus élevé que prévu.
4000.4819.00	Prélèvements sur fonds de réserve affecté : Aucune subvention communale n'ayant été octroyée en 2025 aucun prélèvement au fonds affecté n'a été opéré.
4100.3011.00 +4100.3030.00 +4100.3040.00 +4100.3050.00	Traitement du personnel et charges sociales associées : La réorganisation de ce service a nécessité une année supplémentaire, ce qui explique la différence importante entre budget et comptes.
4100.3080.00	Personnel intérimaire : Pour traiter les dossiers complexes en souffrance, l'appui externe temporaire d'une personne qualifiée a nécessité une prolongation sur 2025 . Les charges salariales moins élevées que prévu permettent de compenser cette dépense non budgétée.
4100.3185.00	Honoraires et prestations de services : On trouve dans ce compte des honoraires d'avocat pour des litiges en lien avec la police des constructions, ces cas augmentent. Pour le reste il s'agit de prestations de mandataires chargés de contrôler les demande de permis de construire et le suivi des travaux. Ces prestations sont refacturées aux propriétaires dans la mesure du possible (voir compte 4100.4360.00).
4100.4313.00	Emoluments administratifs : La mise à jour de dossiers et le traitement de projets importants par le service technique a permis un rattrapage de facturation.
4100.4360.00	Remboursements de tiers : Pour ce poste également, la clôture de dossiers litigieux et les nombreux projets en cours a permis une refacturation dépassant les prévisions.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40	Service administratif	99 604,30	80 171,25	121 500,00	119 000,00		
4000	Energies, développement durable et environnement (dès 01.01.2025)	99 604,30	80 171,25	121 500,00	119 000,00		
4000.3001.00	Indemnités et jetons de présence	5 180,00		2 000,00			
4000.3145.02	Entretien environnement et biodiversité	2 152,45		10 000,00			
4000.3185.00	Honoraires et prestations de services			2 000,00			
4000.3185.03	Honoraires pour développement projets futurs	41 761,60		25 000,00			
4000.3660.00	Subventions du fonds affecté énergie et durabilité			30 000,00			
4000.3809.02	Attribution au fonds du développement arboré			500,00			
4000.3819.00	Attribution au fonds de réserve affecté	50 510,25		52 000,00			
4000.4309.00	Taxe compensatoire pour la protection du patrimoine arboré				500,00		
4000.4310.00	Emolument indemnité usage du sol (Romande Energie)		50 510,25		52 000,00		
4000.4516.00	Participation cantonale pour aménagement du territoire et protection de l'environnement		29 661,00		1 500,00		
4000.4809.00	Prélèvements sur fonds de réserve				35 000,00		
4000.4819.00	Prélèvements sur fonds de réserve affecté				30 000,00		
41	Service technique	118 639,96	93 370,90	132 500,00	55 000,00	190 866,26	55 233,35
4100	Service technique	118 639,96	93 370,90	132 500,00	55 000,00	190 866,26	55 233,35
4100.3011.00	Traitements du personnel	46 000,00		70 000,00		36 800,00	
4100.3030.00	Assurances sociales	4 200,00		6 500,00		3 400,00	
4100.3040.00	Caisse de pensions	6 700,00		11 000,00		5 300,00	
4100.3050.00	Assurances accidents et maladie	800,00		1 000,00		600,00	
4100.3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	424,00		1 500,00		47,20	
4100.3080.00	Personnel intérimaire	25 273,80				98 107,30	
4100.3090.00	Autres charges			5 000,00		1 828,25	
4100.3100.00	Imprimés et fournitures de bureau	8 117,00		15 000,00		9 348,56	
4100.3111.00	Achats mobilier et matériel			1 000,00		161,80	
4100.3182.00	Frais de téléphone et internet	1 640,40		1 500,00		1 640,40	
4100.3185.00	Honoraires et prestations de services	25 484,76		20 000,00		33 632,75	
4100.4313.00	Emoluments administratifs		45 950,00		35 000,00		29 573,40
4100.4360.00	Remboursements de tiers		47 420,90		20 000,00		25 659,95
42	Service de l'urbanisme	18 083,85	31 276,55	20 000,00		58 925,30	
4200	Aménagement du territoire	18 083,85	31 276,55	20 000,00		58 925,30	
4200.3185.00	Honoraires et prestations de services	18 083,85		20 000,00		58 925,30	

Commune de Servion

Comptes par ordre administratif 2025

Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
4200.4360.00	Remboursements de tiers : Encaissement de dépens suite au règlement d'un litige qui perdurait depuis plusieurs années.
4300.3185.01	Service hivernal et prestations de services divers : En raison d'un hiver clément, le budget n'a été utilisé que partiellement.
4300.3321.00	Amortissements supplémentaires patrimoine administratif : Ces amortissements sont détaillés dans l'analyse des comptes 2025.
4300.4360.00	Remboursements de tiers : Les travaux d'épareuse entrepris pour les communes environnantes ont été moins importants que prévu.
4300.4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve routes et infrastructures : Deux prélèvements ont été opérés au fonds de réserve pour investissements futurs No 9282.00.00. Le premier de Fr. 120'000.-, conformément au préavis 2024/05 relatif au chemin piétonnier rte de Mollie-Margot, et le second de Fr. 200'000.-, conformément au préavis 2024/01 relatif au trottoir ch. de la Scierie vers le Zoo.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4200.4360.00	Remboursements de tiers		31 276,55				
43	Routes	1 078 121,44	355 055,80	550 300,00	41 000,00	1 163 585,56	50 308,25
4300	Routes	1 078 121,44	355 055,80	550 300,00	41 000,00	1 163 585,56	50 308,25
4300.3011.00	Traitements du personnel	127 100,00		149 000,00		123 700,00	
4300.3030.00	Assurances sociales	11 600,00		14 000,00		11 400,00	
4300.3040.00	Caisse de pensions	18 400,00		24 000,00		17 800,00	
4300.3050.00	Assurances accidents et maladie	2 300,00		2 500,00		2 200,00	
4300.3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	17 577,50		17 000,00		18 389,60	
4300.3090.00	Autres charges	785,50		6 000,00		5 265,25	
4300.3114.01	Achats matériel, machines et véhicules	30 340,78		30 000,00		32 230,20	
4300.3124.00	Achats carburant	11 233,15		11 000,00		10 389,20	
4300.3130.00	Achats fournitures et marchandises	11 713,32		15 000,00		16 555,69	
4300.3142.00	Entretien du réseau routier	74 104,07		80 000,00		111 708,22	
4300.3155.00	Entretien du matériel, machines et véhicules	28 806,22		25 000,00		47 739,64	
4300.3185.01	Service hivernal et prestations de services divers	32 071,65		60 000,00		40 547,90	
4300.3186.00	Prestations diverses et primes d'assurances	9 141,05		8 000,00		5 930,95	
4300.3192.00	Taxes sur véhicules	5 664,20		4 000,00		3 557,00	
4300.3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	20 884,00		41 500,00		24 680,76	
4300.3311.00	Amort. oblig. génie civil et assainissement	44 500,00		57 000,00			
4300.3311.18	2020/06 Amort. Oblig. Servion réfection trottoir ch. Scierie (soldé en 2024)					7 700,00	
4300.3311.19	2020/10 Amort. Oblig. Servion RC636 aménagement traversée					44 500,00	
4300.3311.21	2021/09 Amort. Oblig. Cullayes Etude aménagement RC638 (soldé en 2024)					4 800,00	
4300.3313.00	Amort. oblig. machines, mobilier, véhicules	6 200,00		6 300,00			
4300.3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	625 700,00				634 491,15	
4300.4356.00	Facturation de services à des tiers		20 800,00		21 000,00		21 100,00
4300.4360.00	Remboursements de tiers		14 255,80		20 000,00		29 208,25
4300.4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve routes et infrastructures		320 000,00				
44	Parcs-Promenades-Cimetières	145 195,58	15 915,90	162 000,00	9 000,00	140 180,41	26 402,45
4400	Parcs-Promenades-Cimetières	145 195,58	15 915,90	162 000,00	9 000,00	140 180,41	26 402,45
4400.3011.00	Traitements du personnel	103 900,00		99 000,00		86 100,00	
4400.3030.00	Assurances sociales	9 500,00		9 500,00		7 900,00	
4400.3040.00	Caisse de pensions	15 000,00		15 500,00		12 300,00	
4400.3050.00	Assurances accidents et maladie	1 900,00		1 500,00		1 500,00	

Commune de Servion
Comptes par ordre administratif 2025
Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
4400.3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs : Budget pour l'entretien courant non utilisé. Seuls l'entretien annuel du skate-park et la réfection du terrain de pétanque ont été effectués.
4400.3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme :
4400.3311.00	Amort. Oblig. Génie civil et assainissement : Lorsque la charge d'amortissement s'éteint, il en va de même pour la charge des intérêts passifs.
4500	Ordures ménagères - Déchets Ce service affecté doit en principe voir ses charges couvertes par les revenus. Hormis une exception en 2023, et malgré les efforts de maîtrise des coûts, il reste systématiquement déficitaire. Les nouvelles directives comptables MCH2 exigeront cet équilibre et obligeront, à court terme, à un ajustement des taxes. Cette recherche de l'équilibre a été anticipée par une augmentation des taxes forfaitaires entrée en vigueur au 1er janvier 2026. La Municipalité cherche en parallèle des solutions pour optimiser et organiser au mieux ce service.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4400.3123.00	Achats électricité	128,65		500,00		126,30	
4400.3130.00	Achats fournitures et marchandises	6 273,42		7 000,00			
4400.3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	5 953,20		20 000,00		13 427,66	
4400.3145.01	Entretien des cimetières	975,95		2 000,00		5 383,25	
4400.3145.02	Entretien environnement et biodiversité					12 172,05	
4400.3185.00	Honoraires et prestations de services	1 564,36		2 000,00		1 171,15	
4400.3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme			2 000,00			
4400.3311.00	Amort. oblig. génie civil et assainissement			3 000,00			
4400.3809.02	Attribution au fonds du développement arboré					100,00	
4400.4272.02	Taxes et émoluments cimetières		3 400,00				3 300,00
4400.4272.03	Redevance d'utilisation (parking)		10 565,90		9 000,00		10 255,15
4400.4309.00	Taxe compensatoire pour la protection du patrimoine arboré						100,00
4400.4360.00	Remboursements de tiers		1 950,00				2 426,35
4400.4516.00	Participation cantonale pour aménagement du territoire et protection de l'environnement						3 892,00
4400.4809.00	Prélèvements sur fonds de réserve						6 428,95
45	Ordures ménagères - Déchets	314 496,14	303 131,20	324 200,00	324 200,00	315 838,96	305 362,61
4500	Ordures ménagères - Déchets	314 496,14	303 131,20	324 200,00	324 200,00	315 838,96	305 362,61
4500.3011.00	Traitements du personnel	86 900,00		74 000,00		87 400,00	
4500.3030.00	Assurances sociales	7 900,00		7 000,00		8 100,00	
4500.3040.00	Caisse de pensions	12 600,00		11 500,00		12 500,00	
4500.3050.00	Assurances accidents et maladie	1 600,00		1 000,00		1 500,00	
4500.3060.00	Indemnisation et remboursement de frais			500,00			
4500.3090.00	Autres charges			500,00			
4500.3100.00	Imprimés et fournitures de bureau	836,39		1 000,00		761,11	
4500.3114.00	Achats matériel et machines	381,59		1 000,00		1 827,01	
4500.3120.00	Achats eau, énergie, combustible	1 332,47		1 500,00		1 485,50	
4500.3130.45	Achats de sacs taxés	2 601,00		4 000,00		2 335,50	
4500.3141.00	Entretien des bâtiments	3 713,06		5 000,00		3 483,14	
4500.3155.00	Entretien du matériel, machines et véhicules	2 153,56		3 000,00		1 767,03	
4500.3185.00	Honoraires et prestations de services	7 350,00		9 000,00			
4500.3188.01	Transport ordures ménagères	38 632,81		40 000,00		37 555,68	
4500.3188.02	Transport encombrants, bois et plastiques	6 810,01		8 000,00		7 500,00	
4500.3188.03	Transport compostables	7 360,90		7 000,00		7 783,18	
4500.3188.04	Transport papier-carton	3 944,84		5 000,00		4 584,47	
4500.3188.05	Transport verre	7 770,78		9 000,00		7 928,23	
4500.3188.06	Transport métaux divers	4 080,00		5 000,00		3 830,00	
4500.3188.07	Transport déchets spéciaux	753,51		1 500,00		786,10	

Commune de Servion

Comptes par ordre administratif 2025

Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
4500.4342.01	Taxe au sac - Rétrocession Gedrel : Tonnage des sacs taxés éliminés en très légère augmentation par rapport à l'année précédente, soit 218.85 to pour 2025 contre 217.73 to. en 2024. En revanche, la rétrocession par tonne diminue, soit Fr. 342.75 en 2025 contre Fr. 345.52 en 2024 ce qui ne permet pas d'atteindre la prévision budgétaire.
4500.4656.01	Rétrocession Vétroswiss TAR verre : Diminution de la rétrocession en raison de la baisse du tonnage de verre récupéré, soit 93.59 to en 2025 contre 97.94 to en 2024.
4500.4812.00	Prélèvements sur fonds affecté déchets : Le fonds réserve est épuisé et ne permet pas de prélèvement pour équilibrer le service.
4500.4909.02	Imputation part déchets non urbains au service impôt : Le coût net des déchets non urbains (déchets spéciaux, matériaux inertes, déchets carnés, déchets voirie) est extrait du service 4500 et imputé au service 2100 Impôts (2100.3909.00).
46	Réseau d'égouts et d'épuration (yc Step) Il s'agit ici d'un service affecté dont le résultat doit être équilibré. Suite à l'adaptation des taxes au 1er janvier 2025 et grâce aux recettes des taxes uniques de raccordement plus importantes que prévu, cet exercice dégage un excédent de recettes. Ce bénéfice a permis de réalimenter les fonds affectés qui serviront en cas de perte lors des prochains exercices.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4500.3188.08	Transport matériaux de construction inertes	910,00		2 000,00		1 300,00	
4500.3191.00	Corrections et Redip TVA	1 834,29				2 058,78	
4500.3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	1 318,10		2 000,00		1 385,59	
4500.3311.00	Amort. oblig. génie civil et assainissement	3 200,00		3 200,00			
4500.3311.10	2015/02 Amort. Oblig. Agrandissement déchetterie Servion					3 200,00	
4500.3526.20	Elimination ordures ménagères	37 225,10		38 000,00		37 304,73	
4500.3526.21	Elimination encombrants, bois et plastiques	25 371,34		29 000,00		27 497,67	
4500.3526.22	Elimination déchets compostables	37 945,90		39 000,00		40 094,46	
4500.3526.23	Elimination papier et carton			1 000,00			
4500.3526.24	Elimination verre			500,00			
4500.3526.25	Elimination déchets carnés	1 927,05		2 500,00		2 133,95	
4500.3526.27	Elimination déchets spéciaux	4 746,44		7 500,00		4 932,73	
4500.3526.28	Elimination matériaux inertes	3 297,00		5 000,00		4 804,10	
4500.4342.00	Taxes annuelles d'entretien et d'utilisation		161 463,75		162 000,00		158 476,42
4500.4342.01	Taxe au sac - Rétrocession Gedrel		75 011,85		80 000,00		75 229,55
4500.4342.02	Taxe élimination déchets carnés		1 805,99		2 500,00		2 063,25
4500.4354.00	Ristourne papier et carton		3 742,96		5 000,00		2 969,00
4500.4354.01	Ristourne métaux divers		4 075,54		6 000,00		4 609,30
4500.4359.00	Ventes et prestations diverses		415,36				213,55
4500.4360.00	Remboursements de tiers		13 225,82		16 000,00		13 730,27
4500.4370.00	Amendes		970,00		500,00		1 040,00
4500.4656.01	Rétrocession Vétroswiss TAR verre		7 811,75		13 000,00		8 992,00
4500.4657.00	Remboursement péréquation des transports		8 211,68		8 000,00		8 246,77
4500.4812.00	Prélèvements sur fonds affecté déchets						243,50
4500.4909.01	Sacs taxés destinés au service social		3 299,50		3 000,00		3 191,00
4500.4909.02	Imputation part déchets non urbains au service impôts		23 097,00		28 200,00		26 358,00
46	Réseau d'égoûts et d'épuration	588 409,60	588 409,60	554 100,00	554 600,00	507 521,71	507 521,71
4600	Réseau d'égoûts et d'épuration	342 263,33	302 056,40	308 900,00	229 600,00	263 679,27	196 162,77
4600.3011.00	Traitements du personnel	31 200,00		27 000,00		26 600,00	
4600.3030.00	Assurances sociales	2 800,00		2 500,00		2 500,00	
4600.3040.00	Caisse de pensions	4 500,00		4 000,00		3 800,00	
4600.3050.00	Assurances accidents et maladie	600,00		500,00		400,00	
4600.3120.00	Achats eau, énergie, combustible	7 741,81		10 000,00		10 168,84	
4600.3144.00	Entretien des canalisations	41 526,50		40 000,00		38 230,59	
4600.3185.00	Honoraires et prestations de services	25 291,05		25 000,00		15 890,21	
4600.3191.00	Corrections et Redip TVA	360,74				1 071,09	
4600.3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	36 783,88		60 000,00		39 749,00	
4600.3311.00	Amort. oblig. génie civil et assainissement	89 300,00		89 900,00			

Commune de Servion
Comptes par ordre administratif 2025
Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
4600.3811.00	Attribution au fonds de réserve entretien épuration : Equilibrage du service par l'attribution de l'excédent de recettes au fonds affecté.
4600.3811.01	Attribution au fonds de réserve investissements : Conformément au budget, attribution au fonds de réserve "investissements".
4600.4341.00	Taxes uniques de raccordement : D'importants projets de construction sont en actuellement en cours. En parallèle, rattrapage de facturation des dossiers du bureau technique restés en souffrance en raison de sa réorganisation.
4600.4811.00	Prélèvement sur fonds affecté épuration : Le service 46 est un service autofinancé, charges et revenus doivent être équilibrés. Le budget prévoyait un excédent de charges à compenser par un prélèvement au fonds de réserve. Le résultat final bénéficiaire n'a pas nécessité de prélèvement.
	Step Servion-Essertes
4610.3156.00	Entretien installations techniques Step : Les installations techniques de la Step ont nécessité un entretien plus important que prévu.
4610.3185.00	Honoraires et prestations de services : En 2024, les honoraires pour l'étude d'un BEP ont été attribués par erreur à un préavis. La correction comptabilisée sur l'exercice 2025 est à l'origine du dépassement.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4600.3311.01	2008 Amort. Oblig. Collecteur En Praz Bovet					6 700,00	
4600.3311.02	2010/03 Amort. Oblig. Cullayes bouclage AD + séparatif ch. Moures					2 900,00	
4600.3311.03	2010/06 Amort. Oblig. Cullayes Clos à Caudry EU/EC					2 600,00	
4600.3311.07	2013/02 Amort. Oblig. Cullayes Stap + canalisations Bougnon					3 800,00	
4600.3311.08	2013/11 Amort. Oblig. Cullayes EU/EC quartiers Bruyère-Planches_Gollie					53 400,00	
4600.3311.09	2014/02 Amort. Oblig. Servion EU/EC quartier Chapelle					3 400,00	
4600.3311.12	2018/11 Amort. Oblig. Servion collecteurs EU/EC Aux Channey					13 500,00	
4600.3311.15	2019/04 Amort. Oblig. Servion collecteurs EU/EC En Ruty (soldé en 2024)					4 000,00	
4600.3311.20	2021/08 Amort. Oblig. Servion collecteur EC Planches					1 500,00	
4600.3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif					1 487,94	
4600.3811.00	Attribution au fonds de réserve entretien épuration	52 159,35					
4600.3811.01	Attribution au fonds de réserve investissements	50 000,00		50 000,00		31 981,60	
4600.4341.00	Taxes uniques de raccordement		134 660,00		50 000,00		31 981,60
4600.4342.00	Taxes annuelles d'entretien et d'utilisation		167 396,40		160 000,00		111 141,04
4600.4651.00	Subventions de l'ECA						13 328,60
4600.4811.00	Prélèvements sur fonds affecté épuration				19 600,00		39 711,53
4610	Step Servion-Essertes	246 146,27	286 353,20	245 200,00	325 000,00	243 842,44	311 358,94
4610.3011.00	Traitements du personnel	81 400,00		76 500,00		69 900,00	
4610.3030.00	Assurances sociales	7 400,00		7 000,00		6 400,00	
4610.3040.00	Caisse de pensions	11 800,00		12 000,00		10 000,00	
4610.3050.00	Assurances accidents et maladie	1 500,00		1 000,00		1 200,00	
4610.3090.00	Autres charges	160,00		500,00		442,26	
4610.3114.00	Achats matériel et machines	2 402,85		3 000,00		701,94	
4610.3120.00	Achats eau, énergie, combustible	29 609,36		30 000,00		30 188,67	
4610.3130.00	Achats fournitures et marchandises	14 154,72		15 000,00		15 101,06	
4610.3141.00	Entretien des bâtiments	482,42		3 000,00		1 441,03	
4610.3156.00	Entretien installations techniques Step	19 284,60		17 000,00		32 603,85	
4610.3185.00	Honoraires et prestations de services	22 106,35		20 000,00		14 525,98	
4610.3188.46	Elimination des boues d'épuration	22 235,17		25 000,00		27 935,08	
4610.3191.01	Taxe fédérale réduction des micro-polluants	23 445,00		23 000,00		23 085,00	
4610.3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	2 965,80		5 000,00		3 117,57	
4610.3311.00	Amort. oblig. génie civil et assainissement	7 200,00		7 200,00			
4610.3311.05	2012/16 Amort. Oblig. Etude reconstruction Step + liaison Cullayes					4 500,00	

Commune de Servion

Comptes par ordre administratif 2025

Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
4610.4342.00	Taxes annuelles d'entretien et d'utilisation : Les recettes liées à la taxe d'épuration sont nettement moins élevées que prévu. Le budget 2025, basé sur celui de 2024 était surévalué. Malgré l'augmentation de la population, on constate une retenue plutôt positive sur la consommation d'eau qui sert de base à la facturation de la taxe d'épuration. Par rapport à 2024, la diminution de consommation d'eau se chiffre à environ 10'000m3. La période de relève des compteurs, avancée d'un mois, préjore également la facturation 2025.
4700.3147.00	Entretien des cours d'eau, étangs et berges : Dépassement provoqué par une réfection urgente d'un enrochement du ruisseau du Flon. Ces travaux ont bénéficié d'une subvention de 60% comptabilisée au compte 4700.4516.00.
4700.4516.00	Participation cantonale pour aménagement du territoire et protection de l'environnement : Selon l'explication au compte précédent, encaissement d'une subvention en lien avec les travaux de réfection d'un enrochement du ruisseau du Flon.
5100.3522.00	Participation à l'ASIJ : Coût final correspondant au budget. Au moment du bouclage des comptes le décompte final 2025 n'était pas encore parvenu à la Municipalité et n'a pas pu être intégré. Un remboursement en faveur de la Commune de Servion de Fr. 104'874.01 est attendu. Il figurera aux comptes 2026. Pour Servion, coût par élève 2025 : Fr. 4'655.- (4'494.- en 2024).
5100.4522.00	Remboursements de l'ASIJ : Remboursement du solde en faveur de Servion au décompte final 2024.
5800.3522.02	Participation Paroisse du Jorat et Paroisse catholique : Notre participation à la paroisse catholique d'Oron diminue pour cet exercice.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4610.3311.06	2012/25 Amort. Oblig. Cullayes tamiseur/dégrilleur Step					2 700,00	
4610.4342.00	Taxes annuelles d'entretien et d'utilisation		241 012,40		280 000,00		265 360,20
4610.4526.01	Participation Commune d'Oron (Essertes) et tiers		41 756,80		42 000,00		41 193,90
4610.4651.00	Subventions de l'ECA						1 441,50
4610.4657.00	Remboursement péréquation des transports		3 584,00		3 000,00		3 363,34
47	Cours d'eau et rives	39 466,70	23 680,00	10 000,00	4 000,00	10 732,15	4 817,80
4700	Cours d'eau et rives	39 466,70	23 680,00	10 000,00	4 000,00	10 732,15	4 817,80
4700.3147.00	Entretien des cours d'eau, étangs et berges	39 466,70		10 000,00		10 732,15	
4700.4360.00	Remboursements de tiers						389,15
4700.4516.00	Participation cantonale pour aménagement du territoire et protection de l'environnement		23 680,00		4 000,00		4 428,65
5	Instruction publique et cultes	1 581 595,95	87 947,64	1 585 000,00		1 520 671,60	88 068,40
			1 493 648,31		1 585 000,00		1 432 603,20
51	Enseignement primaire et secondaire	1 547 792,00	87 947,64	1 548 000,00		1 481 200,00	88 068,40
5100	Enseignement primaire et secondaire	1 547 792,00	87 947,64	1 548 000,00		1 481 200,00	88 068,40
5100.3522.00	Participation à l'ASIJ	1 547 792,00		1 548 000,00		1 481 200,00	
5100.4522.00	Remboursements de l'ASIJ		87 947,64				88 068,40
54	Office d'orientation professionnelle	3 012,25		3 000,00		2 801,90	
5400	Office d'orientation professionnelle	3 012,25		3 000,00		2 801,90	
5400.3522.01	Participation orientation professionnelle OSP	3 012,25		3 000,00		2 801,90	
58	Temples et cultes	30 791,70		34 000,00		36 669,70	
5800	Temples et cultes	30 791,70		34 000,00		36 669,70	
5800.3522.02	Participation Paroisse du Jorat et Paroisse catholique	30 791,70		34 000,00		36 669,70	
6	Police	607 152,25	25 390,40	610 500,00	31 500,00	490 343,25	45 110,10
			581 761,85		579 000,00		445 233,15
61	Police	369 230,05	1 813,00	361 500,00	2 000,00	240 496,00	14 968,00

Commune de Servion
Comptes par ordre administratif 2025
Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
6100.3511.04	Facture policière NPIV - Ajustement : La simulation effectuée au bouclage des comptes 2025 prévoit une participation complémentaire à la facture policière de Fr. 15'000.-. Il s'agit du premier bouclage de la NPIV (nouvelle péréquation), ce montant a été calculé de manière très prudente et vérifié par la fiduciaire. La différence avec le décompte final à recevoir du canton sera absorbée sur l'exercice 2026.
6100.4511.01	Réforme policière - solde année précédente : La simulation effectuée au bouclage des comptes 2024 prévoyait une participation complémentaire de Fr. 12'000.-. En finalité, un montant de Fr. 11'867.- a été facturé par le Canton. La différence de Fr. 133.- est absorbée par les comptes 2025.
6500.3521.00	Participation au SDIS Oron-Jorat : Coût 2025 conforme au budget, soit Fr. 34.66/hab.
6500.4651.00	Subventions de l'ECA : Les frais occasionnés par les bornes hydrantes (cpte 6500.3156.01) n'étaient pas pris en charge dans le cadre des subventions.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6100	Police	369 230,05	1 813,00	361 500,00	2 000,00	240 496,00	14 968,00
6100.3011.00	Traitements du personnel	3 000,00		4 000,00		3 200,00	
6100.3030.00	Assurances sociales	300,00		500,00		300,00	
6100.3040.00	Caisse de pensions	400,00		500,00		500,00	
6100.3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	125,05		1 000,00		427,00	
6100.3511.00	Réforme Policière - participation (jusqu'au 31.12.2024)					224 069,00	
6100.3511.01	Réforme policière - correction (jusqu'au 31.12.2024)					12 000,00	
6100.3511.03	Facture policière NPIV - Acomptes	350 405,00		350 500,00			
6100.3511.04	Facture policière NPIV - Ajustement	15 000,00		5 000,00			
6100.4360.00	Remboursements de tiers		50,00				150,00
6100.4370.00	Amendes		1 630,00		2 000,00		2 849,00
6100.4511.01	Réforme policière - solde année précédente		133,00				11 969,00
62	Contrôle des habitants	102 949,05	21 599,00	113 000,00	25 000,00	110 888,75	20 315,00
6200	Contrôle des habitants	102 949,05	21 599,00	113 000,00	25 000,00	110 888,75	20 315,00
6200.3011.00	Traitements du personnel	75 200,00		80 000,00		81 700,00	
6200.3030.00	Assurances sociales	6 900,00		7 500,00		7 500,00	
6200.3040.00	Caisse de pensions	10 900,00		12 500,00		11 700,00	
6200.3050.00	Assurances accidents et maladie	1 400,00		1 000,00		1 500,00	
6200.3187.00	Emolument du SPOP	8 549,05		12 000,00		8 488,75	
6200.4312.00	Emoluments du contrôle des habitants		21 599,00		25 000,00		20 315,00
64	Inhumations-Pompes funèbres	1 727,10	544,40	3 000,00	1 000,00	2 426,85	556,30
6400	Service des inhumations	1 727,10	544,40	3 000,00	1 000,00	2 426,85	556,30
6400.3185.04	Frais d'inhumations et certificats de décès	1 727,10		3 000,00		2 426,85	
6400.4360.00	Remboursements de tiers		544,40		1 000,00		556,30
65	Défense contre l'incendie	81 360,05	1 338,00	82 000,00	3 500,00	86 015,60	8 427,20
6500	Défense contre l'incendie	81 360,05	1 338,00	82 000,00	3 500,00	86 015,60	8 427,20
6500.3156.01	Entretien des bornes hydrantes	4 343,65		4 000,00		8 936,65	
6500.3185.02	Prestations de services du SDIS Oron-Jorat	1 299,00		2 000,00		3 276,00	
6500.3521.00	Participation au SDIS Oron-Jorat	75 717,40		76 000,00		73 802,95	
6500.4356.00	Facturation de services à des tiers		1 299,00		2 000,00		3 276,00
6500.4521.00	Remboursements du SDIS Oron-Jorat						1 495,20
6500.4651.00	Subventions de l'ECA		39,00		1 500,00		3 656,00
66	Protection civile	51 886,00	96,00	51 000,00		50 516,05	843,60

Commune de Servion

Comptes par ordre administratif 2025

Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
6600.3521.01	Participation à l'ORPCi : Coût par habitant budgété Fr. 23.50. Coût final 2025 en très légère diminution, soit Fr. 23.29/hab. L'augmentation de la population explique le dépassement.
7100.3525.01	Participation au réseau APERO et FAJE : Pour l'APERO, coût Fr. 280.- par habitant calculé sur la population au 31.12.2024 (2024 : Fr. 260.-/hab - 2023 : Fr. 230.-/hab). La différence comptes/budget provient de l'augmentation de la population.
7100.4525.00	Remboursements de l'APERO et du CSR : Remboursement aux communes de l'excédent de recettes 2024 pour les Agences d'Assurances Sociales (CSR).
7200.3515.05	Cohésion sociale NPIV - Ajustement : La simulation effectuée au bouclage des comptes 2025 prévoit une participation complémentaire à la cohésion sociale de Fr. 125'000.-. Il s'agit du premier bouclage de la NPIV (nouvelle péréquation), ce montant a été calculé de manière très prudente et vérifié par la fiduciaire. La différence avec le décompte final à recevoir du canton sera absorbée sur l'exercice 2026.
7200.4515.01	Cohésion sociale - Solde année précédente : La simulation effectuée au bouclage des comptes 2024 prévoyait une participation complémentaire de Fr. 155'000.-. Au final un montant de Fr. 159'525.50 a été remboursé par le Canton. Soit un revenu supplémentaire de Fr. 4'525.50.- absorbé par les comptes 2025.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6600	Protection civile	51 886,00	96,00	51 000,00		50 516,05	843,60
6600.3521.01	Participation à l'ORPCi	51 886,00		51 000,00		50 516,05	
6600.4511.00	Participation cantonale pour sécurité publique et justice		96,00				96,00
6600.4521.01	Remboursements de l'ORPCi						747,60
7	Sécurité sociale	2 873 959,89	4 846,55	2 775 000,00		1 919 382,45	257 197,05
			2 869 113,34		2 775 000,00		1 662 185,40
71	Service social communal et intercommunal	640 234,30	321,05	632 000,00		581 366,25	2 725,05
7100	Service social communal et intercommunal	640 234,30	321,05	632 000,00		581 366,25	2 725,05
7100.3525.00	Participation au Centre Social Régional (CSR)	1 954,80		2 000,00		1 924,20	
7100.3525.01	Participation au réseau APERO et FAJE	634 980,00		627 000,00		575 570,00	
7100.3665.00	Aides individuelles de prévoyance sociale					681,05	
7100.3902.00	Distribution sacs taxés - allègement social	3 299,50		3 000,00		3 191,00	
7100.4525.00	Remboursements de l'APERO et du CSR		321,05				2 725,05
72	Prévoyance sociale	2 232 901,00	4 525,50	2 138 000,00		1 336 740,60	254 472,00
7200	Prévoyance sociale	2 232 901,00	4 525,50	2 138 000,00		1 336 740,60	254 472,00
7200.3515.00	Cohésion sociale - participation (jusqu'au 31.12.2024)					914 504,60	
7200.3515.01	Cohésion sociale - conjoncturels (jusqu'au 31.12.2024)					422 236,00	
7200.3515.04	Cohésion sociale NPIV - Acomptes	2 107 901,00		2 108 000,00			
7200.3515.05	Cohésion sociale NPIV - Ajustement	125 000,00		30 000,00			
7200.4515.01	Cohésion sociale - solde année précédente		4 525,50				99 472,00
7200.4515.02	Cohésion sociale - correction participation (jusqu'au 31.12.2024)						155 000,00
73	Santé publique	824,59		5 000,00		1 275,60	
7300	Santé publique	824,59		5 000,00		1 275,60	
7300.3114.02	Achats défibrillateurs et matériel sanitaire			3 000,00			
7300.3156.02	Entretien des défibrillateurs et matériel sanitaire	824,59		2 000,00		1 275,60	
8	Services industriels	249 775,78	257 242,39	33 500,00		95 728,99	115 447,26
		7 466,61			33 500,00	19 718,27	

Commune de Servion
Comptes par ordre administratif 2025
Commentaires

Rubrique	Titres et commentaires
8200.3123.00	Achats électricité : Budget surévalué basé sur celui de 2024 qui ne tenait pas compte du passage au LED, activé courant 2024 et qui permet une consommation d'électricité nettement diminuée.
8200.3143.00	Entretien éclairage public : Dépassement provoqué par un dégât accidentel sur un luminaire qui fait l'objet d'un remboursement d'assurance au compte 8200.4360.00.
8200.3321.00	Amortissements supplémentaires patrimoine administratif : Ces amortissements sont détaillés dans l'analyse des comptes 2025.
8200.4342.00	Taxes annuelles d'entretien et d'utilisation (Indemnités pour l'usage du sol Romande Energie) : Solde perçu pour la rétrocession de l'année 2024. Dès 2025, ce revenu est comptabilisé au service 4000, cpte 4000.4310.00, et servira à financer les nouvelles subventions communales.
8200.4360.00	Remboursements de tiers : Indemnisation d'assurance suite à un dégât accidentel sur un luminaire (voir cpte 8200.3143.00).
8200.4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve routes et infrastructures : Deux prélèvement ont été opérés au fonds de réserve pour investissements futurs No 9282.00.00. Le premier de Fr. 99'087.40.-, conformément au préavis 2022/01 relatif au passage au LED pour le village des Cullayes, et le second de Fr. 125'601.69.-, conformément au préavis 2022/05 relatif au passage au LED pour le village de Servion.

Commune de Servion - Comptes de fonctionnement 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
81	Service des eaux	4 591,85		7 000,00		9 081,85	
8100	Service des eaux	4 591,85		7 000,00		9 081,85	
8100.3011.00	Traitements du personnel	3 500,00		3 000,00		3 800,00	
8100.3030.00	Assurances sociales	300,00		500,00		400,00	
8100.3040.00	Caisse de pensions	500,00		500,00		500,00	
8100.3185.00	Honoraires et prestations de services	291,85		3 000,00		4 381,85	
82	Service électrique	245 183,93	257 242,39	26 500,00		53 595,12	51 685,95
8200	Service électrique	245 183,93	257 242,39	26 500,00		53 595,12	51 685,95
8200.3123.00	Achats électricité	8 310,75		21 500,00		11 788,10	
8200.3143.00	Entretien éclairage public	12 184,09		5 000,00		41 807,02	
8200.3321.00	Amort. suppl. patrimoine administratif	224 689,09					
8200.4342.00	Taxes annuelles d'entretien et d'utilisation		26 496,00				51 685,95
8200.4360.00	Remboursements de tiers		6 057,30				
8200.4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve routes et infrastructures		224 689,09				
85	Service du téléseu					33 052,02	63 761,31
8500	Service du Téléseu - Servion (jusqu'au 31.12.2024)					33 052,02	63 761,31
8500.3123.00	Achats électricité					2 643,00	
8500.3140.85	Entretien téléseu					30 409,02	
8500.4242.00	Gain comptable placements du patrimoine financier						14 533,00
8500.4659.00	Participation et subvention de tiers						28 563,15
8500.4818.00	Prélèvements sur fonds affecté taxes diverses						20 665,16

Comptes par nature

Comptes par nature - Résumé et comparatif

	Comptes 2025	Budget 2025	Différence Comptes 25 / Budget 25	%	Comptes 2024	Différence Comptes 25 / Comptes 24	%
3 CHARGES	10'781'465.25	9'674'300.00	1'107'165.25	11.44%	9'790'075.19	991'390.06	10.13%
30 AUTORITES ET PERSONNEL	1'509'239.55	1'550'500.00	-41'260.45	-2.66%	1'402'880.11	106'359.44	7.58%
300 Autorités et commissions	194'903.80	197'000.00	-2'096.20	-1.06%	191'447.95	3'455.85	1.81%
301 Personnel admin. et d'exploit.	973'242.40	990'000.00	-16'757.60	-1.69%	827'664.30	145'578.10	17.59%
303 Assurances sociales	104'161.15	108'000.00	-3'838.85	-3.55%	91'050.95	13'110.20	14.40%
304 Caisse de pensions et prév.	164'574.80	181'500.00	-16'925.20	-9.33%	141'721.45	22'853.35	16.13%
305 Assurances accidents, maladie	20'472.25	15'000.00	5'472.25	36.48%	17'662.85	2'809.40	15.91%
306 Indemnisation et remboursement	22'097.65	27'000.00	-4'902.35	-18.16%	23'200.95	-1'103.30	-4.76%
308 Personnel intérimaire	25'273.80	0.00	25'273.80	non budgété	98'107.30	-72'833.50	-74.24%
309 Autres charges aut. et pers.	4'513.70	32'000.00	-27'486.30	-85.89%	12'024.36	-7'510.66	-62.46%
31 BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1'235'632.62	1'298'000.00	-62'367.38	-4.80%	1'339'011.03	-103'378.41	-7.72%
310 Imprimés et fournitures bureau	16'330.69	27'000.00	-10'669.31	-39.52%	21'747.07	-5'416.38	-24.91%
311 Achats mobilier, matériel, etc	72'786.90	76'000.00	-3'213.10	-4.23%	62'671.90	10'115.00	16.14%
312 Achats d'eau, d'énergie, combustible	143'538.03	169'500.00	-25'961.97	-15.32%	143'746.87	-208.84	-0.15%
313 Autres fournit. et marchand.	41'236.65	51'500.00	-10'263.35	-19.93%	39'498.30	1'738.35	4.40%
314 Entret. immeubles, routes, etc	308'619.23	284'500.00	24'119.23	8.48%	372'139.88	-63'520.65	-17.07%
315 Entretien mobiliers, install.	120'620.32	111'500.00	9'120.32	8.18%	148'486.27	-27'865.95	-18.77%
316 Loyers, fermages, redevances	5'915.15	6'500.00	-584.85	-9.00%	5'915.15	0.00	0.00%
317 Réceptions et manifestations	63'244.67	75'000.00	-11'755.33	-15.67%	50'019.40	13'225.27	26.44%
318 Honoraires, prestations de services	406'445.60	444'500.00	-38'054.40	-8.56%	441'074.72	-34'629.12	-7.85%
319 Impôts, taxes, cotisations	56'895.38	52'000.00	4'895.38	9.41%	53'711.47	3'183.91	5.93%
32 INTERETS PASSIFS	70'961.06	120'000.00	-49'038.94	-40.87%	70'953.47	7.59	0.01%
321 Intérêts dettes à court terme	0.00	500.00	-500.00	-100.00%	0.00	0.00	0.00%
322 Intérêts dettes moyen, long T.	67'141.88	119'000.00	-51'858.12	-43.58%	68'932.92	-1'791.04	-2.60%
329 Autres intérêts	3'819.18	500.00	3'319.18	663.84%	2'020.55	1'798.63	89.02%
33 AMORTISSEMENTS	1'383'775.77	214'600.00	1'169'175.77	544.82%	896'386.27	487'389.50	54.37%
330 Amort. patrimoine financier	257'670.88	35'000.00	222'670.88	636.20%	100'907.18	156'763.70	155.35%
331 Amort. obligatoire patr. admn.	163'000.00	179'600.00	-16'600.00	-9.24%	159'200.00	3'800.00	2.39%
332 Autres amort. patrimoine administratif	963'104.89	0.00	963'104.89	non budgété	636'279.09	326'825.80	51.37%
35 REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS	6'238'649.95	6'168'500.00	70'149.95	1.14%	5'773'404.99	465'244.96	8.06%
351 Canton	2'788'941.10	2'687'000.00	101'941.10	3.79%	1'739'015.65	1'049'925.45	60.37%
352 Communes et associations comm.	3'449'708.85	3'481'500.00	-31'791.15	-0.91%	4'034'389.34	-584'680.49	-14.49%
36 AIDES ET SUBVENTIONS	148'527.70	173'000.00	-24'472.30	-14.15%	125'388.72	23'138.98	18.45%
365 Aides, subventions inst. priv.	148'527.70	143'000.00	5'527.70	3.87%	124'707.67	23'820.03	19.10%
366 Aides individuelles	0.00	30'000.00	-30'000.00	-100.00%	681.05	-681.05	-100.00%
38 ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT	152'669.60	102'500.00	50'169.60	48.95%	137'081.60	15'588.00	11.37%
380 Attrib. fonds résér., renouv.	0.00	500.00	-500.00	-100.00%	105'100.00	-105'100.00	-100.00%
381 Attrib. financements spéciaux	152'669.60	102'000.00	50'669.60	49.68%	31'981.60	120'688.00	377.37%
39 IMPUTATIONS INTERNES	42'009.00	47'200.00	-5'191.00	-11.00%	44'969.00	-2'960.00	-6.58%
390 Imputations internes	42'009.00	47'200.00	-5'191.00	-11.00%	44'969.00	-2'960.00	-6.58%

Comptes par nature - Résumé et comparatif

	Comptes 2025	Budget 2025	Différence Comptes 25 / Budget 25	%	Comptes 2024	Différence Comptes 25 / Comptes 24	%
4 PRODUITS	10'835'644.46	9'675'600.00	1'160'044.46	11.99%	9'915'544.22	920'100.24	9.28%
40 IMPOTS	5'984'847.88	5'661'500.00	323'347.88	5.71%	6'042'402.28	-57'554.40	-0.95%
400 Impôts sur le revenu, fortune	5'121'848.34	4'770'000.00	351'848.34	7.38%	4'940'153.43	181'694.91	3.68%
401 Impôts sur le bénéfice net	118'635.48	98'500.00	20'135.48	20.44%	178'210.78	-59'575.30	-33.43%
402 Impôts foncier	469'101.65	460'000.00	9'101.65	1.98%	454'204.25	14'897.40	3.28%
404 Droits de mutation	152'330.90	190'000.00	-37'669.10	-19.83%	311'787.65	-159'456.75	-51.14%
405 Impôts successions, donations	2'283.30	20'000.00	-17'716.70	-88.58%	20'356.20	-18'072.90	-88.78%
406 Impôts, taxes possess., dép.	116'825.20	111'000.00	5'825.20	5.25%	125'461.65	-8'636.45	-6.88%
409 Impôts récupérés ap. défalc.	3'823.01	12'000.00	-8'176.99	-68.14%	12'228.32	-8'405.31	-68.74%
41 PATENTES, CONCESSIONS	1'138.75	1'000.00	138.75	13.88%	1'007.75	131.00	13.00%
410 Patentes	1'138.75	1'000.00	138.75	13.88%	1'007.75	131.00	13.00%
42 REVENUS DU PATRIMOINE	503'738.05	486'800.00	16'938.05	3.48%	523'057.38	-19'319.33	-3.69%
422 Revenus capitaux du patrimoine	60'618.28	53'000.00	7'618.28	14.37%	62'711.18	-2'092.90	-3.34%
423 Revenus des immeubles patri.	292'193.40	292'400.00	-206.60	-0.07%	298'243.05	-6'049.65	-2.03%
424 Gains comptables patr. financ.	0.00	0.00	0.00	non budgété	14'533.00	-14'533.00	-100.00%
427 Revenus immeubles patr. admin.	150'926.37	141'400.00	9'526.37	6.74%	147'570.15	3'356.22	2.27%
43 TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS	1'184'719.50	1'063'000.00	121'719.50	11.45%	968'558.06	216'161.44	22.32%
430 Taxes légales de remplacement	0.00	500.00	-500.00	-100.00%	100.00	-100.00	-100.00%
431 Emoluments	127'100.80	118'000.00	9'100.80	7.71%	56'505.40	70'595.40	124.94%
434 Taxes de raccordement et d'utilisation	807'846.39	734'500.00	73'346.39	9.99%	695'938.01	111'908.38	16.08%
435 Ventes et prestations service	36'849.64	36'000.00	849.64	2.36%	39'172.02	-2'322.38	-5.93%
436 Remboursements de tiers	210'322.67	171'500.00	38'822.67	22.64%	172'953.63	37'369.04	21.61%
437 Amendes	2'600.00	2'500.00	100.00	4.00%	3'889.00	-1'289.00	-33.14%
44 PARTS AUX RECETTES CANTONALES	214'586.00	211'000.00	3'586.00	1.70%	273'780.45	-59'194.45	-21.62%
441 Parts aux recettes cantonales	214'586.00	211'000.00	3'586.00	1.70%	273'780.45	-59'194.45	-21.62%
45 PARTICIPATION, REMB. COLL. PUB	2'170'269.76	2'095'000.00	75'269.76	3.59%	1'927'128.80	243'140.96	12.62%
451 Canton	158'276.25	215'000.00	-56'723.75	-26.38%	280'153.65	-121'877.40	-43.50%
452 Communes et associations comm.	2'011'993.51	1'880'000.00	131'993.51	7.02%	1'646'975.15	365'018.36	22.16%
46 AUTRES PARTICIPATIONS, SUB.	19'646.43	25'500.00	-5'853.57	-22.96%	67'591.36	-47'944.93	-70.93%
465 Particip., subvention de tiers	19'646.43	25'500.00	-5'853.57	-22.96%	67'591.36	-47'944.93	-70.93%
48 PRELEVEMENTS FONDS, FIN. SPEC.	714'689.09	84'600.00	630'089.09	744.79%	67'049.14	647'639.95	965.92%
480 Prélèvement fonds réserve	714'689.09	35'000.00	679'689.09	1941.97%	6'428.95	708'260.14	11016.73%
481 prélèvement financ. spéciaux	0.00	49'600.00	-49'600.00	-100.00%	60'620.19	-60'620.19	-100.00%
49 IMPUTATIONS INTERNES	42'009.00	47'200.00	-5'191.00	-11.00%	44'969.00	-2'960.00	-6.58%
490 Imputations internes	42'009.00	47'200.00	-5'191.00	-11.00%	44'969.00	-2'960.00	-6.58%
Fonctionnement total	54'179.21	1'300.00	52'879.21	4067.63%	125'469.03	-71'289.82	-56.82%

Commune de Servion

Comptes 2025 / budget 2025 :

Commentaires rubriques par nature (pages vertes)

Il s'agit ici de commentaires généraux, les écarts budget/comptes particuliers font l'objet d'explications détaillées dans la partie bleue "Comptes par ordre administratif commentés".

CHARGES

30 Autorités et Personnel = Diminution des charges -Fr. 41'260.45

Cette diminution s'explique d'une part par l'enveloppe non utilisée des autres charges du personnel (309), principalement les frais de formation, et d'autre part par les cotisations de la caisse de pension 304, moins élevées que prévu.

Au niveau des comptes détaillés, les variations parfois importantes entre budget et comptes s'expliquent par le fait que le budget est élaboré sur la base des comptes 2023, alors qu'au bouclage des comptes les prestations voirie/conciergerie sont ventilées dans chaque service selon les heures réellement effectuées en 2025. Cette répartition ajustée permet de faire ressortir l'utilisation des ressources effectives pour chaque service.

31 Biens, Services, Marchandises = Diminution des charges -Fr. 62'367.38

La majorité des rubriques diminuent. Principalement les postes associés à l'énergie évalués prudemment lors du budget (-Fr. 25'961.97, nature 312) ainsi que les honoraires et prestations de services (-38'054.40) marqués par un hiver clément qui a permis de ne pas toucher à l'enveloppe dédiée. L'augmentation des charges en lien avec l'entretien des infrastructures et du patrimoine, conséquence d'un dépassement imprévu sur le seul poste des forêts, se voit ainsi totalement compensé (+33'239.55, nature 314+315).

32 Intérêts passifs = Diminution des charges -Fr. 49'038.94

Les intérêts passifs diminuent de plus de 40% par rapport au budget. Ce dernier tient compte d'une réserve non utilisée pour le recours éventuel à l'emprunts dans le cadre des investissements en cours.

Taux d'intérêts pondérés moyen calculé sur l'ensemble des emprunts actifs, 1.53% au 31 décembre 2025, en légère hausse par rapport au ratio de l'année précédente (1.47%).

Pour mémoire, la répartition des intérêts passifs dans les différents services est calculée proportionnellement à l'amortissement obligatoire lié. Lorsqu'une immobilisation est amortie, la charge d'intérêt s'éteint.

33 Amortissements = Augmentation des charges +Fr. 1'169'175.77 :

Cette augmentation est principalement le fait des amortissements supplémentaires (+Fr. 963'104.89, nature 332). Les amortissements obligatoires (nature 331) diminuent quant à eux de -Fr. 16'600.- consécutivement aux amortissements supplémentaires comptabilisés lors du bouclage des comptes 2024.

35 Remboursements, participations = Augmentation des charges +Fr. 70'149.95 :

Augmentation résultant principalement de l'ajustement prévisionnel comptabilisé pour le décompte final 2025 de la cohésion sociale.

36 Aides et subventions = Diminution des charges -Fr. 24'472.30 :

Diminution liée au report, au 1^{er} janvier 2026, de l'entrée en vigueur de la directives municipales régissant les nouvelles subventions communales (-30'000.-, nature 366).

38 Attributions fonds financement = Augmentation des charges +Fr. 50'169.60 :

Grâce à l'encaissement de taxes uniques de raccordement plus importantes que prévu, l'équilibrage du service épuration permet une attribution au fonds de réserve affecté (+50'669.60, nature 381).

39 Imputations internes = Diminution des charges -Fr. 5'191.-

Cette rubrique n'apporte pas de commentaire particulier.

REVENUS

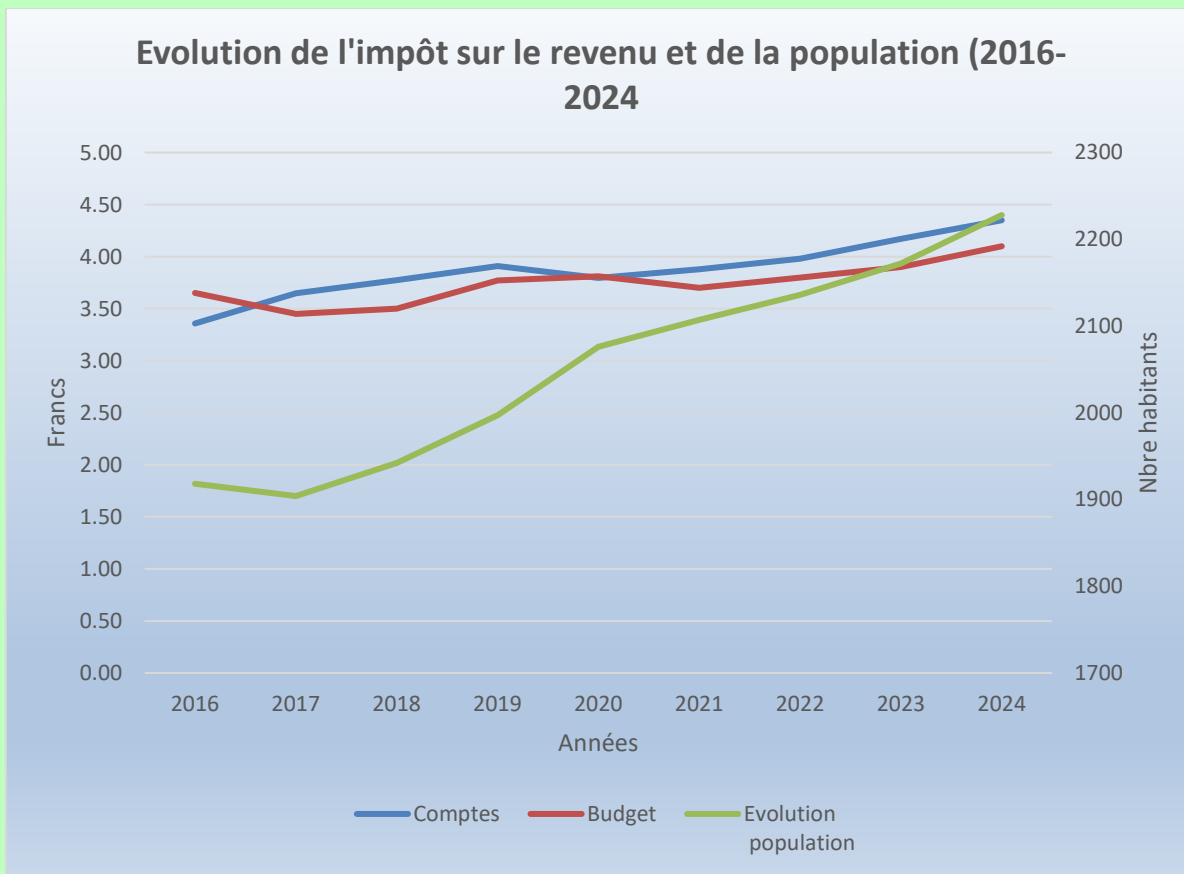
40 Impôts = Augmentation des revenus +Fr. 323'347.88 :

+5.71% de recettes fiscales supplémentaires par rapport au budget, grâce aux recettes supplémentaires de l'impôt sur le revenu et la fortune. Les impôts dits conjoncturels (droits de mutations, successions donations) sont pour la première fois depuis plusieurs années moins élevés qu'espérés. Ces derniers font l'objet de fluctuations importantes d'une année à l'autre.

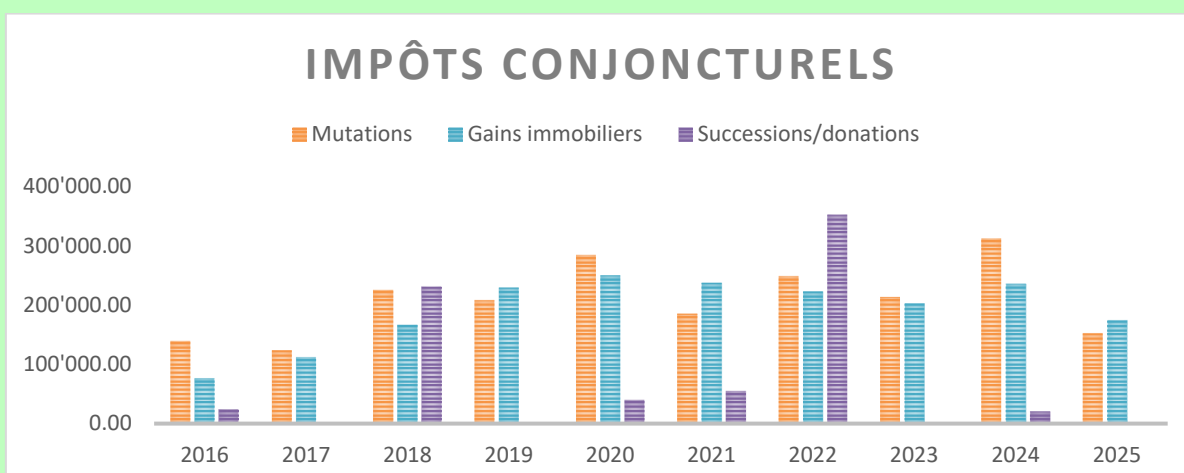
Selon le tableau ci-dessous, évolution à la hausse de l'impôt sur le revenu et la fortune par rapport au budget. Par rapport aux comptes 2024, l'impôt sur le revenu évolue peu, contrairement à l'impôt sur la fortune qui fait un bon important après avoir stagné et même régressé en 2024 par rapport à 2023.

Comparatif comptes 2025 / budget 2025				
Type d'impôt	Ecart en Fr.	Ecart en %	Cptes 2025	Budget 2025
Revenu	238'000	5.71%	4'408'000	4'170'000
Fortune	69'881	12.48%	629'881	560'000
Comparatif comptes 2025 / comptes 2024				
Type d'impôt	Ecart en Fr.	Ecart en %	Cptes 2025	Cptes 2024
Revenu	57'436	1.32%	4'408'000	4'350'564
Fortune	104'126	19.80%	629'881	525'755

Ci-dessous, évolution sur 10 ans de l'impôt sur le revenu par rapport aux prévisions budgétaires. Il s'agit de la ressource financière la plus importante de la commune. Son évaluation n'est pas aisée. Les taxations d'impôts sur des périodes antérieures s'étalent parfois sur plusieurs années et peuvent générer des écarts au niveau de la perception d'une année à l'autre. Depuis 2021, les prévisions suivent une courbe similaire à celle des recettes effectives en constante croissance. L'augmentation de la population, représentée également sur ce graphique suit la même dynamique.



Le tableau suivant met en évidence l'instabilité des impôts dits conjoncturels. On observe ces 10 dernières années de grandes variations. L'impôt sur les successions/donations est le plus imprévisible, passant d'une année à l'autre par des extrêmes. Les impôts sur les droits de mutation et gains immobiliers subissent des fluctuations moins importantes. En 2025, on note un ralentissement important des droits de mutation et les prévisions budgétaires n'ont pas été atteintes.



41 Patente, concessions = Augmentation des revenus +Fr. 138.75

42 Revenus du patrimoine = Augmentation des revenus +Fr. 16'938.05

Ces rubriques n'apportent pas de commentaire particulier, elles font l'objet d'explications détaillées par compte dans la partie bleue "Comptes par ordre administratif commentés".

43 Taxes, émoluments, produits = Augmentation des revenus +Fr. 121'719.50

Les taxes uniques de raccordement épuration ainsi que des remboursements de tiers imprévus, principalement liés au règlement d'un litige, expliquent ces revenus supplémentaires.

44 Parts aux recettes cantonales = Augmentation des revenus +Fr. 3'586.00

Cette rubrique n'apporte pas de commentaire particulier.

45 Participation, rbsmt collectivités publ. = Augmentation des revenus +Fr. 75'269.76

Augmentation résultant de remboursements relatifs à l'exercice précédent, soit principalement les décomptes finaux péréquatifs et ASIJ.

48 Prélèvements fonds réserves = Augmentation des revenus +Fr. 630'089.09

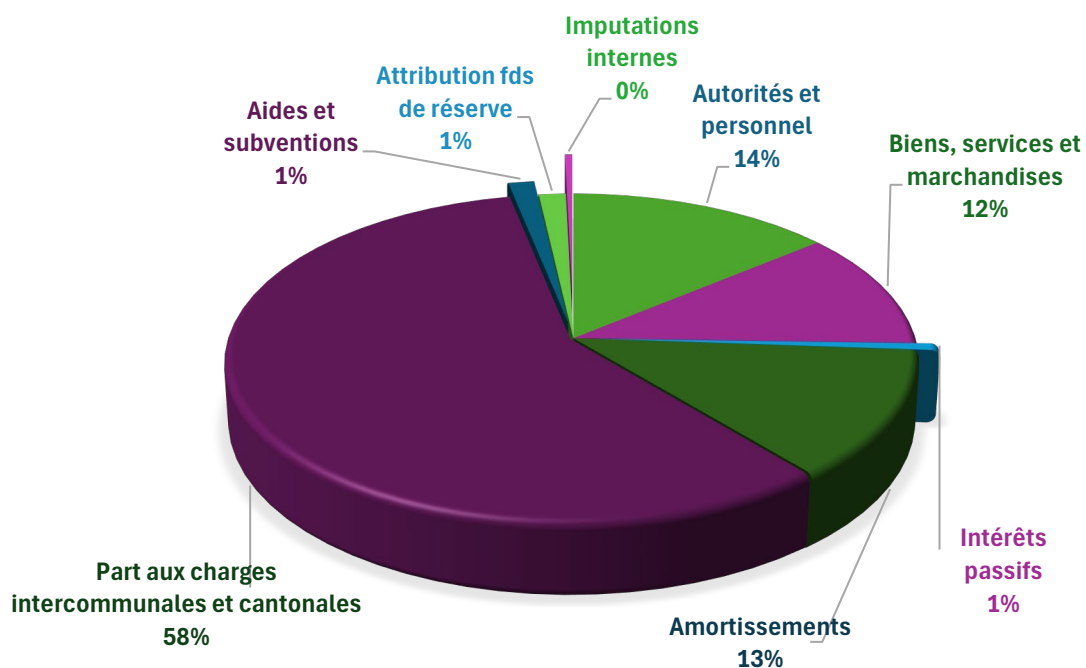
Les prélèvements aux fonds de réserve requis par des préavis d'investissements ne sont pas budgétés et expliquent cette augmentation.

46 Autres participations, subventions = Diminution des revenus -Fr. 5'853.57

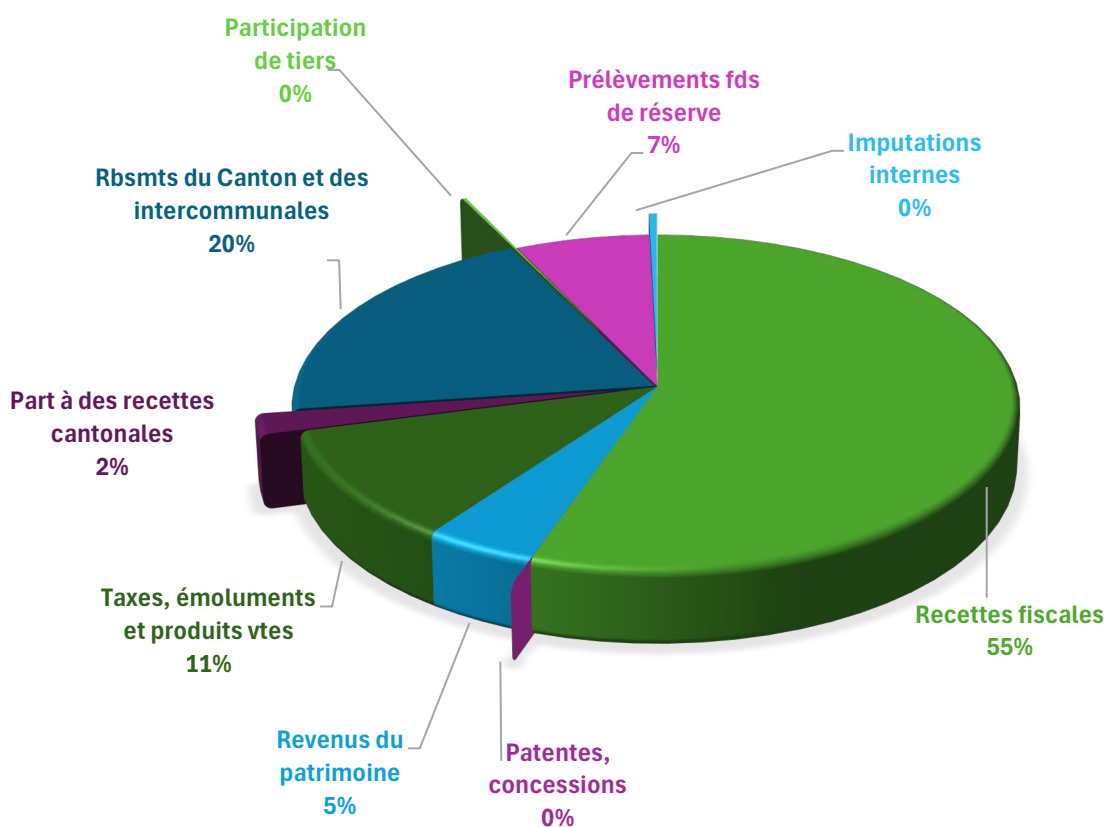
49 Imputations internes = Diminution des revenus -Fr. 5'191.00.-

Ces rubriques n'apportent pas de commentaire particulier.

CHARGES PAR NATURE



REVENUS PAR NATURE



Commune de Servion - Comptes par nature 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	FONCTIONNEMENT	10 781 465,25	10 835 644,46	9 674 300,00	9 675 600,00	9 790 075,19	9 915 544,22
			54 179,21		1 300,00		125 469,03
3	CHARGES	10 781 465,25		9 674 300,00		9 790 075,19	
			10 781 465,25		9 674 300,00		9 790 075,19
30	AUTORITES ET PERSONNEL	1 509 239,55		1 550 500,00		1 402 880,11	
3001.00	Indemnités et jetons de présence	26 003,80		33 000,00		31 705,95	
1010.3001.00	Conseil communal	20 823,80		31 000,00		31 705,95	
4000.3001.00	Energies, développement durable et environnement (dès 01.01.2025)	5 180,00		2 000,00			
3001.01	Vacations	84 700,00		80 000,00		87 602,00	
1020.3001.01	Municipalité	84 700,00		80 000,00		87 602,00	
3001.02	Indemnités fixes	84 200,00		84 000,00		72 140,00	
1020.3001.02	Municipalité	84 200,00		84 000,00		72 140,00	
3011.00	Traitements du personnel	973 242,40		990 000,00		827 664,30	
1100.3011.00	Administration	279 342,40		297 000,00		221 464,30	
1900.3011.00	Service informatique	5 300,00		3 000,00			
2100.3011.00	Impôts	16 600,00		14 500,00		12 500,00	
3200.3011.00	Service des forêts	3 500,00		7 500,00		8 200,00	
3510.3011.00	Le Vieux Collège	11 900,00		11 000,00		10 400,00	
3511.3011.00	La Poste - Abri PC (Centre 6)	4 600,00		3 500,00		2 000,00	
3512.3011.00	La Boulangerie (Centre 4)	23 100,00		18 000,00		22 800,00	
3513.3011.00	La Retraite	300,00		3 000,00			
3514.3011.00	La Ferme	200,00		1 000,00			
3515.3011.00	La Chapelle	800,00		5 000,00		200,00	
3516.3011.00	La Voirie (et autres bâtiments jusqu'au 31.12.2023)	24 000,00		10 000,00		6 100,00	
3550.3011.00	Le Collège	5 400,00		6 000,00		4 500,00	
3551.3011.00	Salle communale	18 700,00		10 000,00		11 800,00	
3552.3011.00	Cullayes - Déchetterie - Local voirie	11 100,00		3 000,00		2 000,00	
3553.3011.00	Local du feu - Abri PC	900,00		5 000,00		2 000,00	
3590.3011.00	Autres bâtiments (dès 01.01.2024)	9 300,00		10 000,00		4 500,00	
4100.3011.00	Service technique	46 000,00		70 000,00		36 800,00	
4300.3011.00	Routes	127 100,00		149 000,00		123 700,00	
4400.3011.00	Parcs-Promenades-Cimetières	103 900,00		99 000,00		86 100,00	
4500.3011.00	Ordures ménagères - Déchets	86 900,00		74 000,00		87 400,00	
4600.3011.00	Réseau d'égoûts et d'épuration	31 200,00		27 000,00		26 600,00	
4610.3011.00	Step Servion-Essertes	81 400,00		76 500,00		69 900,00	
6100.3011.00	Police	3 000,00		4 000,00		3 200,00	
6200.3011.00	Contrôle des habitants	75 200,00		80 000,00		81 700,00	
8100.3011.00	Service des eaux	3 500,00		3 000,00		3 800,00	
3030.00	Assurances sociales	104 161,15		108 000,00		91 050,95	
1020.3030.00	Municipalité	15 400,00		15 000,00		14 700,00	
1100.3030.00	Administration	25 561,15		27 000,00		20 250,95	
1900.3030.00	Service informatique	500,00		500,00			
2100.3030.00	Impôts	1 500,00		1 500,00		1 200,00	
3200.3030.00	Service des forêts	300,00		500,00		800,00	
3510.3030.00	Le Vieux Collège	1 100,00		1 000,00		1 000,00	

Commune de Servion - Comptes par nature 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3511.3030.00	La Poste - Abri PC (Centre 6)	400,00		500,00		200,00	
3512.3030.00	La Boulangerie (Centre 4)	2 100,00		1 500,00		2 100,00	
3513.3030.00	La Retraite			500,00			
3515.3030.00	La Chapelle	100,00		500,00			
3516.3030.00	La Voirie (et autres bâtiments jusqu'au 31.12.2023)	2 200,00		1 000,00		600,00	
3550.3030.00	Le Collège	500,00		500,00		400,00	
3551.3030.00	Salle communale	1 700,00		1 000,00		1 100,00	
3552.3030.00	Cullayes - Déchetterie - Local voirie	1 000,00		500,00		200,00	
3553.3030.00	Local du feu - Abri PC	100,00		500,00		200,00	
3590.3030.00	Autres bâtiments (dès 01.01.2024)	800,00		1 000,00		400,00	
4100.3030.00	Service technique	4 200,00		6 500,00		3 400,00	
4300.3030.00	Routes	11 600,00		14 000,00		11 400,00	
4400.3030.00	Parcs-Promenades-Cimetières	9 500,00		9 500,00		7 900,00	
4500.3030.00	Ordures ménagères - Déchets	7 900,00		7 000,00		8 100,00	
4600.3030.00	Réseau d'égoûts et d'épuration	2 800,00		2 500,00		2 500,00	
4610.3030.00	Step Servion-Essertes	7 400,00		7 000,00		6 400,00	
6100.3030.00	Police	300,00		500,00		300,00	
6200.3030.00	Contrôle des habitants	6 900,00		7 500,00		7 500,00	
8100.3030.00	Service des eaux	300,00		500,00		400,00	
3040.00	Caisse de pensions	164 574,80		181 500,00		141 721,45	
1020.3040.00	Municipalité	24 500,00		25 500,00		22 900,00	
1100.3040.00	Administration	40 574,80		47 000,00		31 921,45	
1900.3040.00	Service informatique			500,00			
2100.3040.00	Impôts	2 400,00		2 500,00		1 800,00	
3200.3040.00	Service des forêts	500,00		1 000,00		1 200,00	
3510.3040.00	Le Vieux Collège	1 700,00		1 500,00		1 500,00	
3511.3040.00	La Poste - Abri PC (Centre 6)	700,00		500,00		300,00	
3512.3040.00	La Boulangerie (Centre 4)	3 300,00		3 000,00		3 300,00	
3513.3040.00	La Retraite			500,00			
3515.3040.00	La Chapelle	100,00		1 000,00			
3516.3040.00	La Voirie (et autres bâtiments jusqu'au 31.12.2023)	3 500,00		1 500,00		900,00	
3550.3040.00	Le Collège	800,00		1 000,00		600,00	
3551.3040.00	Salle communale	2 700,00		1 500,00		1 700,00	
3552.3040.00	Cullayes - Déchetterie - Local voirie	1 600,00		500,00		300,00	
3553.3040.00	Local du feu - Abri PC	100,00		1 000,00		300,00	
3590.3040.00	Autres bâtiments (dès 01.01.2024)	1 300,00		1 500,00		600,00	
4100.3040.00	Service technique	6 700,00		11 000,00		5 300,00	
4300.3040.00	Routes	18 400,00		24 000,00		17 800,00	
4400.3040.00	Parcs-Promenades-Cimetières	15 000,00		15 500,00		12 300,00	
4500.3040.00	Ordures ménagères - Déchets	12 600,00		11 500,00		12 500,00	
4600.3040.00	Réseau d'égoûts et d'épuration	4 500,00		4 000,00		3 800,00	
4610.3040.00	Step Servion-Essertes	11 800,00		12 000,00		10 000,00	
6100.3040.00	Police	400,00		500,00		500,00	
6200.3040.00	Contrôle des habitants	10 900,00		12 500,00		11 700,00	
8100.3040.00	Service des eaux	500,00		500,00		500,00	
3050.00	Assurances accidents et maladie	20 472,25		15 000,00		17 662,85	
1020.3050.00	Municipalité	3 100,00		2 500,00		2 900,00	
1100.3050.00	Administration	5 072,25		4 000,00		4 462,85	
2100.3050.00	Impôts	300,00				200,00	
3200.3050.00	Service des forêts					200,00	

Commune de Servion - Comptes par nature 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3510.3050.00	Le Vieux Collège	200,00				200,00	
3512.3050.00	La Boulangerie (Centre 4)	400,00				400,00	
3516.3050.00	La Voirie (et autres bâtiments jusqu'au 31.12.2023)	400,00				200,00	
3550.3050.00	Le Collège	100,00					
3551.3050.00	Salle communale	400,00				200,00	
3552.3050.00	Cullayes - Déchetterie - Local voirie	200,00					
3590.3050.00	Autres bâtiments (dès 01.01.2024)	200,00					
4100.3050.00	Service technique	800,00		1 000,00		600,00	
4300.3050.00	Routes	2 300,00		2 500,00		2 200,00	
4400.3050.00	Parcs-Promenades-Cimetières	1 900,00		1 500,00		1 500,00	
4500.3050.00	Ordures ménagères - Déchets	1 600,00		1 000,00		1 500,00	
4600.3050.00	Réseau d'égoûts et d'épuration	600,00		500,00		400,00	
4610.3050.00	Step Servion-Essertes	1 500,00		1 000,00		1 200,00	
6200.3050.00	Contrôle des habitants	1 400,00		1 000,00		1 500,00	
3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	22 097,65		27 000,00		23 200,95	
1010.3060.00	Conseil communal	540,10		1 000,00		174,15	
1020.3060.00	Municipalité	3 000,00		5 000,00		3 951,80	
1100.3060.00	Administration	431,00		1 000,00		211,20	
4100.3060.00	Service technique	424,00		1 500,00		47,20	
4300.3060.00	Routes	17 577,50		17 000,00		18 389,60	
4500.3060.00	Ordures ménagères - Déchets			500,00			
6100.3060.00	Police	125,05		1 000,00		427,00	
3080.00	Personnel intérimaire	25 273,80				98 107,30	
4100.3080.00	Service technique	25 273,80				98 107,30	
3090.00	Autres charges	4 513,70		32 000,00		12 024,36	
1020.3090.00	Municipalité	2 038,20		10 000,00		2 967,95	
1100.3090.00	Administration	1 530,00		10 000,00		1 520,65	
4100.3090.00	Service technique			5 000,00		1 828,25	
4300.3090.00	Routes	785,50		6 000,00		5 265,25	
4500.3090.00	Ordures ménagères - Déchets			500,00			
4610.3090.00	Step Servion-Essertes	160,00		500,00		442,26	
	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1 235 632,62		1 298 000,00		1 339 011,03	
3100.00	Imprimés et fournitures de bureau	16 330,69		27 000,00		21 747,07	
1010.3100.00	Conseil communal	323,70		2 000,00		430,95	
1100.3100.00	Administration	7 053,60		9 000,00		11 206,45	
4100.3100.00	Service technique	8 117,00		15 000,00		9 348,56	
4500.3100.00	Ordures ménagères - Déchets	836,39		1 000,00		761,11	
3111.00	Achats mobilier et matériel	14 629,68		14 000,00		4 484,40	
1100.3111.00	Administration	14 629,68		13 000,00		4 322,60	
4100.3111.00	Service technique			1 000,00		161,80	
3111.01	Achats matériel informatique (hardware/software)	25 032,00		25 000,00		23 428,35	
1900.3111.01	Service informatique	25 032,00		25 000,00		23 428,35	
3114.00	Achats matériel et machines	2 784,44		4 000,00		2 528,95	
4500.3114.00	Ordures ménagères - Déchets	381,59		1 000,00		1 827,01	
4610.3114.00	Step Servion-Essertes	2 402,85		3 000,00		701,94	
3114.01	Achats matériel, machines et véhicules	30 340,78		30 000,00		32 230,20	
4300.3114.01	Routes	30 340,78		30 000,00		32 230,20	
3114.02	Achats défibrillateurs et matériel sanitaire			3 000,00			
7300.3114.02	Santé publique			3 000,00			

Commune de Servion - Comptes par nature 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3120.00	Achats eau, énergie, combustible	123 865,48		136 500,00		118 800,27	
3510.3120.00	Le Vieux Collège	11 866,35		11 000,00		8 834,65	
3511.3120.00	La Poste - Abri PC (Centre 6)	14 311,70		17 000,00		10 812,80	
3512.3120.00	La Boulangerie (Centre 4)	18 723,65		20 000,00		16 116,95	
3513.3120.00	La Retraite	7 909,12		7 500,00		10 436,45	
3514.3120.00	La Ferme	3 550,52		1 500,00		1 202,05	
3515.3120.00	La Chapelle	7 562,90		7 500,00		5 797,90	
3516.3120.00	La Voirie (et autres bâtiments jusqu'au 31.12.2023)	3 687,14		2 500,00		2 871,16	
3550.3120.00	Le Collège	7 105,34		10 000,00		6 384,35	
3551.3120.00	Salle communale	3 274,55		9 000,00		7 882,40	
3552.3120.00	Cullayes - Déchetterie - Local voirie	533,85		1 000,00		492,80	
3553.3120.00	Local du feu - Abri PC	6 217,02		7 500,00		5 597,05	
3590.3120.00	Autres bâtiments (dès 01.01.2024)	439,70		500,00		528,70	
4500.3120.00	Ordures ménagères - Déchets	1 332,47		1 500,00		1 485,50	
4600.3120.00	Réseau d'égoûts et d'épuration	7 741,81		10 000,00		10 168,84	
4610.3120.00	Step Servion-Essertes	29 609,36		30 000,00		30 188,67	
3123.00	Achats électricité	8 439,40		22 000,00		14 557,40	
4400.3123.00	Parcs-Promenades-Cimetières	128,65		500,00		126,30	
8200.3123.00	Service électrique	8 310,75		21 500,00		11 788,10	
8500.3123.00	Service du Télé-réseau - Servion (jusqu'au 31.12.2024)					2 643,00	
3124.00	Achats carburant	11 233,15		11 000,00		10 389,20	
4300.3124.00	Routes	11 233,15		11 000,00		10 389,20	
3130.00	Achats fournitures et marchandises	38 635,65		47 500,00		37 162,80	
3510.3130.00	Le Vieux Collège	911,70		3 000,00		1 163,30	
3511.3130.00	La Poste - Abri PC (Centre 6)	270,90		1 000,00		109,05	
3512.3130.00	La Boulangerie (Centre 4)	2 124,64		2 000,00		2 788,60	
3514.3130.00	La Ferme	95,55		1 000,00		79,90	
3516.3130.00	La Voirie (et autres bâtiments jusqu'au 31.12.2023)	1 429,10		1 000,00		181,40	
3550.3130.00	Le Collège	758,75		1 000,00		109,05	
3551.3130.00	Salle communale	767,55		1 000,00		1 074,75	
3552.3130.00	Cullayes - Déchetterie - Local voirie	136,00		500,00			
4300.3130.00	Routes	11 713,32		15 000,00		16 555,69	
4400.3130.00	Parcs-Promenades-Cimetières	6 273,42		7 000,00			
4610.3130.00	Step Servion-Essertes	14 154,72		15 000,00		15 101,06	
3130.45	Achats de sacs taxés	2 601,00		4 000,00		2 335,50	
4500.3130.45	Ordures ménagères - Déchets	2 601,00		4 000,00		2 335,50	
3140.00	Entretien des terrains			5 000,00			
3100.3140.00	Terrains			5 000,00			
3140.85	Entretien télé-réseau					30 409,02	
8500.3140.85	Service du Télé-réseau - Servion (jusqu'au 31.12.2024)					30 409,02	
3141.00	Entretien des bâtiments	89 109,52		97 500,00		95 769,92	
3510.3141.00	Le Vieux Collège	10 294,25		5 000,00		5 960,65	
3511.3141.00	La Poste - Abri PC (Centre 6)	15 067,35		10 000,00		12 846,60	
3512.3141.00	La Boulangerie (Centre 4)	17 464,14		15 000,00		20 589,05	
3513.3141.00	La Retraite	4 144,60		5 000,00		1 922,80	
3514.3141.00	La Ferme	8 765,85		10 000,00		10 000,00	
3515.3141.00	La Chapelle	126,65		5 000,00		806,65	
3516.3141.00	La Voirie (et autres bâtiments jusqu'au 31.12.2023)	6 148,00		7 000,00		113,50	
3550.3141.00	Le Collège	4 774,40		5 000,00		1 336,00	
3551.3141.00	Salle communale	10 180,95		10 000,00		11 573,50	

Commune de Servion - Comptes par nature 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3552.3141.00	Cullayes - Déchetterie - Local voirie	1 314,65		5 000,00		3 150,50	
3553.3141.00	Local du feu - Abri PC	6 603,50		7 500,00		22 090,20	
3590.3141.00	Autres bâtiments (dès 01.01.2024)	29,70		5 000,00		456,30	
4500.3141.00	Ordures ménagères - Déchets	3 713,06		5 000,00		3 483,14	
4610.3141.00	Step Servion-Essertes	482,42		3 000,00		1 441,03	
3142.00	Entretien du réseau routier	74 104,07		80 000,00		111 708,22	
4300.3142.00	Routes	74 104,07		80 000,00		111 708,22	
3142.01	Entretien des abris bus	4 239,25		5 000,00			
1800.3142.01	Transports publics	4 239,25		5 000,00			
3143.00	Entretien éclairage public	12 184,09		5 000,00		41 807,02	
8200.3143.00	Service électrique	12 184,09		5 000,00		41 807,02	
3144.00	Entretien des canalisations	41 526,50		40 000,00		38 230,59	
4600.3144.00	Réseau d'égoûts et d'épuration	41 526,50		40 000,00		38 230,59	
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	5 953,20		20 000,00		13 427,66	
4400.3145.00	Parcs-Promenades-Cimetières	5 953,20		20 000,00		13 427,66	
3145.01	Entretien des cimetières	975,95		2 000,00		5 383,25	
4400.3145.01	Parcs-Promenades-Cimetières	975,95		2 000,00		5 383,25	
3145.02	Entretien environnement et biodiversité	2 152,45		10 000,00		12 172,05	
4000.3145.02	Energies, développement durable et environnement (dès 01.01.2025)	2 152,45		10 000,00			
4400.3145.02	Parcs-Promenades-Cimetières					12 172,05	
3146.00	Entretien des forêts	38 907,50		10 000,00		12 500,00	
3200.3146.00	Service des forêts	38 907,50		10 000,00		12 500,00	
3147.00	Entretien des cours d'eau, étangs et berges	39 466,70		10 000,00		10 732,15	
4700.3147.00	Cours d'eau et rives	39 466,70		10 000,00		10 732,15	
3151.00	Entretien du mobilier et matériel	280,75		500,00		952,70	
1100.3151.00	Administration	280,75		500,00		952,70	
3151.01	Entretien et maintenance matériel et logiciels	64 926,95		60 000,00		55 210,80	
1900.3151.01	Service informatique	64 926,95		60 000,00		55 210,80	
3155.00	Entretien du matériel, machines et véhicules	30 959,78		28 000,00		49 506,67	
4300.3155.00	Routes	28 806,22		25 000,00		47 739,64	
4500.3155.00	Ordures ménagères - Déchets	2 153,56		3 000,00		1 767,03	
3156.00	Entretien installations techniques Step	19 284,60		17 000,00		32 603,85	
4610.3156.00	Step Servion-Essertes	19 284,60		17 000,00		32 603,85	
3156.01	Entretien des bornes hydrantes	4 343,65		4 000,00		8 936,65	
6500.3156.01	Défense contre l'incendie	4 343,65		4 000,00		8 936,65	
3156.02	Entretien des défibrillateurs et matériel sanitaire	824,59		2 000,00		1 275,60	
7300.3156.02	Santé publique	824,59		2 000,00		1 275,60	
3163.00	Locations d'objets mobiliers	5 915,15		6 500,00		5 915,15	
1100.3163.00	Administration	5 915,15		6 500,00		5 915,15	
3170.00	Réceptions et manifestations	44 946,95		45 000,00		37 299,85	
1010.3170.00	Conseil communal	5 102,05		5 000,00		3 972,15	
1100.3170.00	Administration	39 844,90		40 000,00		33 327,70	
3170.01	Fête nationale	11 991,02		15 000,00		9 227,25	
1100.3170.01	Administration	11 991,02		15 000,00		9 227,25	
3170.02	Autres fêtes villageoises (yc Fête automnale)	6 306,70		15 000,00		3 492,30	
1100.3170.02	Administration	6 306,70		15 000,00		3 492,30	
3181.00	Frais de ports	4 561,93		5 500,00		6 163,22	
1100.3181.00	Administration	4 561,93		5 500,00		6 163,22	
3182.00	Frais de téléphone et internet	8 697,70		8 500,00		8 688,90	
1100.3182.00	Administration	7 057,30		7 000,00		7 048,50	

Commune de Servion - Comptes par nature 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4100.3182.00	Service technique	1 640,40		1 500,00		1 640,40	
3183.00	Frais bancaires	1 720,54		1 500,00		1 708,58	
2200.3183.00	Service financier	1 720,54		1 500,00		1 708,58	
3184.00	Frais de contentieux et poursuites	1 875,45		2 000,00		2 891,35	
1100.3184.00	Administration	1 875,45		2 000,00		2 891,35	
3185.00	Honoraires et prestations de services	119 248,49		132 000,00		172 387,64	
1100.3185.00	Administration	9 163,92		16 000,00		19 068,05	
1900.3185.00	Service informatique	8 692,35		10 000,00		24 412,35	
3100.3185.00	Terrains	1 220,00		5 000,00		380,00	
4000.3185.00	Energies, développement durable et environnement (dès 01.01.2025)			2 000,00			
4100.3185.00	Service technique	25 484,76		20 000,00		33 632,75	
4200.3185.00	Aménagement du territoire	18 083,85		20 000,00		58 925,30	
4400.3185.00	Parcs-Promenades-Cimetières	1 564,36		2 000,00		1 171,15	
4500.3185.00	Ordures ménagères - Déchets	7 350,00		9 000,00			
4600.3185.00	Réseau d'égoûts et d'épuration	25 291,05		25 000,00		15 890,21	
4610.3185.00	Step Servion-ESSERTES	22 106,35		20 000,00		14 525,98	
8100.3185.00	Service des eaux	291,85		3 000,00		4 381,85	
3185.01	Service hivernal et prestations de services divers	32 071,65		60 000,00		40 547,90	
4300.3185.01	Routes	32 071,65		60 000,00		40 547,90	
3185.02	Prestations de services du SDIS Oron-Jorat	1 299,00		2 000,00		3 276,00	
6500.3185.02	Défense contre l'incendie	1 299,00		2 000,00		3 276,00	
3185.03	Honoraires pour développement projets futurs	41 761,60		25 000,00		11 020,60	
1100.3185.03	Administration					11 020,60	
4000.3185.03	Energies, développement durable et environnement (dès 01.01.2025)	41 761,60		25 000,00			
3185.04	Frais d'inhumations et certificats de décès	1 727,10		3 000,00		2 426,85	
6400.3185.04	Service des inhumations	1 727,10		3 000,00		2 426,85	
3186.00	Prestations diverses et primes d'assurances	50 885,70		50 500,00		42 451,55	
1100.3186.00	Administration	18 516,15		16 000,00		15 839,80	
3510.3186.00	Le Vieux Collège	1 777,65		2 000,00		1 570,20	
3511.3186.00	La Poste - Abri PC (Centre 6)	2 721,85		3 000,00		2 383,60	
3512.3186.00	La Boulangerie (Centre 4)	4 761,60		5 000,00		4 262,85	
3513.3186.00	La Retraite	2 022,40		2 000,00		1 699,85	
3514.3186.00	La Ferme	1 770,10		2 000,00		1 594,35	
3515.3186.00	La Chapelle	912,90		1 000,00		799,90	
3516.3186.00	La Voirie (et autres bâtiments jusqu'au 31.12.2023)	1 291,55		2 500,00		1 179,95	
3550.3186.00	Le Collège	1 528,50		2 000,00		1 357,65	
3551.3186.00	Salle communale	2 886,40		3 000,00		2 702,90	
3552.3186.00	Cullayes - Déchetterie - Local voirie	588,85		1 000,00		530,20	
3553.3186.00	Local du feu - Abri PC	1 674,85		1 500,00		1 493,55	
3590.3186.00	Autres bâtiments (dès 01.01.2024)	1 291,85		1 500,00		1 105,80	
4300.3186.00	Routes	9 141,05		8 000,00		5 930,95	
3186.01	Frais perception impôts	41 549,37		40 000,00		41 820,64	
2100.3186.01	Impôts	41 549,37		40 000,00		41 820,64	
3187.00	Emolument du SPOP	8 549,05		12 000,00		8 488,75	
6200.3187.00	Contrôle des habitants	8 549,05		12 000,00		8 488,75	
3188.01	Transport ordures ménagères	38 632,81		40 000,00		37 555,68	
4500.3188.01	Ordures ménagères - Déchets	38 632,81		40 000,00		37 555,68	
3188.02	Transport encombrants, bois et plastiques	6 810,01		8 000,00		7 500,00	
4500.3188.02	Ordures ménagères - Déchets	6 810,01		8 000,00		7 500,00	
3188.03	Transport compostables	7 360,90		7 000,00		7 783,18	

Commune de Servion - Comptes par nature 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4500.3188.03	Ordures ménagères - Déchets	7 360,90		7 000,00		7 783,18	
3188.04	Transport papier-carton	3 944,84		5 000,00		4 584,47	
4500.3188.04	Ordures ménagères - Déchets	3 944,84		5 000,00		4 584,47	
3188.05	Transport verre	7 770,78		9 000,00		7 928,23	
4500.3188.05	Ordures ménagères - Déchets	7 770,78		9 000,00		7 928,23	
3188.06	Transport métaux divers	4 080,00		5 000,00		3 830,00	
4500.3188.06	Ordures ménagères - Déchets	4 080,00		5 000,00		3 830,00	
3188.07	Transport déchets spéciaux	753,51		1 500,00		786,10	
4500.3188.07	Ordures ménagères - Déchets	753,51		1 500,00		786,10	
3188.08	Transport matériaux de construction inertes	910,00		2 000,00		1 300,00	
4500.3188.08	Ordures ménagères - Déchets	910,00		2 000,00		1 300,00	
3188.46	Elimination des boues d'épuration	22 235,17		25 000,00		27 935,08	
4610.3188.46	Step Servion-Essertes	22 235,17		25 000,00		27 935,08	
3191.00	Corrections et Redip TVA	2 195,03				3 129,87	
4500.3191.00	Ordures ménagères - Déchets	1 834,29				2 058,78	
4600.3191.00	Réseau d'égoûts et d'épuration	360,74				1 071,09	
3191.01	Taxe fédérale réduction des micro-polluants	23 445,00		23 000,00		23 085,00	
4610.3191.01	Step Servion-Essertes	23 445,00		23 000,00		23 085,00	
3192.00	Taxes sur véhicules	5 664,20		4 000,00		3 557,00	
4300.3192.00	Routes	5 664,20		4 000,00		3 557,00	
3193.00	Cotisations	25 591,15		25 000,00		23 939,60	
1100.3193.00	Administration	25 591,15		25 000,00		23 939,60	
	INTERETS PASSIFS	70 961,06		120 000,00		70 953,47	
3210.00	Intérêts des dettes à court terme			500,00			
2200.3210.00	Service financier			500,00			
3223.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	67 141,88		119 000,00		68 932,92	
1900.3223.00	Service informatique	5 190,10		8 500,00			
4300.3223.00	Routes	20 884,00		41 500,00		24 680,76	
4400.3223.00	Parcs-Promenades-Cimetières			2 000,00			
4500.3223.00	Ordures ménagères - Déchets	1 318,10		2 000,00		1 385,59	
4600.3223.00	Réseau d'égoûts et d'épuration	36 783,88		60 000,00		39 749,00	
4610.3223.00	Step Servion-Essertes	2 965,80		5 000,00		3 117,57	
3290.00	Intérêts rémunérateurs	3 819,18		500,00		2 020,55	
2100.3290.00	Impôts	3 819,18		500,00		2 020,55	
	AMORTISSEMENTS	1 383 775,77		214 600,00		896 386,27	
3301.00	Défalcations impôts ACI	132 670,88		35 000,00		73 677,91	
2100.3301.00	Impôts	132 670,88		35 000,00		73 677,91	
3301.01	Escomptes accordés - Dégrèvements d'impôts					27 229,27	
2100.3301.01	Impôts					27 229,27	
3303.00	Amortissements terrains et bâtiments du patrimoine financier	125 000,00					
3511.3303.00	La Poste - Abri PC (Centre 6)	43 500,00					
3512.3303.00	La Boulangerie (Centre 4)	62 500,00					
3513.3303.00	La Retraite	19 000,00					
3311.00	Amort. oblig. génie civil et assainissement	144 200,00		160 300,00			
4300.3311.00	Routes	44 500,00		57 000,00			
4400.3311.00	Parcs-Promenades-Cimetières			3 000,00			
4500.3311.00	Ordures ménagères - Déchets	3 200,00		3 200,00			
4600.3311.00	Réseau d'égoûts et d'épuration	89 300,00		89 900,00			

Commune de Servion - Comptes par nature 2025

	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4610.3311.00			7 200,00			
3311.01					6 700,00	
4600.3311.01					6 700,00	
3311.02					2 900,00	
4600.3311.02					2 900,00	
3311.03					2 600,00	
4600.3311.03					2 600,00	
3311.05					4 500,00	
4610.3311.05					4 500,00	
3311.06					2 700,00	
4610.3311.06					2 700,00	
3311.07					3 800,00	
4600.3311.07					3 800,00	
3311.08					53 400,00	
4600.3311.08					53 400,00	
3311.09					3 400,00	
4600.3311.09					3 400,00	
3311.10					3 200,00	
4500.3311.10					3 200,00	
3311.12					13 500,00	
4600.3311.12					13 500,00	
3311.15					4 000,00	
4600.3311.15					4 000,00	
3311.18					7 700,00	
4300.3311.18					7 700,00	
3311.19					44 500,00	
4300.3311.19					44 500,00	
3311.20					1 500,00	
4600.3311.20					1 500,00	
3311.21					4 800,00	
4300.3311.21					4 800,00	
3313.00			18 800,00		19 300,00	
1900.3313.00			12 600,00		13 000,00	
4300.3313.00			6 200,00		6 300,00	
3321.00			963 104,89		636 279,09	
1900.3321.00			112 715,80			
2200.3321.00					300,00	
4300.3321.00			625 700,00		634 491,15	
4600.3321.00					1 487,94	
8200.3321.00			224 689,09			
			6 238 649,95		6 168 500,00	
3511.00					5 773 404,99	
6100.3511.00					224 069,00	
3511.01					12 000,00	
6100.3511.01					12 000,00	

Commune de Servion - Comptes par nature 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3511.03	Facture policière NPIV - Acomptes	350 405,00		350 500,00			
6100.3511.03	Police	350 405,00		350 500,00			
3511.04	Facture policière NPIV - Ajustement	15 000,00		5 000,00			
6100.3511.04	Police	15 000,00		5 000,00			
3513.00	Participation aux écoles de musique (LEM)	21 166,00		21 000,00		20 634,00	
1500.3513.00	Affaires culturelles et de loisirs	21 166,00		21 000,00		20 634,00	
3515.00	Cohésion sociale - participation (jusqu'au 31.12.2024)					914 504,60	
7200.3515.00	Prévoyance sociale					914 504,60	
3515.01	Cohésion sociale - conjoncturels (jusqu'au 31.12.2024)					422 236,00	
7200.3515.01	Prévoyance sociale					422 236,00	
3515.04	Cohésion sociale NPIV - Acomptes	2 107 901,00		2 108 000,00			
7200.3515.04	Prévoyance sociale	2 107 901,00		2 108 000,00			
3515.05	Cohésion sociale NPIV - Ajustement	125 000,00		30 000,00			
7200.3515.05	Prévoyance sociale	125 000,00		30 000,00			
3517.00	Participation déficit transports publics	169 469,10		172 500,00		145 572,05	
1800.3517.00	Transports publics	169 469,10		172 500,00		145 572,05	
3520.00	Péréquation - participation (jusqu'au 31.12.2024)					1 434 393,00	
2200.3520.00	Service financier					1 434 393,00	
3520.01	Péréquation - correction (jusqu'au 31.12.2024)					223 000,00	
2200.3520.01	Service financier					223 000,00	
3520.03	Péréquation charges des villes NPIV - Acomptes	969 976,00		970 000,00			
2200.3520.03	Service financier	969 976,00		970 000,00			
3520.04	Péréquation charges des villes NPIV - Ajustement			10 000,00			
2200.3520.04	Service financier			10 000,00			
3521.00	Participation au SDIS Oron-Jorat	75 717,40		76 000,00		73 802,95	
6500.3521.00	Défense contre l'incendie	75 717,40		76 000,00		73 802,95	
3521.01	Participation à l'ORPCi	51 886,00		51 000,00		50 516,05	
6600.3521.01	Protection civile	51 886,00		51 000,00		50 516,05	
3522.00	Participation à l'ASIJ	1 547 792,00		1 548 000,00		1 481 200,00	
5100.3522.00	Enseignement primaire et secondaire	1 547 792,00		1 548 000,00		1 481 200,00	
3522.01	Participation orientation professionnelle OSP	3 012,25		3 000,00		2 801,90	
5400.3522.01	Office d'orientation professionnelle	3 012,25		3 000,00		2 801,90	
3522.02	Participation Paroisse du Jorat et Paroisse catholique	30 791,70		34 000,00		36 669,70	
5800.3522.02	Temples et cultes	30 791,70		34 000,00		36 669,70	
3525.00	Participation au Centre Social Régional (CSR)	1 954,80		2 000,00		1 924,20	
7100.3525.00	Service social communal et intercommunal	1 954,80		2 000,00		1 924,20	
3525.01	Participation au réseau APERO et FAJE	634 980,00		627 000,00		575 570,00	
7100.3525.01	Service social communal et intercommunal	634 980,00		627 000,00		575 570,00	
3526.00	Participation au Groupement forestier Broye-Jorat	23 085,87		38 000,00		37 743,90	
3200.3526.00	Service des forêts	23 085,87		38 000,00		37 743,90	
3526.20	Elimination ordures ménagères	37 225,10		38 000,00		37 304,73	
4500.3526.20	Ordures ménagères - Déchets	37 225,10		38 000,00		37 304,73	
3526.21	Elimination encombrants, bois et plastiques	25 371,34		29 000,00		27 497,67	
4500.3526.21	Ordures ménagères - Déchets	25 371,34		29 000,00		27 497,67	
3526.22	Elimination déchets compostables	37 945,90		39 000,00		40 094,46	
4500.3526.22	Ordures ménagères - Déchets	37 945,90		39 000,00		40 094,46	
3526.23	Elimination papier et carton			1 000,00			
4500.3526.23	Ordures ménagères - Déchets			1 000,00			
3526.24	Elimination verre			500,00			
4500.3526.24	Ordures ménagères - Déchets			500,00			

Commune de Servion - Comptes par nature 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3526.25	Elimination déchets carnés	1 927,05		2 500,00		2 133,95	
4500.3526.25	Ordures ménagères - Déchets	1 927,05		2 500,00		2 133,95	
3526.27	Elimination déchets spéciaux	4 746,44		7 500,00		4 932,73	
4500.3526.27	Ordures ménagères - Déchets	4 746,44		7 500,00		4 932,73	
3526.28	Elimination matériaux inertes	3 297,00		5 000,00		4 804,10	
4500.3526.28	Ordures ménagères - Déchets	3 297,00		5 000,00		4 804,10	
	AIDES ET SUBVENTIONS	148 527,70		173 000,00		125 388,72	
3653.00	Aides et subventions diverses	116 057,80		110 000,00		94 110,55	
1500.3653.00	Affaires culturelles et de loisirs	79 097,25		80 000,00		76 285,70	
1700.3653.00	Sport	36 960,55		30 000,00		17 824,85	
3653.01	Participation au Centre Sportif de Malley (CSM)	28 381,00		28 000,00		27 571,00	
1700.3653.01	Sport	28 381,00		28 000,00		27 571,00	
3653.02	Projet séniors Pro Senectute - Lausanne Region	4 088,90		5 000,00		3 026,12	
1500.3653.02	Affaires culturelles et de loisirs	4 088,90		5 000,00		3 026,12	
3660.00	Subventions du fonds affecté énergie et durabilité			30 000,00			
4000.3660.00	Energies, développement durable et environnement (dès 01.01.2025)			30 000,00			
3665.00	Aides individuelles de prévoyance sociale					681,05	
7100.3665.00	Service social communal et intercommunal					681,05	
	ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT	152 669,60		102 500,00		137 081,60	
3809.01	Attribution provision débiteurs douteux ACI					105 000,00	
2100.3809.01	Impôts					105 000,00	
3809.02	Attribution au fonds du développement arboré			500,00		100,00	
4000.3809.02	Energies, développement durable et environnement (dès 01.01.2025)			500,00			
4400.3809.02	Parcs-Promenades-Cimetières					100,00	
3811.00	Attribution au fonds de réserve entretien épuration	52 159,35					
4600.3811.00	Réseau d'égoûts et d'épuration	52 159,35					
3811.01	Attribution au fonds de réserve investissements	50 000,00		50 000,00		31 981,60	
4600.3811.01	Réseau d'égoûts et d'épuration	50 000,00		50 000,00		31 981,60	
3819.00	Attribution au fonds de réserve affecté	50 510,25		52 000,00			
4000.3819.00	Energies, développement durable et environnement (dès 01.01.2025)	50 510,25		52 000,00			
	IMPUTATIONS INTERNES	42 009,00		47 200,00		44 969,00	
3902.00	Distribution sacs taxés - allègement social	3 299,50		3 000,00		3 191,00	
7100.3902.00	Service social communal et intercommunal	3 299,50		3 000,00		3 191,00	
3909.00	Imputation coût déchets non urbains (450)	23 097,00		28 200,00		26 358,00	
2100.3909.00	Impôts	23 097,00		28 200,00		26 358,00	
3909.01	Mises à disposition gratuites diverses	15 612,50		16 000,00		15 420,00	
1500.3909.01	Affaires culturelles et de loisirs	14 362,50		15 000,00		13 450,00	
1700.3909.01	Sport	1 250,00		1 000,00		1 970,00	
4	PRODUITS		10 835 644,46		9 675 600,00		9 915 544,22
			10 835 644,46		9 675 600,00		9 915 544,22
	IMPOTS		5 984 847,88		5 661 500,00		6 042 402,28
4001.00	Impôt sur le revenu		4 408 000,77		4 170 000,00		4 350 564,91
2100.4001.00	Impôts		4 408 000,77		4 170 000,00		4 350 564,91
4002.00	Impôt sur la fortune		629 881,36		560 000,00		525 755,48

Commune de Servion - Comptes par nature 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2100.4002.00	Impôts		629 881,36		560 000,00		525 755,48
4003.00	Impôt à la source		83 966,21		40 000,00		63 833,04
2100.4003.00	Impôts		83 966,21		40 000,00		63 833,04
4011.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales		83 301,15		70 000,00		138 165,75
2100.4011.00	Impôts		83 301,15		70 000,00		138 165,75
4011.01	Compensation financière RFFA, part communale		8 564,93		13 500,00		14 586,78
2100.4011.01	Impôts		8 564,93		13 500,00		14 586,78
4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales		8 697,30		5 000,00		12 062,45
2100.4012.00	Impôts		8 697,30		5 000,00		12 062,45
4013.00	Impôt complémentaire sur les immeubles personnes morales		18 072,10		10 000,00		13 395,80
2100.4013.00	Impôts		18 072,10		10 000,00		13 395,80
4020.00	Impôt foncier		469 101,65		460 000,00		454 204,25
2100.4020.00	Impôts		469 101,65		460 000,00		454 204,25
4040.00	Droits de mutation		152 330,90		190 000,00		311 787,65
2100.4040.00	Impôts		152 330,90		190 000,00		311 787,65
4050.00	Impôt sur les successions et donations		2 283,30		20 000,00		20 356,20
2100.4050.00	Impôts		2 283,30		20 000,00		20 356,20
4061.00	Impôt sur les chiens		11 650,00		11 000,00		11 450,00
2100.4061.00	Impôts		11 650,00		11 000,00		11 450,00
4062.01	Taxes sur les divertissements Zoo		39 002,00		40 000,00		45 306,05
2100.4062.01	Impôts		39 002,00		40 000,00		45 306,05
4062.02	Taxes sur les divertissements Tropicarium		20 562,65		20 000,00		20 958,30
2100.4062.02	Impôts		20 562,65		20 000,00		20 958,30
4062.10	Taxes sur les divertissements Théâtre Barnabé		45 610,55		40 000,00		47 747,30
2100.4062.10	Impôts		45 610,55		40 000,00		47 747,30
4091.00	Impôts récupérés après défalcation		3 823,01		12 000,00		12 228,32
2100.4091.00	Impôts		3 823,01		12 000,00		12 228,32
	PATENTES, CONCESSIONS		1 138,75		1 000,00		1 007,75
4101.00	Taxe exploitation débits boissons alcooliques à l'emporter		1 138,75		1 000,00		1 007,75
2100.4101.00	Impôts		1 138,75		1 000,00		1 007,75
	REVENUS DU PATRIMOINE		503 738,05		486 800,00		523 057,38
4221.00	Intérêts de retard		47 644,38		38 000,00		42 371,03
2100.4221.00	Impôts		47 644,38		38 000,00		42 371,03
4222.00	Revenus des capitaux patrimoine financier		12 973,90		15 000,00		20 340,15
2200.4222.00	Service financier		12 973,90		15 000,00		20 340,15
4231.00	Loyers des bâtiments du patrimoine financier		279 848,25		280 400,00		285 292,00
3511.4231.00	La Poste - Abri PC (Centre 6)		80 628,00		82 000,00		80 628,00
3512.4231.00	La Boulangerie (Centre 4)		105 656,25		105 000,00		111 400,00
3513.4231.00	La Retraite		71 424,00		71 500,00		71 424,00
3514.4231.00	La Ferme		22 140,00		21 900,00		21 840,00
4232.00	Loyers et revenus des terrains		12 345,15		12 000,00		12 951,05
3100.4232.00	Terrains		12 345,15		12 000,00		12 951,05
4242.00	Gain comptable placements du patrimoine financier						14 533,00
8500.4242.00	Service du Télé réseau - Servion (jusqu'au 31.12.2024)						14 533,00
4271.00	Loyers des bâtiments du patrimoine administratif		113 663,47		109 400,00		110 718,00
3510.4271.00	Le Vieux Collège		44 808,00		45 000,00		44 808,00
3550.4271.00	Le Collège		36 000,00		36 000,00		36 000,00
3551.4271.00	Salle communale		24 455,47		20 000,00		21 510,00

Commune de Servion - Comptes par nature 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3553.4271.00	Local du feu - Abri PC		8 400,00		8 400,00		8 400,00
4272.01	Loyers des terrains DDP ASIJ		23 297,00		23 000,00		23 297,00
3100.4272.01	Terrains		23 297,00		23 000,00		23 297,00
4272.02	Taxes et émoluments cimetières		3 400,00				3 300,00
4400.4272.02	Parcs-Promenades-Cimetières		3 400,00				3 300,00
4272.03	Redevance d'utilisation (parking)		10 565,90		9 000,00		10 255,15
4400.4272.03	Parcs-Promenades-Cimetières		10 565,90		9 000,00		10 255,15
	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS		1 184 719,50		1 063 000,00		968 558,06
4309.00	Taxe compensatoire pour la protection du patrimoine arboré				500,00		100,00
4000.4309.00	Energies, développement durable et environnement (dès 01.01.2025)				500,00		
4400.4309.00	Parcs-Promenades-Cimetières						100,00
4310.00	Emolument indemnité usage du sol (Romande Energie)		50 510,25		52 000,00		
4000.4310.00	Energies, développement durable et environnement (dès 01.01.2025)		50 510,25		52 000,00		
4312.00	Emoluments du contrôle des habitants		21 599,00		25 000,00		20 315,00
6200.4312.00	Contrôle des habitants		21 599,00		25 000,00		20 315,00
4313.00	Emoluments administratifs		45 950,00		35 000,00		29 573,40
4100.4313.00	Service technique		45 950,00		35 000,00		29 573,40
4319.00	Emoluments administratifs divers		9 041,55		6 000,00		6 617,00
1100.4319.00	Administration		9 041,55		6 000,00		6 617,00
4341.00	Taxes uniques de raccordement		134 660,00		50 000,00		31 981,60
4600.4341.00	Réseau d'égoûts et d'épuration		134 660,00		50 000,00		31 981,60
4342.00	Taxes annuelles d'entretien et d'utilisation		596 368,55		602 000,00		586 663,61
4500.4342.00	Ordures ménagères - Déchets		161 463,75		162 000,00		158 476,42
4600.4342.00	Réseau d'égoûts et d'épuration		167 396,40		160 000,00		111 141,04
4610.4342.00	Step Servion-Essertes		241 012,40		280 000,00		265 360,20
8200.4342.00	Service électrique		26 496,00				51 685,95
4342.01	Taxe au sac - Rétrocession Gedrel		75 011,85		80 000,00		75 229,55
4500.4342.01	Ordures ménagères - Déchets		75 011,85		80 000,00		75 229,55
4342.02	Taxe élimination déchets carnés		1 805,99		2 500,00		2 063,25
4500.4342.02	Ordures ménagères - Déchets		1 805,99		2 500,00		2 063,25
4351.00	Vente d'énergie		4 696,73				4 665,62
3513.4351.00	La Retraite		4 220,24				3 721,56
3516.4351.00	La Voirie (et autres bâtiments jusqu'au 31.12.2023)		476,49				944,06
4354.00	Ristourne papier et carton		3 742,96		5 000,00		2 969,00
4500.4354.00	Ordures ménagères - Déchets		3 742,96		5 000,00		2 969,00
4354.01	Ristourne métaux divers		4 075,54		6 000,00		4 609,30
4500.4354.01	Ordures ménagères - Déchets		4 075,54		6 000,00		4 609,30
4356.00	Facturation de services à des tiers		22 099,00		23 000,00		24 376,00
4300.4356.00	Routes		20 800,00		21 000,00		21 100,00
6500.4356.00	Défense contre l'incendie		1 299,00		2 000,00		3 276,00
4359.00	Ventes et prestations diverses		2 235,41		2 000,00		2 552,10
1100.4359.00	Administration		1 820,05		2 000,00		2 338,55
4500.4359.00	Ordures ménagères - Déchets		415,36				213,55
4360.00	Remboursements de tiers		199 698,27		162 500,00		163 152,83
1100.4360.00	Administration		18 584,90		30 000,00		24 425,50
1900.4360.00	Service informatique		14 193,30		26 000,00		22 617,75
2100.4360.00	Impôts		4 938,45		4 000,00		4 110,51
3200.4360.00	Service des forêts		7 098,50				210,00
3510.4360.00	Le Vieux Collège		5 511,55		3 500,00		3 033,75

Commune de Servion - Comptes par nature 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3511.4360.00	La Poste - Abri PC (Centre 6)		6 580,40		7 500,00		9 092,25
3512.4360.00	La Boulangerie (Centre 4)		21 879,05		27 000,00		19 773,70
3513.4360.00	La Retraite		1 200,00		1 500,00		1 200,00
3550.4360.00	Le Collège		4 585,45		6 000,00		6 569,10
3553.4360.00	Local du feu - Abri PC		345,90				
4100.4360.00	Service technique		47 420,90		20 000,00		25 659,95
4200.4360.00	Aménagement du territoire		31 276,55				
4300.4360.00	Routes		14 255,80		20 000,00		29 208,25
4400.4360.00	Parcs-Promenades-Cimetières		1 950,00				2 426,35
4500.4360.00	Ordures ménagères - Déchets		13 225,82		16 000,00		13 730,27
4700.4360.00	Cours d'eau et rives						389,15
6100.4360.00	Police		50,00				150,00
6400.4360.00	Service des inhumations		544,40		1 000,00		556,30
8200.4360.00	Service électrique		6 057,30				
4360.01	Corrections exercices antérieures						1 761,60
2200.4360.01	Service financier						1 761,60
4361.00	Jetons de présence et divers		10 624,40		9 000,00		8 039,20
1010.4361.00	Conseil communal		1 950,00		2 000,00		1 050,00
1020.4361.00	Municipalité		8 674,40		7 000,00		6 989,20
4370.00	Amendes		2 600,00		2 500,00		3 889,00
4500.4370.00	Ordures ménagères - Déchets		970,00		500,00		1 040,00
6100.4370.00	Police		1 630,00		2 000,00		2 849,00
	PARTS AUX RECETTES CANTONALES		214 586,00		211 000,00		273 780,45
4410.00	Redistribution taxe CO2				1 000,00		618,35
2200.4410.00	Service financier				1 000,00		618,35
4411.00	Impôt sur les gains immobiliers		174 448,05		180 000,00		236 063,90
2100.4411.00	Impôts		174 448,05		180 000,00		236 063,90
4414.00	Impôt sur les frontaliers		40 137,95		30 000,00		37 098,20
2100.4414.00	Impôts		40 137,95		30 000,00		37 098,20
	PARTICIPATION, REMB. COLL. PUB		2 170 269,76		2 095 000,00		1 927 128,80
4510.01	Péréquation des besoins structurels NPIV - Acomptes		34 253,00		169 500,00		
2200.4510.01	Service financier		34 253,00		169 500,00		
4510.02	Péréquation des besoins structurels NPIV - Ajustement		40 000,00		40 000,00		
2200.4510.02	Service financier		40 000,00		40 000,00		
4511.00	Participation cantonale pour sécurité publique et justice		9 698,75				96,00
3511.4511.00	La Poste - Abri PC (Centre 6)		4 574,20				
3553.4511.00	Local du feu - Abri PC		5 028,55				
6600.4511.00	Protection civile		96,00				96,00
4511.01	Réforme policière - solde année précédente		133,00				11 969,00
6100.4511.01	Police		133,00				11 969,00
4514.00	Participation cantonale pour hygiène et santé publique		325,00				
3512.4514.00	La Boulangerie (Centre 4)		325,00				
4515.01	Cohésion sociale - solde année précédente		4 525,50				99 472,00
7200.4515.01	Prévoyance sociale		4 525,50				99 472,00
4515.02	Cohésion sociale - correction participation (jusqu'au 31.12.2024)						155 000,00
7200.4515.02	Prévoyance sociale						155 000,00
4516.00	Participation cantonale pour aménagement du territoire et protection de l'environnement		53 341,00		5 500,00		13 616,65

Commune de Servion - Comptes par nature 2025

	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1100.4516.00	Administration					5 296,00
4000.4516.00	Energies, développement durable et environnement (dès 01.01.2025)	29 661,00		1 500,00		
4400.4516.00	Parcs-Promenades-Cimetières					3 892,00
4700.4516.00	Cours d'eau et rives	23 680,00		4 000,00		4 428,65
4518.00	Participation cantonale pour économie publique et agriculture	16 000,00				
3200.4518.00	Service des forêts	16 000,00				
4520.00	Péréquation - rbsmt du fonds (jusqu'au 31.12.2024)					1 102 327,00
2200.4520.00	Service financier					1 102 327,00
4520.01	Péréquation - rbsmt dép. thématiques (jusqu'au 31.12.2024)					368 134,00
2200.4520.01	Service financier					368 134,00
4520.02	Péréquation - solde année précédente	32 986,00				42 284,00
2200.4520.02	Service financier	32 986,00				42 284,00
4520.04	Péréquation des ressources NPIV - Acomptes	1 685 822,00		1 668 000,00		
2200.4520.04	Service financier	1 685 822,00		1 668 000,00		
4520.05	Péréquation des ressources NPIV - Ajustement	160 000,00		170 000,00		
2200.4520.05	Service financier	160 000,00		170 000,00		
4521.00	Remboursements du SDIS Oron-Jorat					1 495,20
6500.4521.00	Défense contre l'incendie					1 495,20
4521.01	Remboursements de l'ORPCi					747,60
6600.4521.01	Protection civile					747,60
4522.00	Remboursements de l'ASIJ	87 947,64				88 068,40
5100.4522.00	Enseignement primaire et secondaire	87 947,64				88 068,40
4525.00	Remboursements de l'APERO et du CSR	321,05				2 725,05
7100.4525.00	Service social communal et intercommunal	321,05				2 725,05
4526.00	Remboursements du Groupement forestier Broye-Jorat	3 160,02				
3200.4526.00	Service des forêts	3 160,02				
4526.01	Participation Commune d'Oron (Essertes) et tiers	41 756,80		42 000,00		41 193,90
4610.4526.01	Step Servion-Essertes	41 756,80		42 000,00		41 193,90
	AUTRES PARTICIPATIONS, SUB.	19 646,43		25 500,00		67 591,36
4651.00	Subventions de l'ECA	39,00		1 500,00		18 426,10
4600.4651.00	Réseau d'égoûts et d'épuration					13 328,60
4610.4651.00	Step Servion-Essertes					1 441,50
6500.4651.00	Défense contre l'incendie	39,00		1 500,00		3 656,00
4656.01	Rétrocession Vétroswiss TAR verre	7 811,75		13 000,00		8 992,00
4500.4656.01	Ordures ménagères - Déchets	7 811,75		13 000,00		8 992,00
4657.00	Remboursement péréquation des transports	11 795,68		11 000,00		11 610,11
4500.4657.00	Ordures ménagères - Déchets	8 211,68		8 000,00		8 246,77
4610.4657.00	Step Servion-Essertes	3 584,00		3 000,00		3 363,34
4659.00	Participation et subvention de tiers					28 563,15
8500.4659.00	Service du Télé-réseau - Servion (jusqu'au 31.12.2024)					28 563,15
	PRELEVEMENTS FONDS, FIN. SPEC.	714 689,09		84 600,00		67 049,14
4804.00	Prélèvements sur fonds de réserve routes et infrastructures	544 689,09				
4300.4804.00	Routes	320 000,00				
8200.4804.00	Service électrique	224 689,09				
4809.00	Prélèvements sur fonds de réserve	170 000,00		35 000,00		6 428,95
2100.4809.00	Impôts	45 000,00				
3511.4809.00	La Poste - Abri PC (Centre 6)	43 500,00				
3512.4809.00	La Boulangerie (Centre 4)	62 500,00				

Commune de Servion - Comptes par nature 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3513.4809.00	La Retraite		19 000,00				
4000.4809.00	Energies, développement durable et environnement (dès 01.01.2025)				35 000,00		
4400.4809.00	Parcs-Promenades-Cimetières						6 428,95
4811.00	Prélèvements sur fonds affecté épuration				19 600,00		39 711,53
4600.4811.00	Réseau d'égoûts et d'épuration				19 600,00		39 711,53
4812.00	Prélèvements sur fonds affecté déchets						243,50
4500.4812.00	Ordures ménagères - Déchets						243,50
4818.00	Prélèvements sur fonds affecté taxes diverses						20 665,16
8500.4818.00	Service du Téléréseau - Servion (jusqu'au 31.12.2024)						20 665,16
4819.00	Prélèvements sur fonds de réserve affecté				30 000,00		
4000.4819.00	Energies, développement durable et environnement (dès 01.01.2025)				30 000,00		
	IMPUTATIONS INTERNES		42 009,00		47 200,00		44 969,00
4909.00	Mises à disposition gratuites diverses		15 612,50		16 000,00		15 420,00
1100.4909.00	Administration		1 562,50		500,00		600,00
3550.4909.00	Le Collège		10 800,00		11 000,00		10 800,00
3551.4909.00	Salle communale		3 250,00		4 500,00		4 020,00
4909.01	Sacs taxés destinés au service social		3 299,50		3 000,00		3 191,00
4500.4909.01	Ordures ménagères - Déchets		3 299,50		3 000,00		3 191,00
4909.02	Imputation part déchets non urbains au service impôts		23 097,00		28 200,00		26 358,00
4500.4909.02	Ordures ménagères - Déchets		23 097,00		28 200,00		26 358,00

INVESTISSEMENTS SERVION - SUIVI DES PREAVIS EN COURS

No ligne	Préavis	No	Montant du préavis	Subventions et/ou recettes attendues	Montant net du préavis TTC	Situation au 31.12.2024	Montant dépensé TTC 2025	Subventions et/ou recettes TTC 2025	Investissement net TTC 2025	Disponible/+ Dépassement/-	Statut
1*	Etude fusion règlements construction - plans de zone	2020-08	170'000	67'000	103'000	105'432.35	13'895.60		119'327.95	-16'327.95	En cours
6	Entretien étang du Parimbot	2023-04	90'000	20'000	70'000	61'736.30	-3'875.97		57'860.33	12'139.67	Terminé
8	Remplacement haies cimetières Cullayes et Servion	2023-07	155'000	60'000	95'000	87'113.96	2'142.20		89'256.16	5'743.84	Terminé
9	Réfection rte de Montpreveyres - RC637 Cullayes	2023-08	559'000	160'000	399'000	50'616.80	339'986.70		390'603.50	8'396.50	En cours
10	Réfection Rte de Mollie-Margot - RC638 Cullayes	2023-09	2'170'000	530'000	1'640'000	1'381'068.20	354'819.25	195'676.00	1'540'211.45	99'788.55	En cours
11	Carrefour et trottoir ch. Scierie, rte Cullayes vers Zoo	2024-01	530'000	125'000	405'000	47'550.75	344'701.95		392'252.70	12'747.30	En cours
12	Remplacement canalisation EC Es Veroty, Cullayes	2024-02	240'000	0	240'000	107'866.50	103'678.65		211'545.15	28'454.85	En cours
13	Bâtiments Boulangerie/Poste/Retraite, remplacement fenêtres	2024-03	225'000	0	225'000	211'590.70	8'783.25		220'373.95	4'626.05	Terminé
14	Chemin piétonnier rte de Mollie-Margot, Cullayes	2024-05	220'000	0	220'000	0.00	173'389.30		173'389.30	46'610.70	Terminé
15	Lutte eaux claires parasites dans le réseau EU	2024-06	245'000	0	245'000	91'415.60	94'758.60		186'174.20	58'825.80	Terminé
16	Etude RC630 ch. Clos-Joli et rte Vieux Collège Servion	2024-08	138'000	0	138'000	8'841.70	33'356.15		42'197.85	95'802.15	En cours
17	Achat véhicule électrique voirie - Goupil "2"	2024-09	68'000	0	68'000	0.00	67'918.65		67'918.65	81.35	Terminé
18	Etude rénovation Chapelle Servion	2024-14	100'000	45'000	55'000	9'600.00	24'791.50		34'391.50	20'608.50	En cours
19	Remplacement serveur, mise en place GED+Polco	2025-07	78'000	0	78'000	0.00			0.00	78'000.00	En cours
Totaux			4'988'000.00	1'007'000.00	3'981'000.00	2'162'832.86	1'558'345.83	195'676.00	3'525'502.69	455'497.31	

1*) Subvention à recevoir : Fr. 67'000.-

COMMUNE DE SERVION



Analyse des comptes de 2025

TABLE DES MATIERES

1. ELEMENTS CHIFFRÉS DE LA COMMUNE DE SERVION 2025	2
2. RAPPEL DU BUDGET ACCORDÉ ET RESULTAT FINAL 2025	2
2.1. LES OPÉRATIONS COMPTABLES DE BOUCLEMENT.....	3
2.2. LES AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	5
3. LE COÛT DU MÉNAGE COURANT ET SON EVOLUTION	6
3.1. MÉNAGE COURANT DES 10 DERNIERS EXERCICES - RÉPARTITION DE COÛTS	7
3.2. LES DÉPENSES POUR L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE DES 10 DERNIERS EXERCICES.....	7
3.3. LE TABLEAU DU MÉNAGE COURANT À 2 NIVEAUX	8
4. QUELLE PART DES RECETTES EST GÉRÉE PAR LA COMMUNE ?	8
4.1. A QUOI SONT DESTINÉES LES RECETTES ?.....	9
4.2. LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT (MA) ET ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT	9
5. LA NOUVELLE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNALE VAUDOISE (NPIV)	10
5.1. PRÉSENTATION DU NOUVEAU SYSTÈME ET INFLUENCES SUR LES COMPTES COMMUNAUX	10
5.2. L'ARCHITECTURE DE LA NOUVELLE PÉRÉQUATION (NPIV).....	11
5.3. LES ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS POUR LA PÉRÉQUATION DE SERVION EN 2025	13
5.4. LA PÉRÉQUATION DANS LES COMPTES 2025	15
6. LE COMPTE DES INVESTISSEMENTS - DÉPENSES PAR PRÉAVIS.....	15
6.1. LE TABLEAU DES INVESTISSEMENTS	16
7. STRUCTURE DU BILAN	17
7.1. PRINCIPES D'ANALYSE DU BILAN	17
7.2. ACTIFS DISPONIBLES ET FONDS DE RÉSERVE.....	17
7.3. ÉVOLUTION DES EMPRUNTS ET RAPPORT AVEC LES REVENUS COURANTS	18
8. ANALYSES COMPTES BASÉES SUR LES RECOMMANDATIONS DGAIC.....	19
8.1. CHIFFRES DES EXERCICES 2024 ET 2025	19
8.2. LES SEUILS INTERPRÉTATIFS DE LA DGAIC	20
8.3. LES RATIOS POUR LES 2 DERNIERS EXERCICES.....	20
8.4. LES RATIOS MOBILES MOYENS (5 ANS).....	21
8.5. LES ÉVALUATIONS DE L'EXERCICE 2025 ET LA MOYENNE MOBILE	21
8.6. RÉSUMÉ EN GRAPHIQUE 2025 ET MOYENNE MOBILE	24
9. NOTE GLOBALE	24
10. ANNEXES : ÉLÉMENTS CHIFFRÉS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES.....	25
11. APPRÉCIATIONS GLOBALES ET CONCLUSIONS	27

1. ELEMENTS CHIFFRÉS DE LA COMMUNE DE SERVION 2025

	2025	2024
Nombre d'habitants au 31.12.2025	2'241	2'228
Taux d'impôts – revenus et fortune, personnes morales	69	69
Taux moyen d'impôts des communes vaudoises (2024)	67.31	67.60
Taux de l'impôt foncier	100	100
Valeur du point fiscal	74'346	72'849
- Valeur du point fiscal / habitant	33.18	32.70
- Point fiscal moyen / habitant des communes du Canton	51.44	49.97
Revenu fiscal standardisé (RFS)	5'457'325	5'311'284
- Revenu fiscal standardisé par habitant	2'435.22	2'428.34
- Revenu fiscal standardisé par habitant – moyenne canton	3'462.73	3'291.23

2. RAPPEL DU BUDGET ACCORDÉ ET RESULTAT FINAL 2025

Le budget 2025 accepté par le Conseil communal le 6 décembre 2024 présentait un excédent de revenus de Chf 1'300.

En finalité, les comptes 2025 présentent un excédent de revenus de Chf 54'179 (montant arrondi). Par rapport au budget, les produits globaux sont en augmentation de Chf 1'160'044 (+ Chf 920'100 par rapport aux comptes 2024), selon détails ci-dessous :

	Budget/comptes 2025		Comptes 2025-2024	
o Recettes fiscales	Chf	323 348	Chf	-57 554
<i>Personnes physiques, y c frontaliers</i>	Chf	351 848	Chf	181 695
<i>Personnes morales</i>	Chf	20 135	Chf	-59 575
<i>Impôt foncier</i>	Chf	9 102	Chf	14 897
<i>Droits de mutations</i>	Chf	-37 669	Chf	-159 457
<i>Successions, donations</i>	Chf	-17 717	Chf	-18 073
<i>Autres impôts + récup après défalcation</i>	Chf	-2 352	Chf	-17 042
o Patentes + revenus divers	Chf	-5 715	Chf	-47 814
o Revenus du patrimoine	Chf	16 938	Chf	-19 319
o Taxes, émoluments, produits des ventes (gaz, eau)	Chf	121 720	Chf	216 161
o Part recettes cantonales (gains immobiliers, taxe CO2)	Chf	3 586	Chf	-59 194
o Part d'autres collectivités (yc péréquation)	Chf	75 270	Chf	243 141
o Dissolution des fonds de réserve	Chf	630 089	Chf	647 640
o Imputations internes	Chf	-5 191	Chf	-2 960
Total des variations des revenus		1 160 044		920 100

En contrepartie, il y a un accroissement des charges de Chf 1'107'165 par rapport au budget et + Chf 991'390 aux comptes 2024.

	Budget/comptes 2025		Comptes 2025-2024	
o Frais autorités et personnel	Chf	-41 260	Chf	106 359
o Entretien patrimoine, achats marchandise	Chf	-62 367	Chf	-103 378
o Intérêts passifs	Chf	-49 039	Chf	8
o Amortissements	Chf	1 169 176	Chf	487 390
o Part aux collectivités publiques (yc péréquation)	Chf	70 150	Chf	465 245
o Aides et subventions	Chf	-24 472	Chf	23 139
o Attributions à réserve	Chf	50 170	Chf	15 588
o Imputation interne	Chf	-5 191	Chf	-2 960
Total des variations des charges		1 107 165		991 390

Le résultat final inclut une série d'opérations comptables sous forme d'amortissements supplémentaires ainsi que des mouvements sur les fonds de réserves.

Il est intéressant d'isoler ces opérations comptables afin de déterminer les charges nécessaires au fonctionnement du ménage communal (ménage courant), point qui est repris plus précisément au chapitre 3 de ce rapport.

2.1. Les opérations comptables de bouclage

Des opérations comptables de bouclage ont été opérées sous forme d'amortissements complémentaires pour Chf 1'088'105 et des mouvements de réserves créant des revenus supplémentaires globaux de Chf 562'019 (Chf 714'689 de prélèvements et Chf 152'670 d'attributions).

Ces opérations de bouclage d'amortissements supplémentaires et mouvements des réserves occasionnent des charges globales de Chf 526'086.

a) Mouvements des fonds de réserve obligatoires

La comptabilité communale comprend des financements spéciaux dont la prise en charge est assurée par des taxes affectées. Pour Servion, les services suivants sont concernés :

- 45. Ordures ménagères
- 46. Epuration

Le chapitre des services des eaux § 81 est également un service qui doit s'autofinancer par des taxes affectées. Avec le passage à MCH2 dès 2027, une solution devra être mise en place avec cette petite charge de Chf 4'592 imputée au service des eaux.

La Commune de Servion considérait également le service du téléseuil (85) comme un financement spécial autofinancé par des taxes prélevées auprès des bénéficiaires de ce service. Ce service a été abandonné au 31.12.2024.

Les financements spéciaux font l'objet d'une attention particulière. Les taxes affectées ne peuvent être utilisées qu'aux tâches auxquelles elles sont destinées. L'excédent de revenu éventuel est obligatoirement attribué à un fonds de réserve spécifique. En cas de perte sur un

service, un prélèvement sur le fonds est obligatoire. En l'absence de fonds alimenté le déficit du service viendra tout de même inscrit sur ce fonds qui sera en négatif. Les exercices futurs devront équilibrer les charges et revenus de l'année mais également prévoir l'amortissement des manques inscrits dans ce fonds négatif.

En 2025 à Servion, le chapitre des déchets § 45 se trouve en excédent de charges de Chf 11'365 et il n'existe plus de réserve. Comme dit plus haut, si avec MCH1 le Canton est tolérant quant à la couverture des charges des financements spéciaux en n'exigeant pas la couverture intégrale, les dispositions MCH2 imposent une couverture intégrale des charges par les taxes affectées. Dans cette situation, le montant déficitaire devra être inscrit au bilan comme une avance sur fonds. Cette avance sera couverte dans les futurs exercices par les revenus et des taxes adaptés.

Les finances du service de l'épuration bouclent avec une attribution de Chf 52'159 au « *fonds affecté entretien service épuration – 9280.46.00* » - en sus des Chf 50'000 attribués « *fonds affecté investissements service épuration – 9280.46.01* » où a été regroupé également l'ancienne réserve pour la Step Essertes-Servion. Après cette opération, les fonds de l'épuration sont alimentés à hauteur de Chf 202'159.35.

Au 31.12.2025, les fonds de réserve des recettes affectées représentent Chf 228'084.

9280.45.00	Déchets (nouveau)	Chf	0
9280.46.00	Epuration - entretien	Chf	52'159
9280.46.01	Epuration – investissements	Chf	175'925

b) Ajustement du fonds pour perte sur débiteurs

Selon les instructions de l'administration cantonale des impôts la provision pour pertes sur débiteurs douteux a été réduite de Chf 45'000 pour être ramenée à Chf 345'000.

c) Attributions aux fonds de réserve généraux

Un montant de Chf 50'510 a été attribué au nouveau « *Fonds de réserve énergie et durabilité – 9282.40.00* » conformément au règlement en vigueur.

Plusieurs fonds de réserve ne sont pas destinés spécifiquement à un objet. Avec le passage à MCH2 ces fonds seront attribués à la réserve générale. Si l'objectif est de les lier à un but particulier, une décision politique sera nécessaire pour ce qui est des investissements du patrimoine administratif et/ou l'établissement d'un règlement pour les réserves destinées au patrimoine financier ou au fonctionnement du compte de résultat (entretien des immeubles, des véhicules par exemple).

d) Prélèvements des fonds de réserve non obligatoires

Des prélèvements de Chf 544'689 sur le « *Fonds de réserve pour investissements futurs – 9282.00.00* » ont été réalisés en 2025. Cela a permis d'effectuer des amortissements supplémentaires qui sont repris au point 2.2 ci-dessous.

Outre les mouvements sur les fonds de réserve repris ci-dessus, un montant de Chf 125'000 a été prélevé sur le « *Fonds de réserve énergie et environnement – cpte 9282.42.00* ». Le solde est ramené à Chf 118'571.

2.2. Les amortissements du patrimoine administratif

Un amortissement comptable est une écriture comptable, relatant une charge de fonctionnement, qui a pour objectif de diminuer la valeur d'un actif du bilan et d'ainsi exprimer l'utilisation du capital de production des services publics. En finances publiques, l'amortissement comptable permet également de faire le lien entre les investissements et le fonctionnement, en répartissant dans le temps les dépenses d'investissements. Par conséquent, l'amortissement comptable participe à l'élaboration des coûts des prestations.

Le principe « planifié » est la durée pour laquelle l'objet a été prévu d'être amorti en fonction du préavis voté. En MCH1, il doit respecter la durée maximale prévue dans le règlement sur la comptabilité des communes.

A l'élaboration du budget, des amortissements « planifiés » étaient prévus à hauteur de Chf 179'600 qui ont été réduits à Chf 163'000, conséquence positive des amortissements complémentaires des exercices précédents.

Compte de bilan	Compte de fonctionnement	Intitulé	Budget	Comptes
9146.19.00	1900.3313.00	Logiciel gestion communale et hardware	13 000	12 600
9146.00.00	4300.3311.17	Servion réfection Aux Channey	6 300	
9146.43.00	4300.3313.00	Goupil véhicule électrique voirie		6 200
9141.43.01	4300.3311.18	Réfection trottoir et chemin de la Scierie	7 700	
9141.43.02	4300.3311.19	RC636 aménagement traversée yc études	44 500	44 500
9141.43.03	4300.3311.21	Etude réfection RC638 Cullayes	4 800	
9141.44.00	4400.3311.00	Remplacement haies cimetières Servion-Cullayes	3 000	
9141.45.00	4500.3311.10	Agrandissement déchetterie Servion	3 200	3 200
9141.00.00	4600.3311.00	Lutte contre inondations Step par collecteur EC	2 100	
9141.46.00	4600.3311.01	Servion - Collecteur EC En Praz Bovet - 05.11.2008	6 700	6 700
9141.46.01	4600.3311.02	Cullayes - Bouclage AD + séparatif ch. Moures (Es Brits)	2 900	2 900
9141.46.02	4600.3311.03	Cullayes - Clos à Caudry / EU	2 600	2 600
9141.46.04	4600.3311.07	Achat tamiseur/dégrilleur Step - Les Cullayes	2 700	2 700
9141.46.05	4600.3311.07	Stap et canalisations EU Bougnon - Les Cullayes	3 800	3 800
9141.46.06	4600.3311.08	Mise en séparatif quartiers Cullayes "Bruyère-Planches"	53 400	53 400
9141.46.07	4600.3311.09	Mise en séparatif parcelles 23+24 quartier Chapelle	3 400	3 400
9141.46.08	4600.3311.12	Collecteurs EU/EC quartiers Aux Channey et Montagne	13 500	13 500
9141.46.10	4600.3311.20	Collecteur EC ch. des Planches Servion	1 500	1 500
9141.46.03	4610.3311.05	Etude reconstruction Step Servion + liaison Cullayes	4 500	4 500
9141.46.15	4600.3311.20	Lutte contre inondations Step par collecteur EC		1 500
			179 600	163 000

Les comptes 2025 permettent également de faire des amortissements complémentaires conséquents pour Chf 1'088'105. Vous trouvez ci-après les détails de ces amortissements et les soldes à amortir après ces opérations dans les exercices futurs.

Compte de bilan	Compte de fonctionnement	Intitulé	Amortiss. Supplément.	Solde bilan au 31.12.2025
9146.19.00	1900.3313.00	Logiciel gestion communale et hardware	112 716	0
9146.43.00	4300.3313.00	Goupil véhicule électrique voirie	55 700	0
9123.35.19	3511.3303.00	Bâtiment La Poste (Centre 6)	43 500	33190
9123.35.19	3512.3303.00	Bâtiment Boulangerie (Centre 4)	62 500	47687
9123.35.19	3513.3303.00	Bâtiment La Retraite	19 000	14497
9141.43.02	4300.3311.19	RC636 aménagement traversée yc études	250 000	194567
9141.43.06	4400.3311.00	Carrefour et trottoir ch. Scierie vers Zoo	200 000	192253
9141.43.06	4400.3311.00	Chemin piétonnier rte Mollie-Margot Cullayes	120 000	53389
9141.82.00	8200.3321.00	Passage LED éclairage public Les Cullayes	99 087	0
9141.82.01	8200.3321.00	Passage LED éclairage public Servion	125 602	0
			1 088 105	535 583

3. LE COÛT DU MÉNAGE COURANT ET SON EVOLUTION

Le ménage courant représente les dépenses qui se répètent au cours des exercices et sont peu compressibles. Pour le déterminer, nous retirons des comptes d'exploitation, les charges liées aux investissements et les imputations internes.

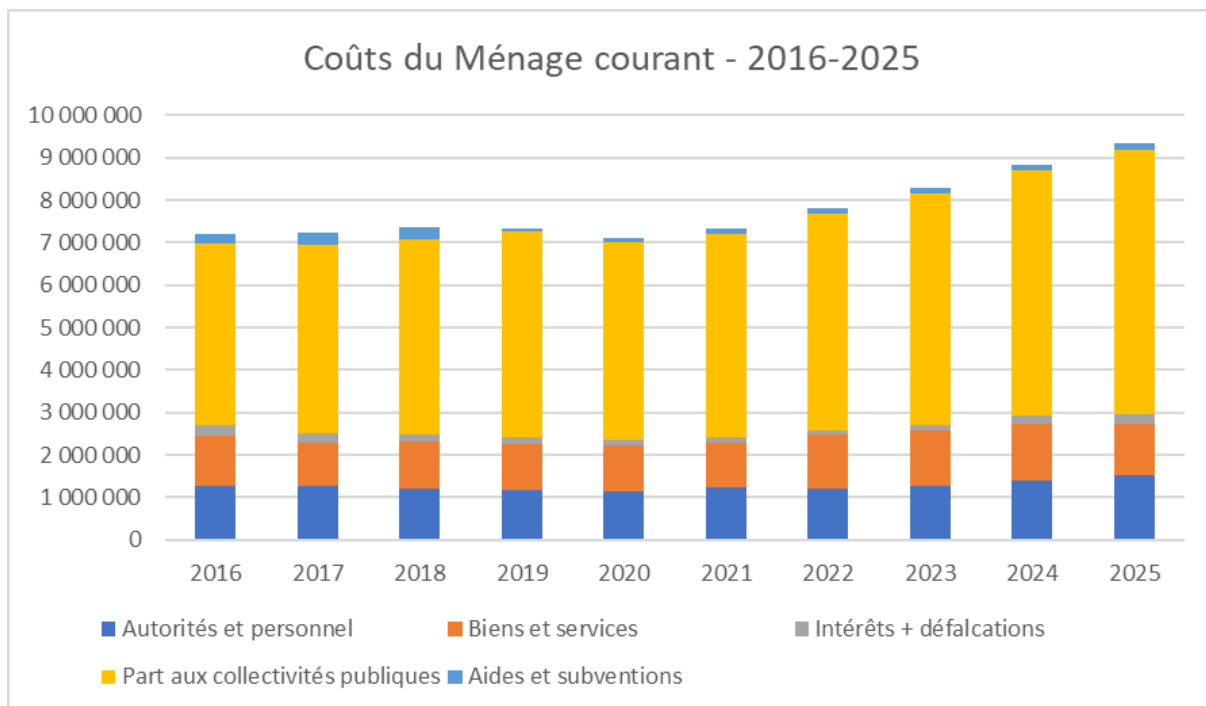
Natures	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
30. AUTORITES ET PERSONNEL	1 509 240	1 550 500	1 402 880
31. BIENS SERVICES MARCHAND.	1 235 633	1 298 000	1 339 011
32. INTERETS PASSIFS	70 961	120 000	70 953
33. DEFALCATIONS	132 671	35 000	100 907
35. REMB. A COLLECT. PUBLIQUES	6 238 650	6 168 500	5 773 405
36. AIDES ET SUBVENTIONS	148 528	173 000	125 389
Ménage courant global	9 335 682	9 345 000	8 812 546
Ecart comptes-budget 2025	-9 318	-0.10%	
Ecart comptes 2025 et 2024	523 136	5.94%	

En 2025, ces charges courantes ont représenté un montant de Chf 9'335'682 en augmentation de Chf 523'136 par rapport aux comptes 2024. A noter qu'avec l'entrée en vigueur de la NPIV, les charges 2025 sont en augmentation compensées par des recettes liées à la péréquation également.

Avec un boni de Chf 9'318, les dépenses accordées au budget ont été respectées dans leur globalité.

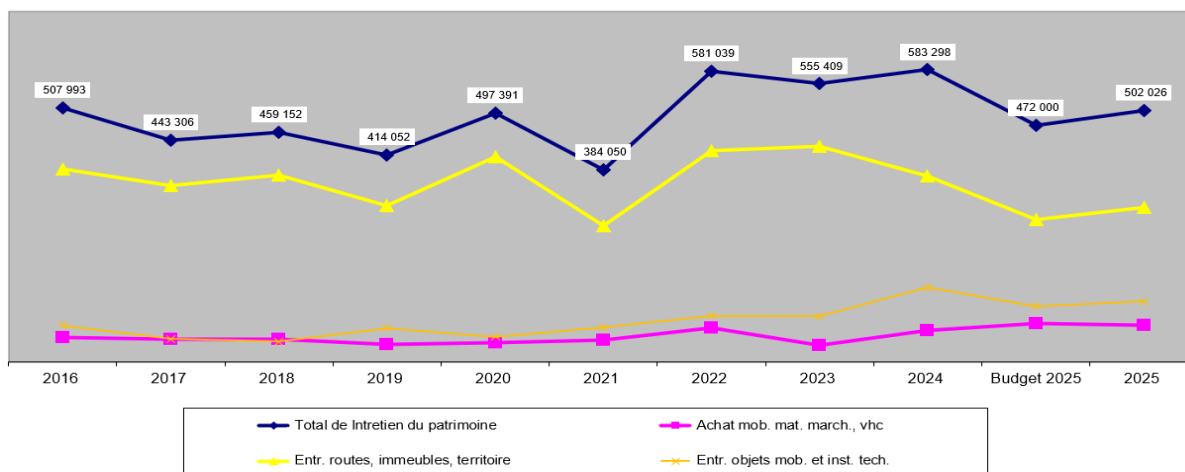
3.1. Ménage courant des 10 derniers exercices - répartition de coûts

Le graphique ci-dessous reprend la répartition des charges du ménage courant de 2016 à 2025 par leur nature. Les charges du ménage courant sont en augmentation au fil des exercices dont un raffermissement des parts aux collectivités publiques.



3.2. Les dépenses pour l'entretien du patrimoine des 10 derniers exercices

Le ménage courant comprend, entre autres, l'entretien et le remplacement des biens du patrimoine communal. Minimiser ces postes ferait croire à une situation saine ou meilleure à court terme mais risquerait d'occasionner de gros frais dans le futur. En 2025, les dépenses d'entretien représentent Chf 502'026 en réduction de Chf 81'272 par rapport à 2024 et en augmentation de Chf 30'026 aux prévisions du budget 2025. Nous reprenons sous forme de graphique, les efforts financiers de la Commune pour l'entretien et remplacement du matériel sur les 10 derniers exercices.



3.3. Le tableau du ménage courant à 2 niveaux

Nous pouvons aller plus loin dans nos réflexions. Certaines dépenses échappent à la gestion communale comme les charges reportées du Canton, les charges des associations intercommunales. En isolant ces éléments (dont la péréquation) les dépenses gérées par Servion diminuent 2.50 % (- Chf 79'468) par rapport au budget et + 1.90 % (+ Chf 57'891) avec les comptes 2024.

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Ménage courant global	9 335 682	9 345 000	8 812 546
./. Participations cantonales (351)	-2 788 941	-2 687 000	-1 739 016
./. Participations aux associations intercommunales (352)	-3 449 709	-3 481 500	-4 034 389
Ménage courant effectif	3 097 032	3 176 500	3 039 141
Ecart comptes-budget 2025	-79 468	-2.50%	
Ecart comptes 2025 et 2024	57 891	1.90%	
Ménage courant effectif / habitant	4 166	4 194	4 057

Nous ajoutons le coût du ménage courant par habitant qui est de Chf 4'166 en 2025.

4. QUELLE PART DES RECETTES EST GÉRÉE PAR LA COMMUNE ?

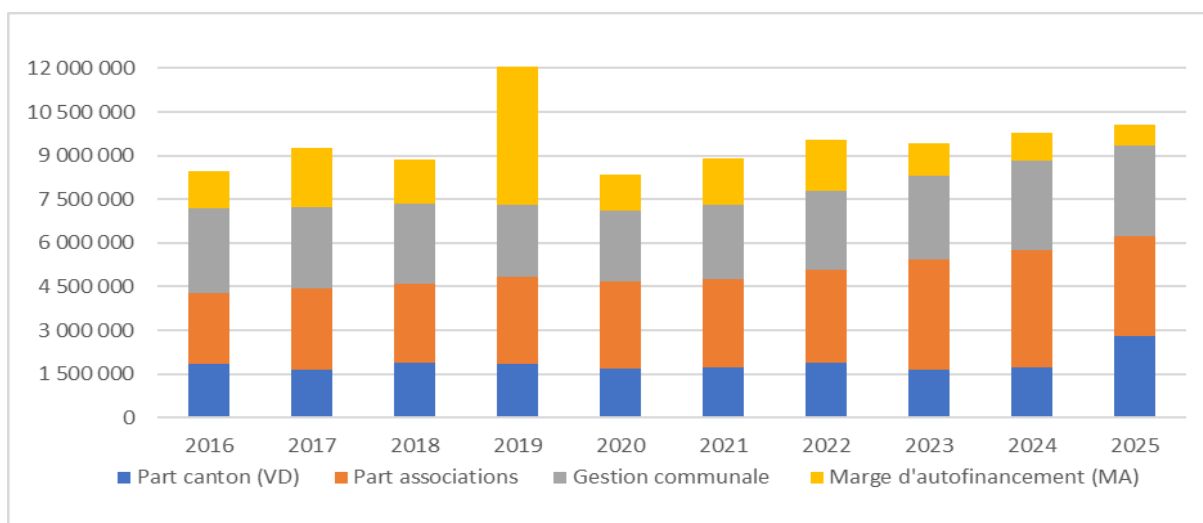
En reprenant les chiffres non plus au niveau des charges mais par les recettes encaissées, il est intéressant de regarder la part des revenus à disposition de la gestion communale. Elle est déterminée en déduisant des recettes encaissées (natures 40-47) les parts reversées au Canton et aux différentes associations intercommunales. En déduisant également les remboursements convenus des emprunts qui devraient correspondre aux amortissements comptables, nous ressortons le solde des deniers à disposition de la Commune pour sa gestion directe.

	2025	2024	2023	2022	2021
TOTAL DES RECETTES	10 078 946	9 803 526	9 435 927	9 554 172	8 890 450
./. Part aux charges cantonales	-2 788 941	-1 739 016	-1 627 096	-1 884 879	-1 705 437
./. Part aux collaborations intercommunales	-3 449 709	-4 034 389	-3 812 371	-3 191 815	-3 065 486
Solde sous gestion de la Municipalité	3 840 296	4 030 121	3 996 461	4 477 479	4 119 528
./. Remboursements emprunts déjà engagés - obligatoires	-288 000	-159 200	-243 640	-179 200	-307 000
Solde à disposition de la gestion communale	3 552 296	3 870 921	3 752 821	4 298 279	3 812 528

Le solde 2025 de Chf 3'552'296 s'est réduit non seulement par rapport à 2024 mais également des exercices précédents. La marge de manœuvre tend à se réduire, conséquence, entre autres des investissements réalisés et des amortissements qui en découlent.

4.1. A quoi sont destinées les recettes ?

Sous forme de graphique, voilà la part de l'utilisation des recettes dévolues au Canton, aux Associations intercommunales et celle utilisée pour la gestion communale de 2016 à 2025. La Commune intervient directement sur les parties grises et jaunes. La partie « grise » est destinée au fonctionnement alors que celle en jaune au financement des préavis - marge d'autofinancement – MA qui est reprise plus précisément dans le chapitre suivant. Nous constatons que la part cantonale et des associations est en augmentation, conséquence entre autres de l'entrée en vigueur de la NPIV.



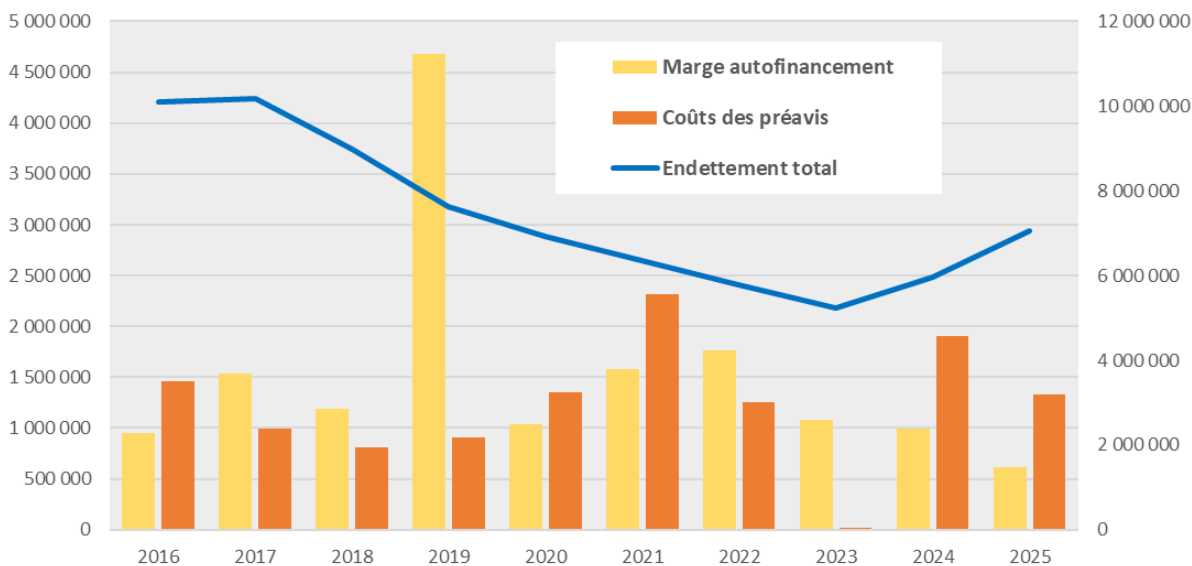
4.2. La marge d'autofinancement (MA) et évolution de l'endettement

La marge d'autofinancement (MA), parfois appelée également le cash-flow de fonctionnement est déterminée par la soustraction des dépenses du ménage courant aux recettes générées par l'exploitation de l'année. En finalité, c'est le montant des recettes non utilisées par le ménage courant qui est à disposition du financement des préavis ou du remboursement de la dette.

Le calcul de la MA peut différer quelque peu selon la méthode choisie. Le graphique ci-dessous est utilisé par la Direction générale des institutions et des communes (DGAIC) qui considère les amortissements du patrimoine financier – tant la perte sur les débiteurs que les amortissements des bâtiments du patrimoine financier (PF) comme des pertes de revenus et par là des charges courantes. Une autre méthode limite les charges courantes aux défalcatons obligatoires à l'exclusion des amortissements des bâtiments du PF, comme cela se pratique pour les bâtiments du patrimoine administratif.

Les comptes d'exploitation 2025 dégagent une marge d'autofinancement (MA) de Chf 618'265 qui se réduit depuis quelques exercices et de la moyenne des 10 derniers exercices. Ce point est à surveiller dans le futur en mettant en parallèle les dépenses prévues par préavis. Cette MA de Chf 618'265 n'a pas suffi à financer les préavis d'un coût à charge de la commune de Chf 1'325'250. L'endettement total a augmenté de Chf 1'090'473 en 2025.

Marge autofinancement, coûts de préavis et évolution endettement



Marge autofinancement	952 402	1 536 483	1 191 389	4 677 336	1 039 235	1 576 594	1 759 953	1 079 513	990 981	618 265
Coûts des préavis	1 457 550	993 399	811 791	912 364	1 351 484	2 317 021	1 257 386	18 751	1 905 956	1 325 250
Endettement total	10 093 615	10 170 248	8 974 721	7 633 528	6 919 944	6 366 279	5 775 137	5 241 430	5 960 410	7 050 883

5. LA NOUVELLE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNALE VAUDOISE (NPIV)

Dans le but de vous présenter le système de cette nouvelle péréquation, nous vous remettons ci-dessous des extraits du rapport explicatif que le Canton a diffusé en mai 2023. Nous ajoutons quelques commentaires indiquant les effets pour la Commune de Servion.

5.1. Présentation du nouveau système et influences sur les comptes communaux

La nouvelle péréquation découle de l'accord conclu entre le Conseil d'Etat et les deux faïtières des communes (UCV et AdCV) le 30 mars 2023. Celui-ci prévoit notamment l'accélération et le renforcement du rééquilibrage financier en faveur des communes prévu par l'accord de 2020 entre l'Etat et l'UCV, une diminution, dès 2026, de la participation des communes aux augmentations des dépenses sociales concernées par la LOF - *Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale* - et une architecture complète pour le nouveau système de péréquation, y compris les paramètres techniques de chacun de ses instruments.

Les éléments financiers de la péréquation se trouvent aux chapitres § 2200 – péréquation directe, § 7200 cohésion sociale et – § 6100 Police.

Attention, les chiffres repris dans ce rapport diffèrent du bouclage des comptes dans la mesure où ils correspondent au décompte provisoire du Canton remis aux Communes en date du 30 mars 2026, chiffres que la bourse communale de Servion ne possédait pas lors du bouclage.

5.2. L'architecture de la nouvelle péréquation (NPIV)

L'architecture de cette nouvelle péréquation repose sur les principes suivants :

1. Création d'une **péréquation des ressources** permettant d'atténuer les disparités de capacité financière entre les communes de manière transparente et sans reproduire les effets indésirables du système actuel. Cette péréquation sera accompagnée d'une **dotations minimale** permettant de ramener les communes les plus faibles à un certain pourcentage de la moyenne cantonale ;

Commentaire : Chaque commune recevra une compensation financière de solidarité des autres communes correspondant au 80 % de la différence entre les revenus fiscaux de la Commune et ceux de la moyenne cantonale. Sur ce point, la Commune de Servion touchera un montant de l'ordre de Chf 1'842'128 (cpte 2200.4520.04).

Le Canton versera une compensation à la commune si après la comptabilisation de la recette supplémentaire de la compensation financière, les revenus fiscaux de la Commune n'atteignent pas le 90 % de la moyenne cantonale. Avec la première compensation ci-dessus, le pourcentage de Servion est monté à 94.1 % de la moyenne cantonale. Ainsi, le Canton ne versera pas un montant supplémentaire.

Les prélèvements conjoncturels sont identiques au système de l'ancienne péréquation. Le **50 %** des impôts sur les successions, des gains immobiliers et des droits de mutation ainsi que le **30 %** des impôts frontaliers sont versés dans un pot commun. L'entier du pot est redistribué à l'ensemble des communes en francs par habitant. Dans ce sens, la Commune de Servion doit verser dans le pot le montant de Chf 176'572 et reçoit en retour un montant de Chf 575'210. La Commune de Servion bénéficie à ce titre de Chf 398'637 (cpte 2200.4520.04). Ces calculs sont basés sur les revenus fiscaux réels 2025.

2. Suppression de la péréquation dite indirecte, soit celle consistant à répartir la PCS – *Participation à la cohésion sociale* - et la facture policière entre les communes selon des critères de capacité financière. Avec la nouvelle péréquation, la facture pour la cohésion sociale est répartie par habitant.

Commentaire : Avec la compensation financière sur les ressources qui compense en grande partie les disparités des revenus, la participation à la cohésion sociale est répartie par habitant. Ainsi, pour Servion, la participation imputée au compte 7200.3515.04 se monte à Chf 2'181'892 (montant budgété - Chf 2'138'000).

Facture policière selon la nouvelle péréquation

La facture policière vise à répartir entre les communes les charges liées au financement des missions générales de police (**MGP**) accomplies par la Police cantonale en leur faveur et / ou à leur place.

C'est un montant de Chf 74,3 millions qui est à répartir entre les communes à ce titre en 2025.

Le critère lié à la capacité financière des communes est abandonné. La répartition de la sécurité policière se répartit comme suit entre les communes :

- **35%** de la facture (CHF 26,0 millions) concerne le socle sécuritaire commun. Ce montant est réparti sur l'ensemble des communes, en francs par habitant (CHF 30.07 en 2025).

- **65%** de la facture (environ CHF 48,3 millions) concerne le coût des MGP des communes qui ont délégué ces missions à la Police cantonale. Ce montant est réparti uniquement sur les communes délégatrices, 50% selon la population et 50% selon la population pondérée. Le montant par habitant varie entre CHF 117 par habitant pour une commune de 1'000 habitants ou moins et CHF 162 par habitant pour une commune de 14'000 habitants.

Commentaire : Pour la facture policière et tenant compte que Servion a délégué certaines tâches au Canton, la participation est de Chf 355'296 – cpte 6100.3511.03.

3. Remplacement des dépenses thématiques et notamment de leur compensation des charges effectives avec des décomptes annuels, par **une péréquation des besoins structurels** des communes, construite selon des critères standardisés liés à la surface par habitant, à l'altitude et à la déclivité du territoire des communes, ainsi qu'au nombre d'élèves dont elles ont la charge. Servion touche une indemnité de Chf 208'261 – cpte 2200.4520.12.

Commentaire : Les besoins structurels ne se modifieront que très peu au cours des exercices. Il sera plus facile d'en tenir compte dans les budgets puisque la ristourne n'est pas liée à des coûts effectifs.

La surface productive par habitant de Servion n'est pas supérieure aux 120 % de la moyenne cantonale. Ainsi, Servion ne bénéficie pas d'une aide.

Le nombre d'élèves – 304 – dont 196 sont distants de plus de 2.5 km de leur école permet à Servion de toucher une indemnité de Chf 120'207.

Les habitants sont logés à plus de 730 mètres d'altitude, ce qui permet à Servion de toucher une indemnité de Chf 88'054.

4. **Compensation des charges particulières des villes.** Les villes proposent des services dans le domaine de la culture (p. ex. musées, salles de concert, opéras et théâtres), de la formation (p.ex. bibliothèques), ainsi que du sport et des loisirs (p. ex. installations sportives, grandes compétitions, parcs et promenades) qui, pour des raisons de masse critique, sont rarement proposés par d'autres communes, et jamais dans la même ampleur. Ces services des villes sont aussi au bénéfice des résidents des communes limitrophes. De surcroît, le phénomène pendulaire génère des coûts supplémentaires pour les villes dans des domaines comme les transports ou la sécurité publique, car les services fournis doivent être adaptés à un cercle d'usagers plus large que la population de la ville. Ce volet charge de Chf 969'492 la commune de Servion -cpte 2200.3520.03.

Commentaire : Il y a 2 volets dans cette compensation. Le premier volet tient compte du nombre d'habitants de la Commune. D'une part, il y a une ristourne liée au nombre d'habitants de la Commune de Chf 596'419 pour les 2'241 habitants. L'ensemble des coûts générés par ces ristournes est financé par les communes en francs par habitant. Servion doit mettre dans le pont commun Chf 1'339'218. Finalement, il existe un solde négatif de Chf 742'800.

Le 2^{ème} volet concerne les déficits des lignes de trafic urbain, soit les lignes qui assurent le transport des voyageurs dans les zones urbaines situées sur le territoire d'une commune ou dans les zones fortement bâties. Les Communes concernées règlent leur participation à ces lignes et recevront une compensation à hauteur du 60 %. Cette compensation est financée par

l'ensemble des communes selon le nombre d'habitants. Pour Servion, cette charge représente Chf 226'692.

En finalité, Servion a une charge globale pour les éléments entrant dans la péréquation de Chf 1'057'653. Le bouclage prévoit une charge de Chf 1'648'207. La différence viendra bonifier l'exercice 2026. Cette différence provient essentiellement du revenu fiscal standardisé qui est passé de Chf 3'291.23 en 2023 à Chf 3'462.73 en 2025.

5.3. Les éléments déterminants pour la péréquation de Servion en 2025

Données de référence par commune (2025)																																																																																											
Commune :	<table border="1"> <tr> <td>Commune</td> <td>Service</td> <td>N° OFS</td> <td>5799</td> </tr> </table>	Commune	Service	N° OFS	5799																																																																																						
Commune	Service	N° OFS	5799																																																																																								
Montant en CHF																																																																																											
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Recettes fiscales</th> <th colspan="2">Autres données</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Impôt sur le revenu</td> <td>4 407 967</td> <td>Population</td> <td>2 241</td> </tr> <tr> <td>Impôt sur la fortune</td> <td>629 881</td> <td>Surface productive</td> <td>628</td> </tr> <tr> <td>Impôt sur le bénéfice</td> <td>83 301</td> <td>Population en altitude</td> <td>2 241</td> </tr> <tr> <td>Impôt sur le capital</td> <td>8 697</td> <td>Territoire en pente</td> <td>6.7%</td> </tr> <tr> <td>Impôt sur la dépense</td> <td>0</td> <td>Elèves scolarisés</td> <td>304</td> </tr> <tr> <td>Impôts récupérés après défalcation</td> <td>3 282</td> <td>Elèves distants</td> <td>196</td> </tr> <tr> <td>Pertes débiteurs</td> <td>-132 320</td> <td>Déficit du trafic urbain (budget 2025)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Corrections (amendes fiscales)</td> <td>0</td> <td>Déficit du trafic urbain (solde 2024)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Compensation RFFA</td> <td>8 565</td> <td>Police</td> <td>Polcant</td> </tr> <tr> <td>Impôt foncier</td> <td>469 102</td> <td colspan="2"> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Taux d'imposition fiscaux</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Coefficient communal</td> <td>69.00</td> </tr> <tr> <td>Coefficient moyen pondéré</td> <td>67.31</td> </tr> <tr> <td>Taux impôt foncier</td> <td>1.00</td> </tr> </tbody> </table> </td> </tr> <tr> <td>Impôt à la source</td> <td>83 966</td> <td colspan="2"> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Rendement fiscal standardisé (RFS)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>RFS par habitant (commune)</td> <td>2 435</td> </tr> <tr> <td>RFS par habitant (moyenne cantonale)</td> <td>3 463</td> </tr> </tbody> </table> </td> </tr> <tr> <td>Impôt immeubles des sociétés</td> <td>18 072</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Imputation forfaitaire</td> <td>-762</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Droits de mutation</td> <td>152 331</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Successions et donations</td> <td>2 283</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Gains immobiliers</td> <td>174 448</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Frontaliers</td> <td>40 138</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total des recettes fiscales</td> <td>5 948 952</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Recettes fiscales		Autres données		Impôt sur le revenu	4 407 967	Population	2 241	Impôt sur la fortune	629 881	Surface productive	628	Impôt sur le bénéfice	83 301	Population en altitude	2 241	Impôt sur le capital	8 697	Territoire en pente	6.7%	Impôt sur la dépense	0	Elèves scolarisés	304	Impôts récupérés après défalcation	3 282	Elèves distants	196	Pertes débiteurs	-132 320	Déficit du trafic urbain (budget 2025)		Corrections (amendes fiscales)	0	Déficit du trafic urbain (solde 2024)		Compensation RFFA	8 565	Police	Polcant	Impôt foncier	469 102	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Taux d'imposition fiscaux</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Coefficient communal</td> <td>69.00</td> </tr> <tr> <td>Coefficient moyen pondéré</td> <td>67.31</td> </tr> <tr> <td>Taux impôt foncier</td> <td>1.00</td> </tr> </tbody> </table>		Taux d'imposition fiscaux		Coefficient communal	69.00	Coefficient moyen pondéré	67.31	Taux impôt foncier	1.00	Impôt à la source	83 966	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Rendement fiscal standardisé (RFS)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>RFS par habitant (commune)</td> <td>2 435</td> </tr> <tr> <td>RFS par habitant (moyenne cantonale)</td> <td>3 463</td> </tr> </tbody> </table>		Rendement fiscal standardisé (RFS)		RFS par habitant (commune)	2 435	RFS par habitant (moyenne cantonale)	3 463	Impôt immeubles des sociétés	18 072			Imputation forfaitaire	-762			Droits de mutation	152 331			Successions et donations	2 283			Gains immobiliers	174 448			Frontaliers	40 138			Total des recettes fiscales	5 948 952		
Recettes fiscales		Autres données																																																																																									
Impôt sur le revenu	4 407 967	Population	2 241																																																																																								
Impôt sur la fortune	629 881	Surface productive	628																																																																																								
Impôt sur le bénéfice	83 301	Population en altitude	2 241																																																																																								
Impôt sur le capital	8 697	Territoire en pente	6.7%																																																																																								
Impôt sur la dépense	0	Elèves scolarisés	304																																																																																								
Impôts récupérés après défalcation	3 282	Elèves distants	196																																																																																								
Pertes débiteurs	-132 320	Déficit du trafic urbain (budget 2025)																																																																																									
Corrections (amendes fiscales)	0	Déficit du trafic urbain (solde 2024)																																																																																									
Compensation RFFA	8 565	Police	Polcant																																																																																								
Impôt foncier	469 102	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Taux d'imposition fiscaux</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Coefficient communal</td> <td>69.00</td> </tr> <tr> <td>Coefficient moyen pondéré</td> <td>67.31</td> </tr> <tr> <td>Taux impôt foncier</td> <td>1.00</td> </tr> </tbody> </table>		Taux d'imposition fiscaux		Coefficient communal	69.00	Coefficient moyen pondéré	67.31	Taux impôt foncier	1.00																																																																																
Taux d'imposition fiscaux																																																																																											
Coefficient communal	69.00																																																																																										
Coefficient moyen pondéré	67.31																																																																																										
Taux impôt foncier	1.00																																																																																										
Impôt à la source	83 966	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Rendement fiscal standardisé (RFS)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>RFS par habitant (commune)</td> <td>2 435</td> </tr> <tr> <td>RFS par habitant (moyenne cantonale)</td> <td>3 463</td> </tr> </tbody> </table>		Rendement fiscal standardisé (RFS)		RFS par habitant (commune)	2 435	RFS par habitant (moyenne cantonale)	3 463																																																																																		
Rendement fiscal standardisé (RFS)																																																																																											
RFS par habitant (commune)	2 435																																																																																										
RFS par habitant (moyenne cantonale)	3 463																																																																																										
Impôt immeubles des sociétés	18 072																																																																																										
Imputation forfaitaire	-762																																																																																										
Droits de mutation	152 331																																																																																										
Successions et donations	2 283																																																																																										
Gains immobiliers	174 448																																																																																										
Frontaliers	40 138																																																																																										
Total des recettes fiscales	5 948 952																																																																																										

Comparatif des éléments qui influencent la péréquation			
	Décompte prévisionnel 2025	Budget 2025	Décompte 2024
Population	2 241	2 172	2 228
Taux d'impôt	69	69	69
Taux moyen communal	67.31	67.60	67.57
RFS - moyenne de toutes les communes	3 462.73	3 291.23	
RFS - Servion	2 435.22	2 445.34	
RFS - Servion / habitant	36.18	36.17	
RFS - moyenne de toutes les communes	51.44	48.68	
Impôts conjoncturels			
o Frontaliers	40 138	28 389	37 098
o Successions et donations	2 283	55	20 356
o Gains immobiliers	174 448	202 820	236 054
o Droits de mutation	152 331	213 342	311 788
Dépenses thématiques			
o Dépenses liées aux transports/routes	0	0	930 139
o Dépenses liées à la gestion des forêts	0	0	60 434

Tableau du calcul du revenu fiscal standardisé

			Revenus standardisés	
A	Nbre d'habitant		2 241	Valeur point d'impôt fiscal
B	Taux déterminant pour le calcul		69	
C	Taux moyen cantonal		67.31	
D	Taux impôt foncier		100	
E	Impôt sur le revenu PP		4 407 967	4 407 967
F	Impôt sur la fortune PP		629 881	629 881
G	Impôt spécial affecté		0	0
H	Impôt sur le bénéfice PM		83 301	83 301
I	Impôt sur le capital PM		8 697	8 697
J	Impôt sur la dépense (anc. Spécial étranger)			0
K	Impôts récupérés après défalcation		3 282	0
L	./.. Pertes sur débiteurs (défalcations/remises) - corrections		-132 320	0
M	Modifications taxations antérieures			0
N	Part Canton PM - RIE III (RFFA)		8 565	0
O	Taux impôts	69	5 009 374	
P	Revenus standardisés ramené au taux moyen cantonal	67.31	4 886 947	
Q	Impôt foncier (standardisé - 100)	469 102	469 102	0
R	Impôt à la source		83 966	0
S	Impôt complémentaire sur immeubles PM		18 072	0
T	./.. Remb. impôt compl. sur immeubles PM			0
U	./.. Imputation forfaitaire		-762	0
W	Autres impôts		101 276	
X	Revenus fiscaux (O+Q+W)		5 579 751	5 129 847
Y	Revenu fiscal standardisé (P+Q+W)		5 457 325	
Z	Revenu fiscal standardisé /habitant (W/A)		2 435.22	
AA	Revenu fiscal standardisé - moyenne cantonale		3 462.73	
AB	Valeur par point d'impôts communal (X/C ou X/B)		81 073	74 346
AC	Valeur par point standardisé / habitant (AB/A)		36.18	33.18

5.4. La péréquation dans les comptes 2025

Pour une meilleure lecture, vous trouvez ci-après un tableau récapitulatif et comparatif de l'année 2024 sous l'ancien régime et la nouvelle péréquation 2025.

Les chiffres dans le tableau ci-dessus sont tirés du bouclage provisoire du Canton communiqué le 30 mars 2026. Ils diffèrent du bouclage des comptes audité dans le courant du mois de mars. La différence en faveur de Servion sera inscrite dans le bouclage 2026.

		Décompte prévisionnel 2025		Budget 2025		Décompte 2024	
2200.3520.00	Alimentation péréquation					1 567 026	
2200.3520.03	NPIV - Compensation des villes	969 492		980 000			
2200.4520.04	NPIV - Péréquation des ressources (solidarité)		2 240 766		1 838 000		1 188 641
2200.4520.12	NPIV - Péréquation des besoins		208 261		209 500		
2200.4520.12	Dépenses thématiques - routes						224 440
6100.3511.03	Facture policière NPIV - Acomptes	355 296		355 500		235 936	
7200.3515.04	Cohésion sociale	2 181 892		2 138 000		1 177 215	
	Résumé péréquation	3 506 680	2 449 027	3 473 500	2 047 500	2 980 177	1 413 081
	Solde péréquation (à charge de la Commune)		-1 057 653		-1 426 000		-1 567 096

En comparant l'ancienne péréquation du bouclage 2024 et la NPIV de 2025 qui en est à son tout premier exercice, nous pouvons penser que la NPIV est favorable à Servion de l'ordre de Chf 510'000 sans la nécessité de dépenser des charges importantes pour les routes et les transports.

6. LE COMPTE DES INVESTISSEMENTS - DÉPENSES PAR PRÉAVIS

Le compte des investissements comprend les dépenses hors exploitation qui sont votées par le Conseil communal par préavis. Les tableaux de suivi des préavis et les comptes d'investissements servent à faire le point sur ces dépenses qui sortent du ménage courant. Pour 2025, la Commune de Servion a dépensé un montant brut de Chf 1'520'926 et a encaissé des participations à hauteur de Chf 195'676. Le coût net à charge de la Commune est donc de Chf 1'325'250. Les détails des préavis sont repris dans le prochain tableau :

6.1. Le tableau des investissements

cpte Bilan	Préavis	Destination	Crédit	Coûts DIN au 1.1.2025 ou EF	Amort. Cumulés au 1.1.2025	Solde comptable au 1.1.2025	Dépenses 2025	Subsides + participations tiers 2025	Amortissements		Solde 31.12.25 cpte Bilan
									Planifiés	Suppl.	
9123.31.00		Terrains et bâtiments		140 950	40 950	100 000					100 000
9123.35.00		Bâtiment locatif Poste		1 750 000	1 270 000	480 000					480 000
9123.35.19	2024/03	Bâtiment Boulangerie/Poste/Retraite, remplacement fen	225 000	211 591		211 591	8 783			125 000	95 374
9123.35.20		Bâtiment classes-magasins		1 750 000	840 000	910 000					910 000
9123.35.21	2018/06	Extension boulangerie/2018-06/590'000	590 000	590 000	240 000	350 000					350 000
9123.35.22	2020/03	Boulangerie et poste, réfection	187 358	187 358	37 358	150 000					150 000
9123.35.30	2005	Servion - Bat. "La Retraite - 2ème étape)		1 559 000	559 000	1 000 000					1 000 000
9123.35.31	2022/02	Panneaux solaires Retraite + voirie	90 000	75 865	15 000	60 865					60 865
9123.35.40	2011/06	La Ferme, parcelle 33		680 000		680 000					680 000
9141.43.02	2020/01	RC636 aménagement traversée yc études	3 480 000	2 836 762	2 347 695	489 067			44 500	250 000	194 567
9141.43.05	2023/09	RC638 Travaux rte Mollie-Margot - Cullayes part rtes	1 304 000	796 681	153 675	643 006	294 819	195 676			742 149
9141.43.05	2024/01	Carrefour et trottoir ch. Scierie vers Zoo	530 000	47 551	0	47 551	344 702			200 000	192 253
9141.43.06	2024/05	Chemin piétonnier Rte Mollie-Margot Cullayes	220 000				173 389			120 000	53 389
9141.43.07	2024/08	Etude Réfection Clos-Joli - rte Vieux-Collège	138 000	8 842		8 842	33 356				42 198
9141.46.00	2008	Servion - Collecteur EC En Praz Bovet		201 000	172 559	28 441			6 700		21 741
9141.46.01	2010/03	Cullayes - Bouclage AD + séparatif Ch. Moures		130 000	109 481	20 519			2 900		17 619
9141.46.02	2010/06	Clos à Caudry		90 498	63 430	27 068			2 600		24 468
9141.46.03	2012/16	Etude reconstruction STEP Servion-Les Cullayes	150 000	150 000	72 662	77 338			4 500		72 838
9141.46.04	2012/25	Achat Tamiseur/Dégrilleur STEP - Les Cullayes	80 000	80 000	45 840	34 160			2 700		31 460
9141.46.05	2013/02	Réfection Stap et canalisations EU Bugnon		115 000	52 017	62 983			3 800		59 183
9141.46.06	2013/11	Séparatif Cullayes "Bruyères-Planches"	1 600 000	1 600 000	841 827	758 173			53 400		704 773
9141.46.07	2014/02	Séparatif parcelles 23+24 quartier Chapelle	100 000	100 000	40 576	59 424			3 400		56 024
9141.46.08	2018/11	Collecteur EU/EC Channey-Montagne	1 650 000	1 650 000	1 446 613	203 387			13 500		189 887
9141.46.10	2021/08	Coll EC Ch des Planches Servion	100 000	93 355	57 000	36 355			1 500		34 855
9141.46.11	2023/08	RC637 - rte Montprévevres - Cullayes EU/EC	313 000	26 209		26 209	223 167				249 376
9141.46.12	2023/09	Coll EC Ch des Planches Servion	866 000	529 084		682 759	55 504				738 263
9141.46.13	2024/02	Canalisations EC Es Veroty Cullayes	240 000	99 921		99 921	95 910				195 831
9141.46.14	2024/06	Lutte contre EC parasites dans réseau EU	245 000	84 641		84 641	87 679				172 320
9141.46.15	2024/07	Lutte contre inondations Step par collecteur EC	125 000	85 195		85 195			1 500		83 695
9141.82.00	2022/01	Eclairage public Les Cullayes	105 000	99 087		99 087				99 087	
9141.82.01	2022/05	Eclairage public Servion	155 000	125 602		125 602				125 602	
9141.45.00	2015/02	Déchèterie Servion - agrandissement		96 301	33 947	62 354			3 200		59 154
9141.47.00	2023/04	Etang Parimbot, entretien, exutoire, plan gestion	90 000	78 251	16 515	61 736	-3 876				57 860
9141.44.00	2023/07	Remplacement haie cimetières Cullayes Servion	155 000	149 082	61 968	87 114	2 142				89 256
9141.43.04	2023/08	RC637 - Travaux Montprévevres - Cullayes part rtes	246 000	22 316		22 316	98 743				121 059
9143.35.15	2024/14	Etude chapelle Servion	100 000	9 600		9 600	24 792				34 392
9145.00.00		Forêts		245 220		245 220					245 220
9146.19.00	2022/06	Migration logiciels Abacus/Innosolv	130 000	98 050		125 316			12 600	112 716	
9146.43.00	2023/06	Goupil véhicule électrique voirie	61 900	61 900		61 900			6 200	55 700	
9146.43.01	2024/09	Goupil "2" véhicule électrique voirie	68 000				67 919				67 919
9149.00.00	2020/08	Etude fusion - règlement + plan	170 000	109 955	4 523	105 432	13 896				119 328
9153.000		Titres et papiers valeur		1		1					1
				16 764 868	8 522 636	8 423 173	1 520 926	195 676	163 000	1 088 105	8 497 317

7. STRUCTURE DU BILAN

7.1. Principes d'analyse du bilan

L'analyse du bilan permet notamment de contrôler 2 points importants dans sa structure :

- a) S'assurer que la couverture financière des fonds de réserve est suffisante.
- b) Contrôler que le niveau des emprunts à moyen et long terme ne soit pas supérieur au montant total des investissements du patrimoine administratif.

La théorie relative à l'équilibre des comptes des collectivités publiques préconise que les emprunts bancaires ne doivent être conclus que pour les investissements. Pour assurer cet équilibre, il est indispensable que le remboursement financier des emprunts soit équivalent aux amortissements comptables.

7.2. Actifs disponibles et fonds de réserve

L'examen du bilan de la comptabilité communale au 31 décembre 2025 permet de faire ressortir les éléments suivants :

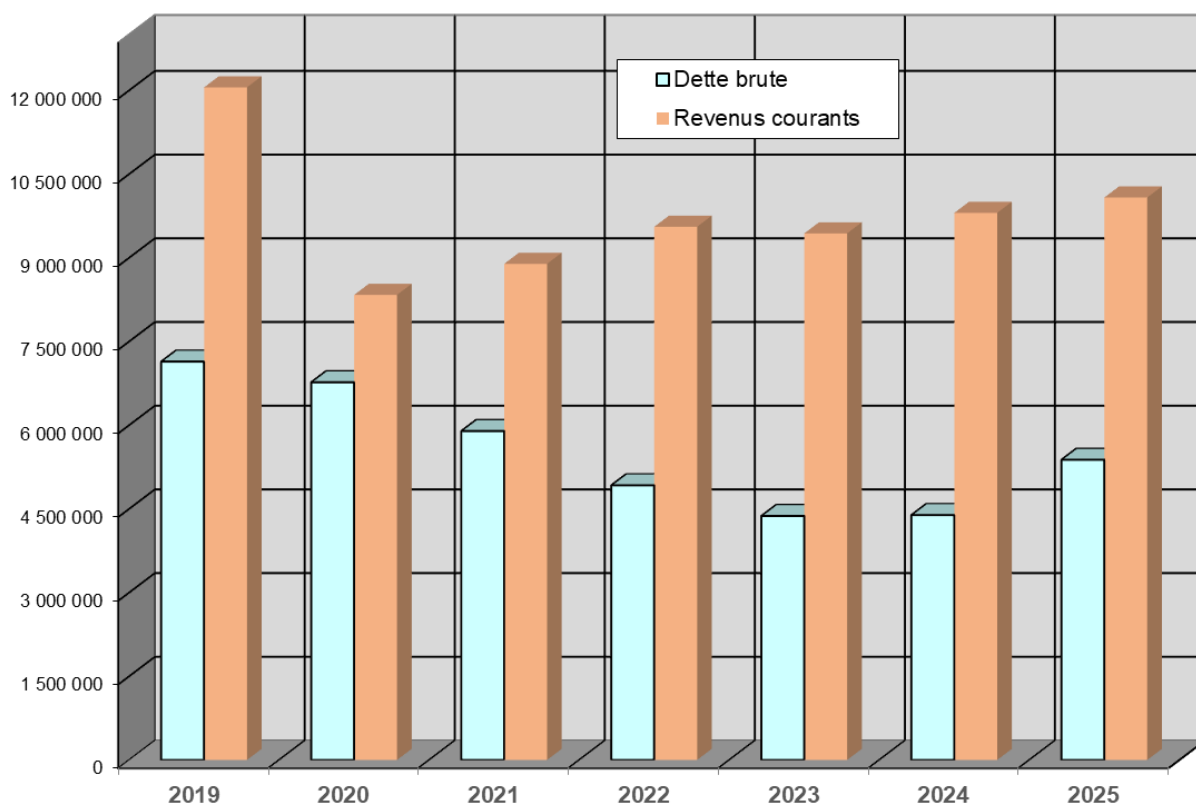
Actifs disponibles et fonds de réserve		
910	Disponibilités	2 335 594
911	Débiteurs	1 993 512
912	Patrimoine financier	3 835 440
9123	./. Terrains, bâtiments patrimoine financier	-3 826 239
913	Actifs transitoires	291 283
	A) Actifs disponibles	4 629 589
Engagements		
920	Engagements courants	1 380 454
923	Divers engagements	0
925	Passifs transitoires	290 828
	B) Engagements	1 671 283
	Disponible net (A - B)	2 958 307
928	Fonds de réserve au passif du bilan	2 298 581
	Solde comptable	659 726
Utilisation des emprunts		
	Immobilisation	8 497 317
922	Total des emprunts	5 379 600
	Excédent des immobilisations	3 117 717
	Montant de l'écart net	3 777 443

Nous constatons que le solde comptable couvre l'entier des réserves et laisse un solde de Chf 659'726. De surcroît, il existe un excédent des immobilisations, soit que la valeur des immobilisations est supérieure aux emprunts effectifs. L'écart net représente Chf 3'777'443

7.3. Evolution des emprunts et rapport avec les revenus courants

Le montant des emprunts a augmenté et représente le 53.37 % des revenus annuels. Le taux reste très bon mais il est nécessaire de rester vigilant. L'exercice du plafond d'endettement que les Communes devront réaliser au début de la nouvelle législature est opportun pour évaluer l'évaluation de la dette à court et moyen termes en fixant un plan des investissements et prendre les options sur la future gestion de Servion.

Evolution relation dette brute / revenus 2019-2025



	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dette brute	7 138 475	6 768 055	5 893 635	4 921 715	4 372 295	4 388 825	5 379 600
Revenus courants	12 053 172	8 333 693	8 890 451	9 554 172	9 435 927	9 803 526	10 078 946

D / RC	59.22%	81.21%	66.29%	51.51%	46.34%	44.77%	53.37%
--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

8. ANALYSES COMPTES BASÉES SUR LES RECOMMANDATIONS DGAIC

8.1. Chiffres des exercices 2024 et 2025

Les principaux éléments tirés des comptes sont analysés sur la base de la méthode conseillée par la direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC). Cette méthode diffère quelque peu d'autres analyses sur le cash-flow dans la mesure où le patrimoine financier est considéré comme un placement. Il vient en déduction des engagements pour calculer l'endettement net.

Avec cette appréciation, la Commune de Servion se trouve en fortune nette de Chf 1'404'945 en réduction de Chf 698'202 pour s'arrêter à Chf 627 / habitant (Chf 944 à fin 2024). Cette réduction est la conséquence des importants investissements réalisés ces dernières années.

Principaux agrégats		2025	2024
3 -332 - 38 - 39	Charges courantes (CHC)	9 623 682	8 971 746
4 - 48 - 49	Revenus courants (RC)	10 078 946	9 803 526
40 + 44 + Péréq	Revenus fiscaux après péréquation (RF)	4 501 772	6 875 331
CHC - RC	Excédent de charges courantes (EC)	-455 265	-831 781
CHC - 331 - 333	Dépenses courantes (DC)	9 460 682	8 812 546
RC - DC	Marge d'autofinancement (MA)	618 265	990 981
DI	Dépenses d'investissement (DI)	1 520 926	1 988 963
RI	Recettes d'investissement (RI)	195 676	83 006
DI-RI	Dépenses nettes d'investissement (DNI)	1 325 250	1 905 956
DI + DC	Dépenses totales (DT)	10 981 607	10 801 508
DNI - MA	Insuffisance de financement (IF)	706 985	914 976
921 + 922 + 923	Dette brute (D)	5 379 600	4 388 825
E	Engagements (E)	7 050 883	5 960 410
PF	Patrimoine financier (PF)	8 455 828	8 063 557
E - PF	Endettement net (EN)	-1 404 945	-2 103 147
32 - 422	Intérêts nets (IN)	10 343	8 242
IN + 331	Charge financière (CF)	173 343	167 442
au 31.12	Population résidente permanente (HAB)	2 241	2 228

8.2. Les seuils interprétatifs de la DGAIC

Sur la base des principaux agrégats ci-dessus, nous tirons des ratios pour les deux derniers exercices ainsi que sur une moyenne mobile des 5 derniers exercices. Les seuils interprétatifs sont fournis par la DGAIC. Cette analyse sera utilisée obligatoirement lors du passage à MCH2.

MA / DNI	≥ 100 optimal; 80-100 acceptable à bon; 50-80 insuffisant; <50 problématique.
MA / RC	>10 bonne; 6-10 moyenne; 3-6 faible; <3 mauvaise.
DI / DT	>20 élevée; 10-20 modérée; 5-10 faible; <5 très faible.
EN / RF	< 100 bon; 100-150 acceptable; 150-200 mauvais; >200 problématique.
D / RC	< 100 bon; 100-150 acceptable; 150-200 mauvais; >200 problématique.
IN / RC	≤2; bonne; 2-5 acceptable; 5-8 forte; > 8 mauvaise.
CF / RC	<5 faible; 5-10 acceptable; 10-15 élevée; > 15 excessive.
RC / CHC	≥100 pas d'excédent de charges; 99-99,9 acceptable; 95-98,9 insuffisante; <95 problématique.

8.3. Les ratios pour les 2 derniers exercices

Basés sur cette échelle, les ratios pour Servion sont bons à très bons. Le seul point négatif en 2025 est le degré d'autofinancement (cellule en orange). Il est la conséquence que la MA n'a pu financer que le 46.7 % des coûts des préavis. Cela induit une diminution de la fortune qui est passée de Chf 944 / habitant à Chf 627.

La proportion des revenus courants disponibles pour les investissements est située à 6.1 % ce qui est considéré comme moyenne à faible.

Les autres ratios sont totalement dans le vert.

Ratios (chiffres annuels)		2025	2024
MA / DNI	Degré d'autofinancement (en %)	46.65	51.99
MA / RC	Capacité d'autofinancement (en %)	6.13	10.11
DI / DT	Quotité d'investissement (en %)	13.85	18.41
EN / RF	Taux d'endettement net (en %)	-31.21	-30.59
D / RC	Dette brute sur revenus courants (en %)	53.37	44.77
IN / RC	Quotité des intérêts nets (en %)	0.10	0.08
CF / RC	Quotité de la charge financière (en %)	1.72	1.71
RC / CHC	Couverture des charges (en %)	104.73	109.27
EN / HAB	Endettement net par habitant	-626.93	-943.96

8.4. Les ratios mobiles moyens (5 ans)

Certains ratios peuvent varier très fortement d'un exercice à l'autre. Aussi, il est intéressant d'établir des moyennes mobiles sur les 5 derniers exercices.

MA / DNI	Degré d'autofinancement sur 5 ans (en %)	88.29	94.10
MA / RC	Capacité d'autofinancement sur 5 ans (en %)	12.61	14.01
DI / DT	Quotité d'investissement sur 5 ans (en %)	16.13	16.57
EN / RF	Taux d'endettement net (en %)	-32.48	-33.28
D / RC	Dette brute sur revenus courants (en %)	52.25	57.25
IN / RC	Quotité des intérêts nets (en %)	0.25	0.39
CF / RC	Quotité de la charge financière (en %)	2.31	2.91
RC / CHC	Couverture des charges sur 3 ans (en %)	108.08	113.02

8.5. Les évaluations de l'exercice 2025 et la moyenne mobile

Appréciations des ratios

Nous attribuons une note pour chaque ratio sur une échelle de 1 à 6 qui permettra un comparatif d'année en année, voire d'une commune à l'autre. Cette note est fixée pour l'exercice sous revue et la moyenne mobile des 5 derniers exercices (3 pour la couverture des charges).

Pour déterminer la note globale, il est tenu compte de pondération. En effet, si tous les ratios sont intéressants, certains sont plus significatifs et importants que d'autres pour la gestion financière.

1. Degré d'autofinancement des investissements MA/DNI – (pondération 3)

Le degré d'autofinancement renseigne sur la part des investissements nets que la collectivité peut financer par ses propres ressources grâce à son autofinancement, sans avoir recours à l'emprunt.

	<i>Ratio</i>	<i>Note</i>
Exercice 2025	46.65 %	1.0
Moyenne 5 ans	88.29 %	4.3

Ce ratio est le plus faible de l'exercice. Il subit d'une année à l'autre d'importantes variations. La moyenne sur 5 ans est plus représentative et reste à un niveau acceptable. Comme il est inférieur à 100 % tant sur l'année 2025 que la moyenne mobile, ce ratio indique que la fortune de Servion a diminué sur ces exercices pour financer les préavis.

2. Capacité d'autofinancement MA/RC – (pondération 2)

Quelle proportion des revenus courants est disponible pour financer de nouveaux investissements ? Ce ratio exprime la capacité d'autofinancement des investissements (préavis) qui se dégage des revenus courants de fonctionnement.

	<i>Ratio</i>	<i>Note</i>
Exercice 2025	6.13 %	3.1
Moyenne 5 ans	12.61 %	6.0

Un ratio de 6.13 indique que le 6.13 % des recettes courantes sont dégagées pour les investissements ou inversement que le ménage courant en consomme le 93.87 %.

Ce ratio est influencé par la part du ménage courant consommée par l'entretien du patrimoine. Diminuer l'entretien améliore ce ratio mais provoquera dans le futur de plus grosses dépenses. Il est important de se pencher sur l'état du patrimoine de la Commune et fixer un programme de rénovation.

3. Quotité d'investissements DI/DT – (pondération 1)

Sur l'ensemble des dépenses (exploitation et préavis) de l'exercice quel pourcentage est consacré aux préavis et échappe au ménage courant ?

	<i>Ratio</i>	<i>Note</i>
Exercice 2025	13.85 %	4.1
Moyenne 5 ans	16.13 %	4.8

La remarque quant aux frais d'entretien est également valable pour cet indice. Certaines communes votent des préavis pour des entretiens courants les considérant comme des investissements alors que cela entrerait dans le ménage courant pour d'autres communes.

4. Dette nette sur revenus fiscaux EN/RF – (pondération 2)

La différence entre les engagements bruts et le patrimoine financier représente la dette nette ou, si négative comme à Servion la fortune nette.

Cet indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux annuels nécessaire pour amortir la dette nette de la commune.

	<i>Ratio</i>	<i>Note</i>
Exercice 2025	-31.21 %	6.0
Moyenne 5 ans	-32.48 %	6.0

Le ratio négatif indique que la commune se trouve en fortune nette. La fortune représente le 31.21 % des revenus fiscaux annuels. La situation de Servion est enviable pour bien d'autres communes bien que la fortune ait diminué en 2025.

5. Dette brute sur recettes courantes D/RC – (pondération 2)

Cet indicateur compare la dette brute à la fin de l'exercice aux revenus courants de l'année.

	<i>Ratio</i>	<i>Note</i>
Exercice 2025	53.37 %	6.0
Moyenne 5 ans	52.25 %	6.0

Un ratio de 53.37 indique que la dette globale représente le 53.37 % des recettes de l'exercice. Lors de l'élaboration du plafond d'endettement, la DGAIC tire la sonnette d'alarme si ce ratio dépasse les 200 % est considéré comme mauvais entre 150 et 200. Il est excellent en dessous de 100 %.

6. Poids des intérêts nets IN/RC – (pondération 1)

Cet indicateur renseigne sur la part des recettes qui est consacrée au paiement des intérêts de la dette, sous déduction des intérêts des placements du patrimoine financier.

	<i>Ratio</i>	<i>Note</i>
Exercice 2025	0.10 %	6.0
Moyenne 5 ans	0.25 %	6.0

Le taux de 0.10 % est idéal puisque les seuils de la DGAIC considèrent « très faible » un taux inférieur à 2 %. Ce ratio est influencé par les taux d'emprunts historiquement bas.

7. Quotité de la charge financière CF/RC - (pondération 2)

La charge financière (CF) reprend l'ensemble des charges financières, soit les intérêts débiteurs + le remboursement obligatoire des emprunts qui correspond idéalement aux amortissements comptables obligatoires. Ces charges (CF) sont comparées aux recettes courantes. Pour Servion, 1.72 % des recettes courantes sont destinées aux paiements des intérêts et aux remboursements obligatoires des emprunts.

	<i>Ratio</i>	<i>Note</i>
Exercice 2025	1.72 %	6.0
Moyenne 5 ans	2.31 %	6.0

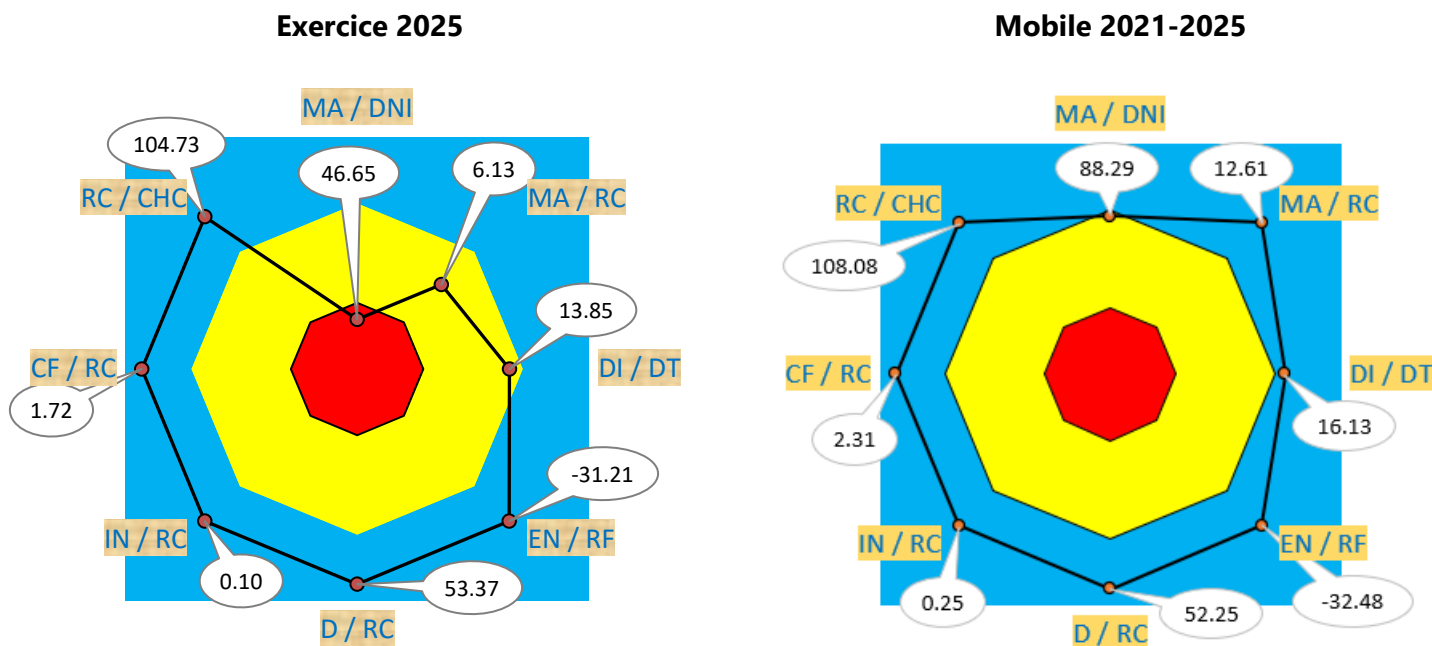
8. Couverture des charges de fonctionnement RC/CHC – (pondération 3)

Cet indicateur renseigne sur l'état du compte de fonctionnement. Il permet de savoir dans quelle mesure les revenus courants permettent de couvrir les charges courantes.

	<i>Ratio</i>	<i>Note</i>
Exercice 2025	104.73 %	6.0
Moyenne 5 ans	108.08 %	6.0

L'entier des charges courantes sont couvertes par les revenus avec un excédent de 4.73 % qui laisse une marge pour les futurs engagements. Il est important de mettre en parallèle cet excédent aux obligations voire aux volontés politiques à court et moyen termes.

8.6. Résumé en graphique 2025 et moyenne mobile



9. NOTE GLOBALE

En tenant compte des notes par ratio qui sont bons à très bons, et des pondérations, la note finale de Servion est :

Exercice 2025

4.58

(5.03 en 2024)

Mobile 2021-2025

5.61

(5.52 moyenne 2020-2024)

Cette note est basée sur les éléments fournis par la DGAIC. L'échelle n'en fait pas partie mais correspond aux seuils interprétatifs repris au début du chapitre de « *Analyses comptes basées sur les recommandations DGAIC* »

Le résultat financier 2025 est inférieur aux derniers exercices. Il reste toutefois en dessus de 4.5 alors que la moyenne mobile reste excellente à plus de 5.61.

Il sera important de surveiller les évolutions futures et fixer des objectifs d'exploitation et d'investissements à court, moyen et long termes.

10. ANNEXES : ÉLÉMENTS CHIFFRÉS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES

Chiffres et calculs des éléments selon la DGAIC

Principaux agrégats		2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
3 -332 - 38 - 39	Charges courantes (CHC)	9 623 682	8 971 746	8 532 014	7 973 419	7 620 856	7 633 657	7 677 044	7 994 291	8 038 185	7 758 181
4 - 48 - 49	Revenus courants (RC)	10 078 946	9 803 526	9 435 927	9 554 172	8 890 451	8 333 693	12 053 172	8 868 066	9 267 096	8 448 033
40 + 44 + Péréq	Revenus fiscaux après péréquation (RF)	4 501 772	6 875 331	6 537 205	6 457 351	6 230 170	6 135 860	5 722 259	5 572 258	5 240 378	on disponible
CHC - RC	Excédent de charges courantes (EC)	-455 265	-831 781	-903 913	-1 580 753	-1 269 594	-700 035	-4 376 128	-873 775	-1 228 911	-689 852
CHC - 331 - 333	Dépenses courantes (DC)	9 460 682	8 812 546	8 356 414	7 794 219	7 313 856	7 294 457	7 375 835	7 676 677	7 730 613	7 495 631
RC - DC	Marge d'autofinancement (MA)	618 265	990 981	1 079 513	1 759 953	1 576 594	1 039 235	4 677 336	1 191 389	1 536 483	952 402
DI	Dépenses d'investissement (DI)	1 520 926	1 988 963	499 568	1 694 758	2 322 054	1 351 875	1 128 758	1 149 326	1 238 132	1 699 865
RI	Recettes d'investissement (RI)	195 676	83 006	480 818	437 373	5 033	391	216 394	337 535	244 733	242 315
DI-RI	Dépenses nettes d'investissement (DNI)	1 325 250	1 905 956	18 751	1 257 386	2 317 021	1 351 484	912 364	811 791	993 399	1 457 550
DI + DC	Dépenses totales (DT)	10 981 607	10 801 508	8 855 983	9 488 978	9 635 910	8 646 332	8 504 593	8 826 003	8 968 744	9 195 496
DNI - MA	Insuffisance de financement (IF)	706 985	914 976	-1 060 762	-502 567	740 427	312 248	-3 764 972	-379 598	-543 085	505 148
921 + 922 + 923	Dette brute (D)	5 379 600	4 388 825	4 372 295	4 921 715	5 893 635	6 768 055	7 138 475	7 893 895	8 347 815	on disponible
E	Engagements (E)	7 050 883	5 960 410	5 241 430	5 775 137	6 366 279	6 919 944	7 633 528	8 974 721	10 170 248	10 093 615
PF	Patrimoine financier (PF)	8 455 828	8 063 557	8 259 553	7 732 498	7 821 073	9 115 165	10 140 997	7 717 218	8 533 148	7 913 430
E - PF	Endettement net (EN)	-1 404 945	-2 103 147	-3 018 123	-1 957 361	-1 454 794	-2 195 221	-2 507 469	1 257 503	1 637 101	on disponible
32 - 422	Intérêts nets (IN)	10 343	8 242	12 212	35 583	53 925	67 302	64 343	72 163	117 647	133 984
IN + 331	Charge financière (CF)	173 343	167 442	187 812	214 783	360 925	406 502	365 551	389 777	425 220	396 534
au 31.12	Population résidente permanente (HAB)	2 241	2 228	2 172	2 136	2 107	2 076	1 997	1 942	1 904	1 918

Les éléments chiffrés ci-dessus donnent des ratios de la méthode de la DGAIC. Plus les cellules sont vertes, plus le ratio est bénéfique ; elles passent au rose/rouge si la situation est moins favorable. La quotité d'investissement ne fait pas l'objet d'une appréciation dans la mesure où l'état des infrastructures communales peuvent influencer fortement la nécessité de rénover

Ratios (chiffres annuels)		2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
MA / DNI	Degré d'autofinancement (en %)	46.65	51.99	5 757.22	139.97	68.04	76.90	512.66	146.76	154.67	65.34
MA / RC	Capacité d'autofinancement (en %)	6.13	10.11	11.44	18.42	17.73	12.47	38.81	13.43	16.58	11.27
DI / DT	Quotité d'investissement (en %)	13.85	18.41	5.64	17.86	24.10	15.64	13.27	13.02	13.80	18.49
EN / RF	Taux d'endettement net (en %)	-31.21	-30.59	-46.17	-30.31	-23.35	-35.78	-43.82	22.57	31.24	
D / RC	Dette brute sur revenus courants (en %)	53.37	44.77	46.34	51.51	66.29	81.21	59.22	89.01	90.08	
IN / RC	Quotité des intérêts nets (en %)	0.10	0.08	0.13	0.37	0.61	0.81	0.53	0.81	1.27	1.59
CF / RC	Quotité de la charge financière (en %)	1.72	1.71	1.99	2.25	4.06	4.88	3.03	4.40	4.59	4.69
RC / CHC	Couverture des charges (en %)	104.73	109.27	110.59	119.83	116.66	109.17	157.00	110.93	115.29	108.89
EN / HAB	Endettement net par habitant	-626.93	-943.96	-1 389.56	-916.37	-690.46	-1 057.43	-1 255.62	647.53	859.82	

Les ratios des moyennes mobiles lissent les effets sur 5 ans. Aussi, les ratios 2025 reprennent les chiffres des comptes 2021-2025.

Ratios (moyennes mobiles)		2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
MA / DNI	Degré d'autofinancement sur 5 ans (en %)	88.29	94.10	173.00	154.05	156.92	170.03	129.67
MA / RC	Capacité d'autofinancement sur 5 ans (en %)	12.61	14.01	20.99	21.48	21.14	20.01	19.63
DI / DT	Quotité d'investissement sur 5 ans (en %)	16.13	16.57	15.50	16.95	16.13	14.88	18.60
EN / RF	Taux d'endettement net (en %)	-32.48	-33.28	-35.82	-22.77	-11.29	-7.98	2.34
D / RC	Dette brute sur revenus courants (en %)	52.25	57.25	60.28	68.38	76.02	64.19	50.59
IN / RC	Quotité des intérêts nets (en %)	0.25	0.39	0.48	0.61	0.79	0.97	1.15
CF / RC	Quotité de la charge financière (en %)	2.31	2.91	-61.11	-0.01	-0.01	0.00	-0.01
RC / CHC	Couverture des charges sur 3 ans (en %)	108.08	113.02	115.56	115.28	127.67	125.53	127.33

11. APPRÉCIATIONS GLOBALES ET CONCLUSIONS

L'analyse financière a pour but d'obtenir une vision externe de la situation financière de la commune en relevant les points forts et faibles. Les conclusions destinées aux responsables communaux doivent faire l'objet de critiques objectives et provoquer des remises en question ou confirmer les options prises.

La situation financière de Servion à fin 2025 reste bonne à très bonne mais s'est péjorée par rapport aux derniers exercices. La fortune nette s'est réduite de l'ordre de Chf 700'000. Toutefois, le résultat a permis de faire des amortissements complémentaires pour Chf 1'088'105 compensé en partie par des prélèvements sur les fonds pour Chf 669'689.

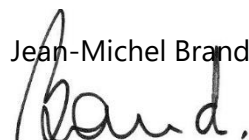
Ces opérations préparent la conversion dans le système MCH2 et allégera les futurs exercices en réduisant les amortissements planifiés (obligatoires) futurs.

Des mesures devront être prises quant aux financements spéciaux :

- Le chapitre des déchets § 45 se trouve en excédent de charges de Chf 11'365 et il n'existe plus de réserve. Existe-t-il des possibilités de réduire les coûts des déchets ? ou la Municipalité doit-elle entreprendre une adaptation des revenus ?
- La distribution d'eau est confiée à l'externe. Il reste quelques frais qui devront être couverts par des taxes affectées selon les normes MCH2. Une solution avec le distributeur est-elle envisageable – partage d'une partie des revenus ou prise en charge de ce solde par l'exploitant ?
- Les fonds de l'épuration sont alimentés de Chf 202'160. La marge d'autofinancement tirée de l'exploitation exclusive du § 46, soit 102'159 en 2025 sera-t-elle suffisante à couvrir les investissements nécessaires au renouvellement et développement des infrastructures à moyen terme ?

Les éléments sous revue concernent les exercices antérieurs. Les responsables doivent toujours rester vigilants en regard des obligations légales et des objectifs politiques. La fixation du plafond des emprunts de la prochaine législature qui devra être présentée au Conseil communal d'ici quelques mois est le moment idéal pour se positionner tant sur les mesures à prendre pour les financements spéciaux que de mettre sur papier un plan d'investissements ou tout autre option garantissant le bien-vivre à Servion.

Je reste bien entendu à disposition de la Municipalité ou des services pour discuter des détails et/ou approfondir certains points. En vous remerciant de la confiance accordée, et en espérant que cette analyse vous apporte une aide à vos prochaines décisions, je vous adresse mes cordiales salutations.

Jean-Michel Brandt


Commune de Servion

Rapport sur la vérification des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025

Lausanne, le 13 avril 2026

70380 MD/PI/CM

Notre rapport se présente comme suit :

	<u>Page</u>
1	
CONSIDERATIONS GENERALES	3
2	
RAPPORT DE REVISION	4
3	
EXAMEN DES RUBRIQUES DU BILAN ET DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT	5
4	
SUIVI DES OBSERVATIONS ET REMARQUES DE L'ANNEE PRECEDENTE	5
5	
OBSERVATIONS ET REMARQUES RELATIVES A L'EXERCICE 2025	5
6	
CONCLUSIONS	14
7	
LISTE DES VÉRIFICATIONS EFFECTUÉES	14

1 CONSIDERATIONS GENERALES

Nos travaux de vérification se sont déroulés le 25 mars 2026, à la Bourse communale et ont été finalisés dans nos bureaux.

Nous avons fait part de nos conclusions et observations à Madame Patricia Dutoit, Boursière.

Les états produits en annexe 1 et 2 correspondent à la comptabilité de l'exercice 2025. L'évaluation des postes du bilan, dont le total s'élève au 31 décembre 2025 à CHF 13'126'907 (31 décembre 2024 : CHF 12'544'274), est conforme aux dispositions légales en la matière.

Nous avons reçu confirmation qu'au 31 décembre 2025, la Commune n'avait contracté aucune dette hors bilan ou engagement conditionnel, en dehors de ceux figurant en annexe aux comptes. Par ailleurs, nous avons vérifié les indications figurant dans la liste de toutes les collaborations intercommunales.

Nos contrôles ont été conduits en conformité avec les exigences ressortant du règlement révisé du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes découlant de l'article 93 b de la loi du 28 février 1956 sur les communes, ainsi qu'avec les directives pour l'organe de révision des comptes communaux édictées par le Département des institutions et de la sécurité du 4 décembre 2017. En regard des seuils définis au chiffre 2 de ces directives, la vérification des comptes doit être effectuée selon les dispositions de la NAS 910, Review (examen succinct) des états financiers.

Le détail des vérifications opérées est consigné dans nos papiers de travail. Nos investigations permettent de constater la concordance entre les écritures contrôlées et les documents comptables présentés et le respect des principes d'établissement régulier des comptes. La liste des vérifications effectuées figure au point 7 de ce rapport.

Le préavis municipal sur les comptes 2025 n'était pas encore disponible lors de notre contrôle des comptes.

2 RAPPORT DE REVISION

Rapport d'examen succinct

Au Conseil communal de la
Commune de Servion

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la Commune de Servion, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et la liste de toutes les collaborations intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de la Commune de Servion alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Lausanne, le 13 avril 2026

Fidinter SA



 Signature électronique qualifiée - Droit suisse
Signé sur Skr:bbble.com

Maxime Despont
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



 Signature électronique qualifiée - Droit suisse
Signé sur Skr:bbble.com

Emilie Pichonnat
Experte diplômée en finance et controlling
Expert-réviseur agréé

3 EXAMEN DES RUBRIQUES DU BILAN ET DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Conformément aux directives pour l'organe de révision des comptes communaux édictées par le Département des institutions et de la sécurité du 4 décembre 2017, nous avons procédé à l'analyse détaillée de tous les postes du bilan et du compte de fonctionnement au 31 décembre 2025 et des variations observées par rapport à l'exercice précédent, respectivement au budget.

Les bilans succincts comparés aux 31 décembre 2025 et 2024 sont publiés en annexe 1 du présent rapport et les comptes de fonctionnement 2025 et 2024 figurent en annexe 2.

Nos vérifications n'appellent pas de commentaire particulier.

4 SUIVI DES OBSERVATIONS ET REMARQUES DE L'ANNEE PRECEDENTE

Aucune suite ne devait être donnée aux observations et remarques de l'année 2024.

5 OBSERVATIONS ET REMARQUES RELATIVES A L'EXERCICE 2025

Les points particuliers découlant de nos observations ont été discutées avec Madame Patricia Dutoit, Boursière.

Nous tenons à relever l'excellente collaboration et disponibilité de Madame Dutoit lors de nos contrôles.

Les contrôles effectués pour les comptes de l'exercice 2025 nous amènent à formuler les observations suivantes :

5.1. Solde de la péréquation 2025

<u>Provisions facture sociale et péréquation directe au 31.12.2025</u>	CHF	60'000
--	-----	--------

La nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPV) est entrée en vigueur le 1er janvier 2025, remplaçant l'ancien système de péréquation. Elle s'applique à toutes les communes, qu'elles aient déjà adopté MCH2 ou non.

La réforme vise à renforcer la transparence et l'équité entre les communes en distinguant clairement la péréquation des ressources fiscales de celle des besoins structurels. Elle réduit les écarts de capacité financière, tout en tenant compte des spécificités territoriales et démographiques. Fondée sur des critères objectifs, la NPIV limite les effets liés au taux d'imposition et s'aligne sur les pratiques des autres cantons.

Le système conserve le mécanisme historique d'acomptes trimestriels et de décompte annuel. Il intègre des compensations spécifiques en faveur des villes défavorisées pour la période de 2025 à 2030. La répartition des factures cantonales est clarifiée.

En 2025, les communes ont comptabilisé dans le compte de fonctionnement le décompte final 2024 (ancienne péréquation) et le projet de décompte 2025.

Selon le projet de décompte 2025 envoyé en mars 2026, un solde péréquatif au titre de la NPIV, net à recevoir, est estimé à CHF 60'000 et a été porté dans les comptes transitoires. Le décompte définitif ne sera communiqué que dans le courant de l'été 2026 et le résultat final pourrait différer de manière significative de cette estimation. Toute différence éventuelle sera imputée au compte de fonctionnement 2026.

Péréquation - décompte final 2024

Le solde péréquatif net de l'exercice 2024 selon l'ancienne péréquation a impacté le compte de fonctionnement des revenus supplémentaires suivants :

2200.4520.02	Retour sur péréquation directe année 2024	CHF	32'986
6100.4511.01	Solde dû sur réforme policière année 2024	CHF	133
7200.4515.01	Retour sur facture sociale 2024	CHF	4'525
		CHF	37'644

5.2. Placements des patrimoines financiers, administratif et forestier

Les placements font l'objet d'un état des propriétés de la Commune, mis à jour à la date du bilan, qui figure en annexe 4.

Nous relevons les amortissements supplémentaires suivants consentis en 2025 :

- Bâtiment Boulangerie, Poste, Retraite	9123.35.19	CHF	125'000
- Réfection trottoir et chemin de la Scierie	9141.43.05	CHF	200'000
- RC636 aménagement traversées	9141.43.02	CHF	250'000
- Chemin piétonnier rte Mollie-Margot	9141.43.06	CHF	120'000
- Passage LED éclairage public Les Cullayes	9141.82.00	CHF	99'087
- Passage LED éclairage public Servion	9141.82.01	CHF	125'602
- Migration logiciels Abacus/Innosolv	9146.19.00	CHF	112'716
- Goupil véhicule électrique voirie	9146.43.00	CHF	<u>55'700</u>
Total		CHF	1'088'105

Nous relevons que ces amortissements supplémentaires sont compensés par des prélèvements sur les fonds de réserves suivants pour un total de CHF 669'689

- Fonds de réserves pour investissements futurs	9282.00.00	CHF	544'689
- Fonds de réserves Energie et environnement	9282.42.00	CHF	<u>125'000</u>
Total		CHF	669'689

Cette pratique reste compatible avec les nouvelles durées d'amortissements préconisées par le RCom dès le 1^{er} janvier 2025.

5.3. Fonds alimentés par des recettes affectées

Ordures ménagères - Déchets

Les déchets urbains (groupe 450) ne sont pas couverts à 100% par les taxes et recettes affectées correspondantes.

Le degré de couverture est de 96.38% en 2025 (96.68% en 2024) et le montant à charge du compte de fonctionnement s'élève en 2025 à CHF 11'365.

L'objectif à moyen terme reste l'équilibre budgétaire. Nous avons pris note qu'une augmentation de la taxe annuelle de CHF 20 sera appliquée dès le 1^{er} janvier 2026.

Nous vous rappelons qu'avec MCH2, un éventuel déficit ne pourrait plus être couvert par le ménage communal mais devrait être activé comme avance aux financements spéciaux et couverte sur les exercices suivants.

Réseau Egouts et épuration

S'agissant du réseau d'égouts, d'épuration (groupe 460), un montant de CHF 52'159 a pu être attribué aux Fonds affectés pour « Equilibrage EC/EU » ainsi qu'un montant de CHF 50'000 aux Fonds affectés « investissements service épurations ».

Les attributions aux fonds ont pu être effectuées grâce à l'encaissement de recettes liées aux taxes de raccordement ainsi qu'aux taxes annuelles d'entretien et d'utilisation. L'augmentation des recettes constatée en 2025 s'explique d'une part par l'augmentation des tarifs des taxes annuelles dès le 1^{er} janvier 2025 mais également par d'importants projets en cours et par un rattrapage de la facturation pour les années 2023 et 2024 réalisée par le bureau technique.

5.4. Capital

Le compte du capital (compte 9290.00.00) a enregistré l'attribution de l'excédent de recettes de l'exercice 2025 de CHF 54'179 et s'élève au 31 décembre 2025 à CHF 3'777'443.

Dans le cadre du bouclage, comme indiqué sous point 5.2, des amortissements supplémentaires ont été enregistrés durant l'exercice 2025 pour un total de CHF 1'088'105 compensés par des prélèvements aux réserves de CHF 669'689.

Conformément aux directives pour l'organe de révision des comptes communaux édictées par le Département des institutions et de la sécurité du 4 décembre 2017, nous avons procédé à l'analyse détaillée de tous les postes du bilan.

Nous avons procédé à une analyse succincte des comptes de fonctionnement et discuté les principaux écarts de budget avec Mme Patricia Dutoit.

Les bilans succincts comparés au 31 décembre 2025 et 2024 sont publiés en annexe 1 du présent rapport et les comptes de fonctionnement 2025 et 2024 figurent en annexe 2.

Nos vérifications appellent les commentaires ci-après :

5.5. Dépenses extrabudgétaires

Certaines dépenses du compte de fonctionnement excèdent le budget. Toutefois ces dépenses résultent de faits extraordinaires et sont en partie compensées par des subventions et des recettes de tiers (remboursements d'assurances).

A cet effet, nous vous rappelons les art. 10 et 11 RCom, qui stipulent :

Art. 10 Dépassement de crédit

1 La municipalité veille à ce que les crédits accordés ne soient pas dépassés.

2 Lorsqu'un crédit est épuisé, il ne peut être engagé de dépenses supplémentaires sans l'autorisation préalable du conseil général ou communal, sous réserve des dispositions de l'article 11.

Art. 11

1 La municipalité ne peut engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles que jusqu'à concurrence d'un montant et selon les modalités fixées par le conseil au début de la législature.

2 Ces dépenses sont ensuite soumises à l'approbation du conseil général ou communal.

Conformément au préavis 06/2016, la Municipalité de la Commune de Servion est autorisée à engager des dépenses jusqu'à un montant maximum de CHF 50'000.

Nous avons pris note que ces dépassements budgétaires sont validés par le Conseil communal dans le cadre de l'approbation des comptes.

5.6. Associations de communes et ententes intercommunales

Nous avons pu constater que les délégués de la Commune aux collaborations intercommunales rendent régulièrement compte à la Municipalité des informations importantes.

Par ailleurs, les informations communiquées par les différentes entités concernées font l'objet d'une attention particulière.

Dès lors, nous estimons que l'organisation actuelle permet aux Autorités communales de tenir compte de l'influence éventuelle de ces éléments sur les comptes annuels en temps utile.

Il est important de veiller à maintenir un tel niveau d'information dans ces collaborations.

5.7. Passage à MCH2

1. Introduction générale

A partir de l'exercice 2024 et au plus tard pour l'exercice 2027, les communes et associations intercommunales du Canton de Vaud devront présenter leurs comptes annuels selon le manuel MCH2, « Principes et composantes du modèle comptable pour les communes vaudoises ».

MCH2 vise à harmoniser les plans comptables des collectivités publiques suisses en s'alignant sur les normes internationales de comptabilité publique. Cette approche favorise la comparabilité entre les collectivités tout en renforçant la transparence et en améliorant la compréhension des comptes publics.

2. Calendrier de votre Commune

Nous avons pris note que votre Commune a planifié le passage **pour l'exercice 2027**. Dès lors, le calendrier de mise en œuvre doit être organisé de manière à tenir compte de la charge de travail supplémentaire occasionnée par ce changement important.

Il est prévu que des formations soient organisées pour les collaborateurs du Service des finances en 2025 et 2026.

De même, les membres de la Municipalité et du Conseil communal seront informés des séances de présentation et de l'existence de documentation sur le sujet.

Il n'est pas prévu de changer de logiciel lors du passage à MCH2.

3. Éléments particuliers MCH2

a. 1^{ère} application MCH2

Lors de la première année d'application de MCH2, les collectivités publiques vaudoises se conforment aux dispositions du manuel MCH2, conformément à l'article 1, alinéa 3 du règlement sur la comptabilité des communes du 13 décembre 1979 (RCCom). Ce manuel, publié par la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC), constitue la référence légale à laquelle les comptes annuels doivent se conformer.

b. Refonte du plan comptable

Lors de la 1^{ère} année d'application de MCH2, le plan comptable PCV (Plan Comptable Vaudois) doit être converti au plan comptable MCH2 conformément aux instructions.

A noter que seul le bilan de l'année qui précède l'introduction de MCH2 doit impérativement faire l'objet d'une conversion de l'ancien au nouveau plan comptable. La conversion des comptes de résultats et d'investissements reste optionnelle.

c. Patrimoine administratif (PA) et financier (PF)

Il y a lieu de procéder à une analyse détaillée de chaque bien-fonds détenu par la collectivité publique et de l'attribuer au patrimoine administratif ou financier selon son utilisation effective. Un bien-fonds, en fonction de son utilisation peut être subdivisé au prorata de sa valeur entre le patrimoine administratif et financier.

d. Capital propre

Le capital propre correspond à la différence entre le patrimoine (financier et administratif) et les capitaux de tiers.

Nous vous recommandons de procéder à une analyse des différents fonds de votre capital propre (MCH1) afin de déterminer leur traitement futur dans le cadre de MCH2.

Sur le site du Canton de Vaud, un diagramme sous forme d'arbre de décision permet de valider le retraitement des fonds en MCH2 en fonction de leurs spécificités à caractère obligatoire :

- **Financements spéciaux**
Capitaux destinés à un but spécifique et financés par des recettes affectées en fonction d'un règlement. Concernent les domaines obligatoirement autofinancés.
- **Fonds**
Capitaux destinés à un but spécifique et financés par l'attribution des recettes d'une ou plusieurs taxes et/ou par des attributions à partir du ménage communal. Doivent être fixés dans un règlement qui définit son but et les conditions régissant son utilisation.
- **Legs et fondations sans personnalité juridique**
Réserves liées à un legs ou à une donation avec un but déterminé par le légataire / donateur.

- **Préfinancement**
Réserves concernant une dépense d'investissement du patrimoine administratif clairement identifiée et prévue à courte échéance. Le préfinancement doit être validé par le Conseil général ou le Conseil communal, qui peut avoir lieu lors de l'approbation des comptes.
- **Réserves de politique budgétaire**
Tous les autres fonds non déterminés ci-dessus.

A partir de leur passage en MCH2, les communes disposent d'une période transitoire de trois ans pour régulariser les fonds sans base légale communale ou supérieure.

e. Budget & Comptes de résultat

Les budgets et les comptes de résultat peuvent être présentés selon une classification fonctionnelle (par nature des charges et revenus de chaque fonction) ou organique (par dicastère et service).

La même classification doit être appliquée entre le budget et les comptes annuels.

Si une commune opte pour la classification organique, elle doit aussi être en mesure de présenter les charges et les revenus selon la classification fonctionnelle dans sa comptabilité et ainsi répondre aux exigences de la statistique financière.

Le budget en version MCH2 doit être préparé l'automne précédent l'année du passage en MCH2 sur la même base que les états financiers. Il n'y a toutefois pas d'obligation de comparer le budget.

f. Eléments des états financiers

Bien que certains documents existaient déjà avant la transition vers MCH2, les états financiers doivent désormais inclure davantage d'informations obligatoires. Ces éléments font l'objet d'un audit lors de la révision des comptes annuels.

Parmi les principales nouveautés, on retrouve :

- **Un compte de résultats à deux niveaux**, distinguant le résultat opérationnel des charges et revenus de nature extraordinaire ;
- **Un compte des investissements** ;
- **Un tableau des flux de trésorerie** ;

- **Une annexe aux comptes annuels nettement plus détaillée**, comprenant notamment :
 - Une synthèse des principes régissant les comptes annuels, ainsi que les éventuelles dérogations ;
 - Un tableau présentant l'état du capital propre ;
 - Un tableau des associations de communes ;
 - Un tableau des titres et participations ;
 - Un tableau des prêts et garanties, incluant les engagements conditionnels ;
 - Un tableau des immobilisations ;
 - Un tableau des indicateurs financiers ;
 - Un tableau de suivi du plafond d'endettement.

4. Constatations et évolution possible des directives

La migration des communes vaudoises en MCH2 nécessitera une période transitoire afin que les personnes en charges de la comptabilité de leur administration puissent s'adapter et effectuer les ajustements requis. Les éventuelles différences de traitement seront progressivement corrigées.

La loi sur les communes (LC, du 28 février 1956), ainsi que le Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom du 14 décembre 1979), sont en cours de révision et devraient entrer en vigueur dans les meilleurs délais. Cette révision entrainera une adaptation du Manuel MCH2 ainsi que de la Directive de révision.

6 CONCLUSIONS

A l'issue de nos travaux, nous pouvons déclarer que :

- nos contrôles ont été conduits en conformité avec les directives pour l'organe de révision des comptes communaux édictées par le Département des institutions et de la sécurité le 4 décembre 2017,
- vos comptes sont tenus avec soin et exactitude, tous les documents comptables sont classés numériquement, ce qui facilite les recherches,
- toute la documentation nécessaire à nos contrôles nous a été spontanément produite par Madame la Boursière,
- l'organisation du travail de votre Boursière, l'enregistrement et l'établissement des divers documents, pièces justificatives, n'appellent pas d'observation particulière,
- le bilan de votre Commune arrêté au 31 décembre 2025 ainsi que les comptes de fonctionnement résultent bien de la comptabilité; ils sont établis conformément aux dispositions légales en la matière,
- nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

7 LISTE DES VÉRIFICATIONS EFFECTUÉES

Contrôle intégral du report des soldes à nouveau sur les comptes détaillés, selon le bilan au 31 décembre de l'exercice précédent.

Pointage du bilan (intégral) et des comptes de fonctionnement (sondages) avec la comptabilité.

Analyse détaillée de tous les postes du bilan au 31 décembre 2025, comparaison avec les divers inventaires établis.

Vérification du suivi du contentieux pour les prestations facturées par la Commune.

Contrôle par sondages des pièces comptables dans le compte de fonctionnement.

Contrôle du respect des principes d'établissement régulier des comptes, notamment ceux d'intégralité, de clarté, d'exactitude et de délimitation.

Pointage par sondages des comptes d'investissement.

Examen des décisions du Conseil communal en 2025 concernant les préavis municipaux et de leur incidence sur les comptes annuels.

Vérification de la concordance des charges et revenus par nature avec les comptes de fonctionnement.

Vérification des écarts budgétaires par sondages.

Vérification de la liste des engagements hors bilan et de la liste de toutes les collaborations intercommunales figurant en annexe.

Diverses autres investigations.

Nous présentons notre rapport en toute bonne foi, sur la base des documents et renseignements qui nous ont été fournis. Nous précisons que nous n'avons pas procédé à d'autres vérifications que celles expressément mentionnées et nous formulons les réserves d'usage pour le cas où certains faits ou documents susceptibles de modifier nos conclusions n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Lausanne, le 13 avril 2026

Fidinter SA



 **Signature électronique qualifiée - Droit suisse**
Signé sur Skribble.com

Maxime Despont
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



 **Signature électronique qualifiée - Droit suisse**
Signé sur Skribble.com

Emilie Pichonnat
Experte diplômée en finance et controlling
Expert-réviseur agréé

LISTE DES ENTENTES ET COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES - SERVION

NOM	Forme juridique	Nom du réviseur agréé
AIESFE Association Intercommunale de Distribution des Eaux Servion-Ferlens-Essertes	Association de communes	Fiprom
AIEJ Association Intercommunale des Eaux du Jorat	Association de communes	Ficogère SA
APERO Accueil pour la Petite Enfance Région Oron	Corporation droit public	Mafidu.com fiduciaire SA
ARAS Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale Est lausannois-Oron-Lavaux	Association intercommunale	Fidinter SA
ASIJ Association Scolaire Intercommunale du Jorat	Association de communes	Fidinter SA
AVASAD Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile	Association sans but lucratif	non renseigné
Bibliothèque Scolaire et Publique du Jorat	Entente intercommunale	-
CCSPA Centre de Collecte de Sous-Produits Animaux	Association de communes	Audict Fiduciaire
Champ de Plan SA	Société anonyme	Fiprom
Fonds culturel du Jorat	-	-
Fonds sportif du Jorat	-	-
Groupement forestier Broye-Jorat	Corporation droit public	Fiduciaire InfoCompta
Intercommunale d'utilisation des installations sportives En Pré Etang	Entente intercommunale	-
Lausanne Région	Association intercommunale	Ofisa
ORPC Organisation Régionale Protection Civile du district de Lavaux-Oron	Association intercommunale	-
OSP-Nord Orientation Scolaire-Professionnel Région Nord	Office cantonal	non renseigné
Paroisse catholique d'Oron	Entente intercommunale	-
Paroisse de langue allemande	Entente intercommunale	-
Paroisse du Jorat	Entente intercommunale	-
Réseau Santé Région Lausanne	Association d'intérêts publics	non renseigné
SDIS Oron-Jorat Service Défense Incendie et de Secours	Association intercommunale	Fiduciaire BDO



Municipalité de Servion

Conclusions

Préavis No 06/2026

de la Municipalité de Servion au Conseil communal

Rapport sur les comptes pour l'année 2025

Au vu du présent rapport sur les comptes communaux pour l'année 2025, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Servion

- vu le préavis n° 06-2026 du 11 mai 2026 ;
- entendu le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

dans sa séance du 24 juin 2026, décide

- d'approuver les comptes 2025, lesquels présentent un excédent de revenus de Fr. 54'179.21 et un capital de Fr. 3'777'443.33 au 31 décembre 2025, et d'en donner décharge à la Municipalité ;

Au nom de la Municipalité


Le Syndic
Jérôme Oberson




Le Secrétaire
Christophe Chaillet

Ce préavis/rapport sur les comptes a été adopté en séance de Municipalité du 11 mai 2026.
Délégué de la Municipalité : Monsieur Jérôme Oberson, Syndic et responsable des finances

LEXIQUE :

Lois de référence :	Loi sur les communes du 28 février 1956 Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.
Patrimoine administratif :	Biens indispensables à l'accomplissement des tâches publiques et qui ne peuvent être vendus (bâtiments scolaires ou administratifs, éclairage public, routes, terrains en zone d'utilité publique, etc.).
Patrimoine financier :	Actifs financiers qui peuvent être vendus sans autre (terrains, bâtiments, actions, etc.).
Comptes par ordre administratif :	Classification qui reflète l'organisation de la collectivité par classement des charges et revenus en fonction des domaines d'activité de la commune.
Comptes par nature :	Classification qui répertorie toutes les charges et tous les revenus de la même nature (par exemple l'ensemble des achats d'électricité pour les bâtiments, le service épuration, le télé-réseau et l'éclairage public).
Imputations internes :	Ecritures comptables servant à ventiler une charge ou un revenu comptabilisé initialement dans un seul service.
Amortissements obligatoires :	Amortissements liés au patrimoine administratif pour lesquels une obligation légale d'amortir a été décidée par le Conseil communal.
Service autofinancé :	Service pour lequel une taxe est affectée et qui est régi par un règlement communal. Pour Servion il s'agit des services 45-Ordures ménagères et déchets, 46-Réseau d'égout et d'épuration, 85-Télé-réseau.
Vacation :	Indemnité horaire versée à la Municipalité et aux Conseillers communaux.
Déchets urbains	Déchets produits par les ménages comprenant les incinérables (ordures ménagères, objets encombrants) et les recyclables (verre, papier, carton, métaux, etc.) dont l'élimination est financée par une taxe causale.
Déchets non urbains	Déchets spéciaux tels que peintures, piles, médicaments, produits chimiques, huiles dont l'élimination est financée par les impôts.
MCH2	Modèle comptable harmonisé de 2 ^{ème} génération, remplace l'ancien MCH1-PCV (plan comptable vaudois). Cadre comptable utilisé par l'ensemble des cantons et communes suisses pour harmoniser la présentation des états financiers. Entre en vigueur au plus tard le 1 ^{er} janvier 2027.